

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, June 11, 2012

Le lundi 11 juin 2012

Issue No. 15

Fascicule n° 15

*Sixth, seventh, eighth
and ninth meetings on:*

*Sixième, septième, huitième
et neuvième réunions concernant :*

Issue of cyberbullying in Canada
with regard to Canada's
international human rights obligations
under Article 19 of the United Nations Convention
on the Rights of the Child

La question de la cyberintimidation au Canada
en ce qui concerne les obligations internationales
du Canada en matière de droits de la personne
aux termes de l'article 19 de la Convention
des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	* LeBreton, P.C.
Boisvenu	(or Carignan)
* Cowan	Meredith
(or Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Seidman (*June 11, 2012*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*June 5, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	* LeBreton, C.P.
Boisvenu	(ou Carignan)
* Cowan	Meredith
(ou Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Seidman (*le 11 juin 2012*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 5 juin 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 11, 2012
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 10 a.m. in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Harb, Jaffer, Meredith and White (5).

Other senator present: The Honourable Senator Boivenu (1).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, Ceri Au, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:*Anti-Bullying Alliance:*

Lauren Seager-Smith, Coordinator (by video conference).

Childnet International:

Will Gardner, Chief Executive Officer (by video conference).

Stop Bullying Now:

Stan Davis, Co-researcher, Youth Voice Project (by video conference).

The chair made a statement.

Ms. Seager-Smith, Mr. Davis and Mr. Gardner each made a statement and, together, answered questions.

At 11:02 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier intérimaire du comité,

Adam Thompson

Acting Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 10 heures, dans la pièce 9 de l'immeuble Victoria, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Harb, Jaffer, Meredith et White (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Boisvenu (1).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Anti-Bullying Alliance :*

Lauren Seager-Smith, coordonnatrice (par vidéoconférence).

Childnet International :

Will Gardner, président-directeur général (par vidéoconférence).

Stop Bullying Now :

Stan Davis, corechercheur, Youth Voice Project (par vidéoconférence).

La présidente prend la parole.

Mme Seager-Smith, M. Davis et M. Gardner font chacun une déclaration, puis répondent ensemble aux questions.

À 11 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 11, 2012
(18)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met in camera this day, at 11:10 a.m. in room 172-E, Centre Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Boisvenu, Harb, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (7).

Other senator present: The Honourable Senator Dagenais (1).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Witnesses pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, that, notwithstanding Rule 92, the Standing Senate Committee on Human Rights be empowered to hold occasional meetings in camera for the purpose of hearing witnesses and gathering sensitive evidence

As individuals:

Cyberbullying Witness 1;
Cyberbullying Witness 2;
Cyberbullying Witness 3;
Cyberbullying Witness 4;
Cyberbullying Witness 5;
Cyberbullying Witness 6;
Cyberbullying Witness 7;
Cyberbullying Witness 8;
Cyberbullying Witness 9.

The witnesses each made a statement and answered questions.

At 12:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012
(18)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à huis clos, à 11 h 10, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Boisvenu, Harb, Jaffer, Meredith, White et Zimmer (7).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Dagenais (1).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, nonobstant l'article 92 du Règlement, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne est autorisé à se réunir à huis clos, de façon occasionnelle, pour entendre des témoins et recueillir des témoignages délicats.

À titre personnel :

Cyberintimidation témoin 1;
Cyberintimidation témoin 2;
Cyberintimidation témoin 3;
Cyberintimidation témoin 4;
Cyberintimidation témoin 5;
Cyberintimidation témoin 6;
Cyberintimidation témoin 7;
Cyberintimidation témoin 8;
Cyberintimidation témoin 9.

Les témoins font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 12 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 11, 2012
(19)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 2:36 p.m. in room 257, East Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Boisvenu, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (8).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, and Ceri Au, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Congress of Aboriginal Peoples:

Jenna Burke, National Youth Policy Coordinator.

Jer's Vision:

Jeremy Dias, Director and Founder.

Nova Scotia Department of Education:

Don Glover, Director, Student Services Division, Public School Branch (by video conference);

Rola AbiHanna, Guidance Consultant, Student Services Division (by video conference).

Ms. Burke and Mr. Dias each made a statement and, together, answered questions.

At 3:38 p.m., the committee suspended.

At 3:42 p.m., the committee resumed.

Ms. AbiHanna and Mr. Glover each made a statement and, together, answered questions.

At 4:29 p.m., the committee resumed in camera and, pursuant to rule 92(2)(e) considered a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be allowed to remain in the room for the in camera portion of today's meeting.

At 4:36 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012
(19)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 36, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Boisvenu, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White et Zimmer (8).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Congrès des Peuples Autochtones :

Jenna Burke, coordonnatrice, Politique nationale de la jeunesse.

Jer's Vision :

Jeremy Dias, directeur et fondateur.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse :

Don Glover, directeur, Division des services aux élèves, Direction des écoles publiques (par vidéoconférence);

Rola AbiHanna, conseillère en orientation, Division des services aux élèves (par vidéoconférence).

Mme Burke et M. Dias font chacun une déclaration, puis répondent ensemble aux questions.

À 15 h 38, la séance est suspendue.

À 15 h 42, la séance reprend.

Mme AbiHanna et M. Glover font chacun une déclaration, puis répondent ensemble aux questions.

À 16 h 29, la séance se poursuit à huis clos, et, conformément à l'article 92(2)(e) du Règlement, examine l'ébauche d'un ordre du jour.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle durant la partie de la réunion qui se déroule à huis clos.

À 16 h 36, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 11, 2012
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 6:30 p.m. in room 257, East Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Frum, Harb, Jaffer, Meredith, and White (6).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Dalhousie University:

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law.

University of Wisconsin-Eau Claire:

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Center (by video conference).

Mr. MacKay made a statement and answered questions with Mr. Patchin

At 7:51 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Frum, Harb, Jaffer, Meredith et White (6).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son examen de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Université Dalhousie :

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich.

University of Wisconsin-Eau Claire :

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation (par vidéoconférence).

M. MacKay fait une déclaration, puis répond aux questions avec M. Patchin.

À 19 h 51, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 11, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 10 a.m. to study upon the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this is the seventh meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the 41st Parliament. We have a mandate from the Senate to study issues related to human rights in Canada and elsewhere in the world.

My name is Mobina Jaffer, and as the chair of this committee, I am happy to welcome you this morning.

[*English*]

I want to welcome you here. We are very excited to hear from you. We have started our meetings very early this morning for the sole reason that we can hear from you, so we welcome your giving us the time. Before I proceed, I will ask the members to introduce themselves. I am Mobina Jaffer, and I am Chair of the Standing Senate Committee on Human Rights.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, and I represent Toronto, Ontario.

Senator Meredith: Senator Don Meredith, also from Ontario.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Senator Pierre Hugues Boisvenu from Quebec.

[*English*]

Senator White: Senator Vern White, Ontario.

Senator Harb: Mac Harb, Ontario.

The Chair: On November 30, 2011, the Standing Senate Committee on Human Rights was authorized to examine and report upon the issue of cyberbullying in Canada, with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

You know the cyberbullying definition from the UN, but I will repeat it because we have people watching:

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 10 heures, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la septième réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41^e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Je m'appelle Mobina Jaffer, et en tant que présidente de ce comité, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion.

[*Traduction*]

Bienvenue à tous. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire. Sachez que nous avons commencé nos réunions très tôt ce matin uniquement dans le but de pouvoir vous accueillir. Merci de prendre le temps de venir nous voir. Avant de vous donner la parole, je vais demander aux membres du comité de se présenter. Je m'appelle Mobina Jaffer et je suis présidente du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

Le sénateur Ataullahjan : Salma Ataullahjan; je représente Toronto, en Ontario.

Le sénateur Meredith : Sénateur Don Meredith, de l'Ontario également.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Sénateur Pierre Hugues Boisvenu, représentant du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur White : Sénateur Vern White, de l'Ontario.

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

La présidente : Le 30 novembre 2011, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a été autorisé à étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Vous connaissez la définition que donne l'ONU au mot cyberintimidation, mais je vais la répéter à l'intention de ceux et celles qui nous regardent :

Psychological bullying and hazing by adults or other children, including via information and communication technologies (ICTs) such as mobile phones and the Internet (known as “cyberbullying”).

Over the past decade, we have watched bullying move from our classrooms and playgrounds into our homes by way of the Internet. With the popularity of handheld devices and smart phones today, it has become very difficult, if not impossible, to escape cyberbullies. We can even make the argument that handheld device like BlackBerrys and iPhones have become a part of many young people’s anatomy as they are rarely separated from these devices.

We started off thinking that cyberbullying affects young people from the age of, say, 12 to 17 years. Last week, some young people told us that iPhones and cellphones are used by six-year-olds. Given that age difference, we believe that even more children are affected.

We welcome you here today. I want to tell my colleagues a little about you, and I am sure you will also say it. We have three organizations with us this morning. One is an anti-bullying organization that will be giving an international perspective. We also have the Anti-Bullying Alliance and Childnet International.

Can you please introduce yourself and say a little bit about your organization? Then, please make your presentation.

Lauren Seager-Smith, Coordinator, Anti-Bullying Alliance
Thank you for having us. I am Lauren Seager-Smith from the Anti-Bullying Alliance, based in England. We were formed in 2002 by the National Children’s Bureau and the National Society for the Prevention of Cruelty to Children. It was very clear that there was a need for a coordinated approach to tackling bullying in our schools within England. We are a membership body of organizations, schools and colleges committed to tackling all forms of bullying between children and young people.

I thought it would be helpful to begin with a brief overview of law and guidance related to bullying, including cyberbullying, in England as you may not be aware of it, then to give some headlines around current activities that are taking place in schools and to conclude with the challenges that we are facing in England, in relation to cyberbullying, at this time.

It is important to state, first of all, that bullying is not a specific crime in England, though there are laws and legislation that relate to bullying. The Education and Inspections Act 2006 states that every school must have measures to prevent all forms of bullying among pupils. These must be published in the school’s behaviour policy that should be communicated once a year to all pupils, school staff and parents.

Les brimades et le bizutage psychologiques de la part d’adultes ou d’autres enfants, y compris au moyen des technologies de l’information et de la communication (TIC) comme les téléphones mobiles et Internet (on parle alors de « cyberintimidation »).

Au cours des dix dernières années, nous avons vu comment le phénomène de l’intimidation s’est propagé des salles de classe et des terrains de jeux jusqu’à nos foyers, au moyen d’Internet. Vu la popularité des appareils mobiles et des téléphones intelligents, il est devenu difficile, voire impossible, d’échapper aux cyberintimidateurs. On peut même dire que les appareils mobiles comme les Blackberry et les iPhone sont devenus un appendice anatomique de beaucoup de jeunes, car ils ne s’en séparent pratiquement jamais.

Nous pensions au début que la cyberintimidation concernait les adolescents de 12 à 17 ans, à peu près. Mais la semaine dernière, des jeunes nous ont dit que des enfants de six ans avaient des iPhone et des téléphones mobiles. Le problème concerne donc un plus grand nombre d’enfants.

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous. Je vais présenter brièvement vos organisations à mes collègues, mais je suis sûre que vous le ferez aussi. Nous accueillons ce matin les représentants de trois organisations. La première est une organisation de lutte contre l’intimidation, qui nous parlera de ce problème au niveau international. Les deux autres sont l’Anti-Bullying Alliance et Childnet International.

Je vais vous demander de vous présenter et de dire quelques mots sur votre organisation. Vous avez la parole.

Lauren Seager-Smith, coordonnatrice, Anti-Bullying Alliance :
Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant votre comité. Je m’appelle Lauren Seager-Smith, de l’Anti-Bullying Alliance, qui a son siège en Angleterre. Notre organisation a été créée en 2002 par le National Children’s Bureau et la National Society for the Prevention of Cruelty to Children, car il était nécessaire de coordonner la lutte contre l’intimidation dans les écoles anglaises. Nos membres sont des organisations, des écoles et des collèges qui sont déterminés à lutter contre toutes les formes d’intimidation parmi les enfants et les adolescents.

Je vais commencer par vous donner un aperçu très général du dispositif législatif et des lignes directrices qui s’appliquent aux cas d’intimidation, y compris la cyberintimidation, en Angleterre, au cas où vous ne soyez pas très au courant. Ensuite, je vous parlerai de ce qui se fait dans les écoles, avant de conclure par quelques réflexions sur les défis qui se posent actuellement chez nous, pour ce qui est de la cyberintimidation.

Je dois commencer par dire qu’en Angleterre la cyberintimidation n’est pas une infraction en soi, même si certaines lois traitent de ce phénomène. L’Education and Inspections Act de 2006 dispose que chaque école doit prendre des mesures pour prévenir toute forme d’intimidation parmi ses élèves, notamment communiquer chaque année à tous les élèves, au personnel et aux parents les lignes de conduite qu’elle a adoptées à cet égard.

The Education and Inspections Act also gave head teachers the ability to discipline pupils for poor behaviour not on school premises. This has been particularly key in relation to cyberbullying. Our secretary of state for education has made it very clear that he would expect head teachers to take direct action in relation to cyberbullying that takes place outside of school hours at home.

In addition, wider search powers included in the Education Act 2011 gave teachers stronger powers to tackle cyberbullying by providing a specific power to search for and, if necessary, delete inappropriate images or files on electronic devices, including mobile phones. This, of course, is of particular interest in this country in relation to children's rights. Some children's rights organizations are concerned about teachers searching through pupils' mobile phones, and I think you need to be aware of that.

Harassing or threatening behaviour in communications can be a criminal offence under the Protection from Harassment Act 1997, the Malicious Communications Act 1988, the Communications Act 2003 and the Public Order Act 1986. For example, if a school thinks a crime may have been committed, they are advised to contact the police. Under the Malicious Communications Act 1988, it is an offence to send electronic communication to another person with the intent to cause distress or anxiety, that is indecent or grossly offensive, a threat, or information that is false and known or believed to be false by the sender. Importantly, although there is not a specific law against bullying, there are laws that can be used in relation to cyberbullying, and organizations in England, such as the Child Exploitation Online Protection Centre, do state this to children and young people and make it very clear that there can be a criminal offence related to cyberbullying.

In August 2009, the first teenage girl was jailed for bullying on Facebook. Keeley Houghton, age 18, pleaded guilty to harassment and was sentenced to three months in a young offenders' institute after she posted a message on Facebook saying that she would kill Emily Moore.

With regard to current activity in schools related to cyberbullying, it is worth mentioning that for the past seven years, England has held Anti-bullying Week each November. Anti-Bullying Week is now very much established in the school calendar, and it is a time for all schools and colleges to take up activities in relation to tackling bullying. We have focused on cyberbullying within that week, about three years ago. It was an extremely popular subject area and raised a lot of discussion around cyberbullying.

There has been some recent research done by Goldsmith College, University of London, into cyberbullying in adolescence. The research is still to be published, but they have agreed that we can share some of the findings with you today.

L'Education and Inspections Act donne également aux chefs d'établissement le pouvoir de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des élèves qui ont une conduite répréhensible en dehors des locaux scolaires. Notre secrétaire d'État à l'Éducation a dit très clairement que les chefs d'établissement avaient la responsabilité d'intervenir directement en cas de cyberintimidation, en dehors des heures scolaires et à domicile.

L'an dernier, notre gouvernement a adopté un texte plus musclé, l'Education Act de 2011, qui donne expressément aux enseignants le pouvoir de vérifier que des appareils électroniques, y compris les téléphones mobiles, ne contiennent pas d'images inappropriées et, le cas échéant, de les supprimer. Cela a bien sûr des répercussions sur les droits des enfants, et il faut que vous sachiez que certaines organisations de défense des droits des enfants s'opposent à ce que les enseignants aient le droit de vérifier le contenu des téléphones mobiles de leurs élèves.

Faire du harcèlement ou proférer des menaces au moyen d'un outil de communication peut être considéré comme une infraction pénale, en vertu du Protection from Harassment Act 1997, du Malicious Communications Act 1988, du Communications Act 2003 et du Public Order Act 1986. Par exemple, si une école soupçonne qu'une infraction a été commise, elle est censée en informer la police. Le Malicious Communications Act 1988 pénalise l'envoi d'un message électronique à une autre personne qui a pour but de lui causer de la détresse ou de l'anxiété, qui est indécent ou manifestement insultant, qui constitue une menace, ou qui contient des informations que l'auteur sait être erronées. Même si nous n'avons pas de loi spécifique contre la cyberintimidation, nous pouvons invoquer d'autres lois pour lutter contre ce phénomène, et en Angleterre, des organisations comme le Child Exploitation Online Protection Centre ne se lassent pas de rappeler aux enfants et aux jeunes que la cyberintimidation peut être considérée comme une infraction pénale.

C'est en août 2009 qu'une première adolescente a été emprisonnée pour s'être livrée à de l'intimidation sur Facebook. Keely Houghton, âgée de 18 ans, a plaidé coupable de harcèlement et a été condamnée à trois mois d'emprisonnement dans un établissement pour jeunes délinquants, parce qu'elle avait publié un message sur Facebook où elle disait qu'elle voulait tuer Emily Moore.

S'agissant des activités que les écoles organisent pour lutter contre la cyberintimidation, je dois vous dire que, depuis sept ans, l'Angleterre organise, chaque mois de novembre, la Semaine contre la cyberintimidation. Cette semaine fait désormais partie du calendrier scolaire, et elle donne lieu à toutes sortes d'activités que les écoles et les collèges organisent pour lutter contre l'intimidation. Il y a à peu près trois ans, le thème particulier de cette semaine-là était justement la cyberintimidation, et ça a suscité beaucoup d'intérêt et de discussions.

Le Goldsmith College, de l'Université de Londres, a récemment fait une recherche sur la cyberintimidation chez les adolescents, et même si les résultats ne sont pas encore publiés, le collège a accepté que nous vous en communiquions une partie aujourd'hui.

In this research, they found that the majority of schools have an acceptable-use policy for Internet use within the school, and it is within that acceptable-use policy that you would expect to see particular reference around cyberbullying. The majority of schools record incidents of bullying. Half of the schools do this on paper, and half do this online, through instant recording systems. There is no legal obligation for schools in this country to record incidents of bullying, although it is very much seen as good practice.

Half of the schools in the study had completely banned mobile phones from the school. There is ongoing debate within England as to best practice with regard to phones in schools. Some schools want to support phones as they see this as very much where children are at now with regard to technology, but other schools feel it is better not to have phones at all.

Sixty per cent of schools reported the cyberbullying incidents to a service provider to remove content, but they found that removal could take up to three months. Time and time again, we have had reports that it is very difficult to remove content from websites such as Youtube and Facebook and that, even if you do remove it, it does tend to pop up again somewhere else very quickly.

Schools reportedly dealt with cases both inside and outside schools; so they are making use of legislation, which makes that allowed. The sorts of actions that schools are currently taking to prevent cyberbullying include the training of all staff, providing e-safety information for parents, and using classroom resources provided by the Child Exploitation and Online Protection Centre; and these include a series of short films relating to cyberbullying.

The Anti-Bullying Alliance has identified challenges in relation to cyberbullying and our work with our member organizations in the schools. There is an ongoing problem in terms of the relation with service providers. It is very difficult for offensive content to be removed from sites. Time and again we hear that this takes a lot of time. Again, even if it is removed, it can appear somewhere else quickly; so it is not necessarily an answer.

In England, we are having reports that children are using social networking sites and have access to mobile phones at a younger and younger age. Your comment around children of six to seven years of age would not be unusual in England. It poses a problem when children do not necessarily have the maturity to handle the pitfalls of peer relationships within cyberspace. There are particular concerns around sexual content and how children manage that and also how they manage bullying on line. Sexting, the use of digital technology to send explicit images or messages, is becoming an ongoing problem, not only at secondary age but also primary age children. Recent research by the NFPCC

Les auteurs constatent que la majorité des écoles ont adopté une politique sur une utilisation raisonnable de l'Internet à l'intérieur des locaux scolaires, et c'est dans ce document qu'il devrait être fait mention de la cyberintimidation. La majorité des écoles signalent des cas d'intimidation. La moitié d'entre elles le font par écrit, l'autre moitié par Internet, en laissant un message. En Angleterre, la loi n'oblige pas les écoles à signaler les cas d'intimidation, mais elles sont fortement encouragées à le faire.

La moitié des écoles sondées par l'étude avaient complètement interdit l'utilisation de téléphones mobiles dans leurs locaux. On parle beaucoup, chez nous, des pratiques à adopter en ce qui concerne l'utilisation du téléphone à l'école. Certaines écoles estiment que ça fait partie des technologies que l'enfant doit savoir utiliser, mais d'autres écoles estiment qu'il vaut mieux interdire l'utilisation du téléphone.

Soixante pour cent des écoles ont signalé des cas de cyberintimidation à leur fournisseur de service afin qu'il supprime du contenu, mais elles ont constaté que cela pouvait prendre jusqu'à trois mois. À maintes reprises, nous avons entendu dire qu'il était très difficile de supprimer des contenus sur des sites web comme YouTube et Facebook, et même si vous réussissez à les faire supprimer, ils ressurgissent ailleurs très rapidement.

Selon l'étude, les écoles signalent les cas d'intimidation qui se produisent à l'intérieur et à l'extérieur de leurs locaux, ce qui signifie qu'elles se servent des dispositions législatives en vigueur. Pour lutter contre la cyberintimidation, elles donnent à leur personnel la formation adéquate, envoient des notes d'information aux parents, et utilisent en salle de classe le matériel didactique que leur fournit le Child Exploitation Online Protection Centre, notamment une série de court-métrages sur la cyberintimidation.

L'Anti-Bullying Alliance se heurte à plusieurs obstacles dans sa lutte contre la cyberintimidation et dans les efforts qu'elle déploie avec ses organisations membres dans les écoles. Nous avons toujours le même problème avec les fournisseurs de services, car il est très difficile de faire retirer un contenu offensant d'un site. On nous dit toujours que ça va prendre beaucoup de temps. Et comme je le disais tout à l'heure, même si on réussit à le faire enlever, le contenu peut ressurgir ailleurs très rapidement. Ce n'est donc pas nécessairement une solution.

En Angleterre, on entend dire que des enfants de plus en plus jeunes utilisent les réseaux sociaux et un téléphone mobile. Vous parlez d'enfants de six ou sept ans tout à l'heure, et en Angleterre, c'est de moins en moins rare. Cela pose des problèmes lorsqu'ils n'ont pas la maturité nécessaire pour éviter les pièges des relations dans le cyberespace. Ce qui nous préoccupe particulièrement, c'est le contenu sexuel de ces communications, comment les enfants réagissent à ça, et aussi comment ils réagissent à la cyberintimidation. Les sextos, c'est-à-dire les images ou les messages explicites envoyés au moyen des technologies numériques, sont un problème de plus en plus fréquent non

suggests that sexting is often coercive; girls are the most adversely affected; sexting between children and young people reveals wider sexual pressures; and ever younger children are affected.

It is particularly difficult within schools to manage incidents of sexting because it brings in other concerns around sex relationships, education and child protection issues around very young children. There are also concerns that children who are involved in sexting can end up on the sex offenders register or be prosecuted for crimes related to sexual offences. Therefore, this is an area of real ongoing concern for us.

ABA believes that cyberbullying in all of its various forms will not be tackled unless you provide children and young people with education and support for healthy peer relationships, including sexual relationships. We very much believe that what you see in cyberspace is just a wider manifestation of all relationships between children and young people, whether online or off-line, and that the children and young people today do not see those two lives as separate. Rather, they see their lives on social networking sites as their everyday lived reality. Sometimes for the older generation it is difficult to comprehend what that means.

We believe that technical solutions in this area have a place, but they very quickly become outdated. Young people need to be taught principles of respect and safety within relationships, whether that is off-line or online.

Stan Davis, Co-researcher, Youth Voice Project, Stop Bullying Now: My name is Stan Davis, and I am a school counsellor and child therapist and researcher in the United States. I have written a couple of books. I maintain a website, and I train educators in bullying prevention strategies. I have contributed to a book about cyberbullying as well. I want to echo what you have said. I cannot give the legal perspective, not being a lawyer, but I will talk about what I see as the best practices in this field from a U.S. perspective.

First, many of us believe that it is key for young people to be actively involved in creating their own codes for digital citizenship — the scenario where leadership has to come from youth with adult support because the lives and the types of relationships and communication that young people have are in some ways outside our understanding. It is very difficult for adults to get it right as we tell young people they should do this and should not do that. We found that as we shift the frame conceptually sometimes from cyberbullying to digital citizenship and to what it means to be a positive citizen of this new world that young people are moving into, we get a lot of creative thinking and a lot of potential for teenagers teaching other teenagers and teaching younger people, which leads to much improved behaviour in the digital world.

seulement chez les adolescents, mais aussi chez les enfants plus jeunes. Selon des études récentes de la NFPCC, ces sextos sont souvent coercitifs; ils touchent surtout les filles; les sextos entre les enfants et les adolescents révèlent des pressions sexuelles exacerbées; et même les enfants plus jeunes sont touchés par ça.

Il est particulièrement difficile, pour les écoles, de contrôler les sextos, car ils font intervenir d'autres problèmes relatifs aux relations sexuelles, à l'éducation et à la protection des très jeunes enfants. De plus, les enfants qui envoient des sextos peuvent se retrouver sur le registre des délinquants sexuels ou être poursuivis pour des infractions liées à des infractions sexuelles. C'est donc un problème qui nous préoccupe beaucoup.

L'ABA part du principe qu'on ne règlera pas le problème de la cyberintimidation tant qu'on n'aura pas donné aux enfants et aux adolescents l'éducation et le soutien nécessaires pour avoir des relations saines avec leurs pairs, y compris des relations sexuelles. Nous sommes convaincus que ce qu'on constate dans le cyberspace n'est qu'une manifestation amplifiée des relations réelles qui existent entre les enfants et les adolescents, que ce soit sur Internet ou non, et que les enfants et les adolescents d'aujourd'hui ne font pas la distinction entre le monde réel et le monde virtuel. Ils considèrent plutôt que leurs sites de réseautage font partie de leur réalité quotidienne. Pour les générations plus anciennes, c'est parfois difficile à comprendre.

Il y a des solutions techniques à ce genre de problème, mais elles deviennent très rapidement désuètes. Ce qu'il faut, c'est enseigner aux jeunes les principes du respect et de la sécurité dans les relations interpersonnelles, que ce soit sur Internet ou ailleurs.

Stan Davis, corecherchiste, Youth Voice Project, Stop Bullying Now : Je m'appelle Stan Davis et je suis conseiller scolaire, psychologue pour enfants et chercheur aux États-Unis. J'ai écrit plusieurs ouvrages. J'ai un site web, j'enseigne aux éducateurs des techniques de prévention contre l'intimidation, et j'ai contribué à un livre sur la cyberintimidation. Je vais me faire l'écho de ce que vous avez dit. Je ne peux pas parler de la loi, car je ne suis pas avocat, mais je vais vous présenter ce que je considère comme des pratiques exemplaires dans ce domaine, du point de vue des États-Unis.

Premièrement, nous sommes nombreux à penser qu'il est important que les adolescents s'intéressent activement à la création de leur propre code en matière de citoyenneté numérique. Autrement dit, c'est l'adolescent qui doit forger son propre leadership, avec l'aide des adultes, parce que le genre de vie et de relations qu'il mène échappe en partie à notre compréhension. Il est très difficile pour les adultes de réussir à faire comprendre à l'adolescent ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire. Quand on essaie de passer du concept de la cyberintimidation à celui de la citoyenneté numérique, qui définit ce qu'est un citoyen positif en cette ère nouvelle, ça encourage la pensée créative et on s'aperçoit que les adolescents sont beaucoup mieux placés pour apprendre des choses aux autres adolescents et aux enfants plus jeunes, ce qui aboutit à un comportement nettement meilleur dans l'univers numérique.

Second, we need to continue the work we have done in helping young people to be resilient and to not crumble in the face of small difficulties. As with flesh and blood bullying, cyberbullying includes events that are fairly small and events that are fairly large. Many of us feel that it is important to remember that we are not only trying to suppress mean behaviour but also we are trying to help children to survive and thrive when they are dealing with mean behaviour, since we will not ever be able to lower the rate of mean behaviour to zero. It is important to keep both those perspectives in mind. They are not opposites. We are not saying that we are not trying to stop cyberbullying; we just want kids to be more resilient. At the same time, if the only focus is stopping cyberbullying, then we may not be helping kids optimally to understand that if someone else does not like you, it does not mean there is something wrong with you. Both those perspectives are important. The media environment that young people are growing up in these days is often one in which, as on reality shows, someone else judges you and then you cry, whether it is a music show or model show or something else. The idea that we have a resilient sense of self is also important.

One of the issues that we have to think about as well as the technological solutions that would stop cyberbullying are the organizational and profit-making situations that involve the violation of young people's privacy. To give one example of something that bothers many of us very much, we know that young people sign up for Facebook accounts at a much younger age than Facebook allows. They lie. Even if they follow the Facebook guidelines, it can be a problem — and a number of us have had an ongoing struggle with Facebook about this — because their default privacy settings when someone sets up an account are wide open. The default privacy settings involve potentially a great deal of abrogation of privacy. One has to go in and choose the settings that say other people cannot see personal information, information cannot be shared with the world, and information cannot be accessible to everyone without my consent. I think this should be addressed. It should be a great deal more difficult for young people, who may not have the best judgment about the future and their situation, to set up an environment in which everyone can have access to all kinds of information about them, but by default. That whole issue of privacy, if that word has any meaning any more, has an importance as well.

It is important to have consequences in law. I agree completely with you, and we have seen this most clearly in the area of sexting, that the law can have tremendous unintended negative consequences if we are looking at large or long-range consequences for behaviour that may be coerced or behaviour that may happen between friends. It can really discourage reporting and traumatize people in ways that do not help if we equate un-coerced sexting between same-age peers with a long-term sex offender.

Deuxièmement, nous devons poursuivre nos efforts et apprendre aux adolescents à être résilients, c'est-à-dire à ne pas renoncer à la moindre difficulté. Tout comme l'intimidation physique, la cyberintimidation est tantôt mineure, tantôt grave. Il ne faut pas oublier que notre objectif n'est pas seulement d'éliminer les comportements répréhensibles, mais aussi d'essayer d'aider les enfants à faire face à ce genre de comportement et à s'aguerrir, car nous n'arriverons jamais à éliminer complètement ces comportements. Il est important de bien garder ces deux perspectives à l'esprit. Elles ne sont pas opposées. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas lutter contre la cyberintimidation; nous voulons simplement que les enfants soient plus résilients. Car il faut bien comprendre que si notre seul objectif est d'éradiquer la cyberintimidation, on n'aide pas vraiment les enfants à comprendre que ce n'est pas parce que quelqu'un ne les aime pas qu'ils doivent avoir quelque chose à se reprocher. Ces deux perspectives sont importantes. L'environnement médiatique dans lequel les enfants grandissent aujourd'hui est tel que, bien souvent, comme on le voit dans les émissions de télé-réalité, il y a quelqu'un qui vous juge et qui vous fait pleurer, que ce soit une émission de variétés, un défilé de mode ou autre. Il est donc tout aussi important d'apprendre à être résilient.

Outre les solutions technologiques qui permettent d'empêcher la cyberintimidation, il faut aussi s'intéresser aux structures organisationnelles et lucratives qui se traduisent par une violation de la vie privée des adolescents. Je vais vous donner un exemple qui préoccupe un grand nombre d'entre nous. Nous savons que des adolescents s'inscrivent sur Facebook alors qu'ils sont loin d'avoir l'âge requis. Ils mentent, tout simplement. Même quand ils respectent les directives de Facebook, ça peut être un problème — et nous avons constamment des difficultés avec Facebook à ce sujet — parce que les paramètres par défaut en matière de protection de la vie privée sont très vagues. Autrement dit, ces paramètres permettent de nombreuses violations de la vie privée. Il faut prendre la peine de choisir les paramètres qui empêchent les autres d'avoir accès à nos renseignements personnels, et qui interdisent la divulgation de ces renseignements personnels sans notre consentement. Il va falloir se pencher sur ce problème. Il faudrait qu'il soit beaucoup plus difficile pour les adolescents, qui n'ont pas toujours suffisamment de jugeote pour penser aux conséquences que cela pourra avoir pour leur avenir et pour eux-mêmes, de s'inscrire dans un système où tout le monde peut avoir accès à toutes sortes d'informations sur eux. La protection de la vie privée, si ça veut encore dire quelque chose, c'est tout aussi important.

Il faut que la loi prévoit des sanctions. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que, et nous en avons un exemple flagrant avec les sextos, que la loi peut avoir d'énormes conséquences négatives imprévues, notamment à long terme, pour ce qui est des comportements sous la contrainte ou des comportements entre amis. Si elle pénalise autant un sexto échangé sans contrainte entre deux jeunes du même âge que l'infraction commise par un délinquant sexuel récidiviste, la loi risque de dissuader les gens de signaler ce genre de comportement et de les traumatiser inutilement.

We have had some excesses in this country. Our law tends not to be national but local. We have had some real excesses in this country in terms of too-great consequences and criminalization of behaviour that could be dealt with at a lower level of intervention. Certainly, we need laws specifically around the exploitation of youth by adults and about intensely cruel behaviours.

Along with that, we need technology, which will always be bypassed. There is a place specifically for technology that will help us to identify who posted something or where something is coming from. We are behind on that. I know from being a therapist that phone harassment behaviour changed very much with the advent of caller ID, where people saw the potential that someone might figure out who you were. One of the things that drive cyberbullying is what my friend Ms. Nancy Willard calls the “you-don’t-know-who-I-am effect.” When people say, “I am anonymous; I have a screen name; and no one knows who I am,” it becomes much easier to do mean behaviour. We know through all the research on lying and aggression that if you are known to be who you are, mean behaviour is less likely. The technological solutions that I hope would be developed are ones that would make it clear who has posted or who has originated something, as well as efforts to remove materials quickly and permanently. It is difficult because people can pick up material and post it somewhere else.

There are three other points I want to make. First, in a very large national study that Charisse Nixon from Penn State and I have done, we found that bullied youth most wanted peer support and encouragement. There are some encouraging trends in terms of identifying young people who, on online forums or other ways, will provide encouragement and support.

There was a series of communications that culminated in a book called *Letters to a Bullied Girl*, also sometimes called *Olivia’s Letters*. It shows the potential for anonymous notes of support or even by name. I heard from a young woman the other day who put up a Facebook page at her school devoted to compliments from people at the school to other people at school. These efforts to create meaningful peer support can make a big difference in reducing the negative impact of cyberbullying. There is an extent to which, if I am involved in a support activity, I am going to be less likely to post mean or critical statements.

Two more things: This is an area where there is a need for tremendous support and guidance for parents, many who do not understand the world the kids are in or the extent to which their kids are on technology. My friend Elizabeth Englander at Bridgewater State University in Massachusetts finds that many kids in high school are going to sleep when their parents put them to bed, waiting until their parents fall asleep, getting up in the

Aux États-Unis, nous avons commis des excès. Nos lois sont souvent locales plutôt que nationales. Nous avons vraiment commis des excès en pénalisant trop lourdement des comportements qui auraient pu être sanctionnés avec moins de sévérité. C’est vrai qu’il faut des lois pour empêcher l’exploitation des enfants et des adolescents par des adultes et pour punir des comportements particulièrement cruels.

Nous avons aussi besoin de la technologie, même s’il est toujours possible de la court-circuiter. Elle nous permet de retracer l’identité de l’auteur ou l’origine d’un message. Mais nous avons pris du retard à ce niveau-là. Je sais, par mon expérience de psychologue, que le harcèlement au téléphone a beaucoup changé avec l’invention de l’affichage numérique de l’identité de l’appelant, car les gens se sont rendu compte qu’on pouvait les retracer. L’une des choses qui encouragent la cyberintimidation, c’est ce que mon amie Nancy Willard appelle « la planque de l’anonymat ». Les gens se disent : « je suis anonyme, j’ai un pseudo, mais personne ne sait qui je suis », et ça encourage les comportements répréhensibles. Toutes les études sur le mensonge et l’agression montrent bien que les gens dont la véritable identité est connue sont moins susceptibles de se livrer à des comportements répréhensibles. J’espère qu’on mettra au point des solutions technologiques qui permettront d’identifier clairement celui qui a publié un message ou qui en est à l’origine, et de supprimer rapidement et définitivement des contenus offensants. Pour l’instant, c’est difficile car les gens peuvent les télécharger et les publier ailleurs.

J’ai trois autres observations à faire. Premièrement, dans une étude nationale très importante que Charisse Nixon, de l’Université de Pennsylvanie, et moi-même avons réalisée, nous avons constaté que les jeunes victimes d’intimidation avaient surtout besoin du soutien et des encouragements de leurs camarades. On voit se dessiner des tendances encourageantes, avec des jeunes qui s’identifient, sur Internet ou ailleurs, pour apporter des encouragements et du soutien à ceux qui en ont besoin.

Le livre intitulé *Letters to a Bullied Girl*, qu’on appelle parfois aussi *Olivia’s Letters*, est le compte rendu de plusieurs communications qui ont été données à ce sujet. Il montre bien les effets positifs que peuvent avoir des lettres de soutien anonymes ou même avec le nom de l’auteur. Une jeune femme m’a dit l’autre jour qu’elle avait créé une page Facebook à son école pour recueillir les compliments que les élèves se font entre eux. C’est très important d’encourager le soutien des camarades, car ça peut contribuer à réduire considérablement l’impact négatif de la cyberintimidation. Dans une certaine mesure, quand on participe à ce genre de manifestations de soutien, on est moins enclin à publier des commentaires méchants ou critiques.

J’ai deux autres observations. C’est un domaine où les parents ont un rôle important à jouer au niveau du soutien et des conseils, mais il y en a beaucoup qui ne comprennent pas le monde dans lequel vivent leurs enfants ou qui ignorent complètement quelle utilisation ces derniers font de la technologie. Mon amie Elizabeth Englander, de l’Université Bridgewater du Massachusetts, a constaté que beaucoup d’élèves du secondaire vont se coucher

middle of the night and spending four or five hours on electronic communication. They get back in bed, are either asleep or pretending to be when their parents come to wake them up, and then falling asleep during the school day. Parents have no idea of the amount of time their children are spending on devices and are providing these devices to children at this younger age. There is a lot of parenting education to be done, balancing that against kids' needs and feeling that they must be part of this electronic communication environment.

On the other side, the reason that children often do not go to their parents for help is out of their fear that they will have their cell phone taken away, their Facebook account cancelled or something else. To them, it means they are out of touch with the world and it feels almost like a death to lose that. Parents have this extraordinarily difficult pathway to negotiate now and do anything we can to help them. I have one last plea about terminology.

We invented the term “bullying” because we thought it would help us understand the phenomenon. The difficulty is that along with the verb come all these nouns which are not helpful. We start labelling children as bullies, cyberbullies or victims, and I would like to plea that we avoid these words. One child may be mean towards someone at one point, have someone else be mean or be a witness at another point. However, I found if we start using the nouns to label — in other words, cyberbullies do this, bullies do this or victims do this — kids become either stigmatized or let themselves off the hook. When I asked kids who was a bully, the answer that is behind their thinking is, “someone who is not me.” I think we should always be looking at actions rather than some kind of judgment of character.

That is the overview of what can be done and what the best practices are: try to set standards for behaviour with lots of peer involvement and teaching; do everything we can as adults to protect kids from mean behaviours, including from exploitation by businesses that provide services to youth in the digital world; and do everything we can to get support coming from peers, parents and other adults.

The Chair: Thank you very much. We appreciate your presentation.

Will Gardner, Chief Executive Officer, Childnet International: Thank you for the invitation. Childnet is a children's charity based in the U.K., and our mission is to help make the Internet a great and safe place for children.

Since January 2011, Childnet also formed a part of the U.K. Safer Internet Centre. There is a Safer Internet Centre in every EU country. One of the roles we fulfill is to organize Safer

quand leurs parents leur disent, mais ils attendent que leurs parents soient endormis pour se relever en plein milieu de la nuit et passer quatre ou cinq heures au téléphone ou sur Internet. Ils retournent ensuite se coucher, dorment ou font semblant de dormir lorsque leurs parents viennent les réveiller, et se rendorment ensuite à l'école. Les parents n'ont aucune idée du nombre d'heures que leurs enfants passent à jouer avec ces appareils, appareils qu'ils leur offrent d'ailleurs de plus en plus tôt. Il y a beaucoup à faire pour éduquer les parents, même si, d'un autre côté, il faut aussi que les enfants aient la possibilité de faire partie de l'univers des communications électroniques.

Cela dit, si un enfant ne s'adresse pas à ses parents quand il a besoin d'aide, c'est souvent parce qu'il a peur qu'ils lui confisquent son téléphone mobile ou qu'ils lui annulent son compte Facebook. Car à ce moment-là, il se sent complètement isolé du reste du monde, et pour lui, c'est comme être mort. Les parents ont donc un parcours extrêmement difficile à négocier, et ils doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour aider leurs enfants. J'aimerais dire une dernière chose à propos de la terminologie.

Nous avons inventé le mot « intimidation » parce que nous croyions que ça nous aiderait à comprendre le phénomène. Le problème qui se pose, c'est qu'à ce mot, il y en a toutes sortes d'autres qui se raccrochent, et ça ne nous aide pas beaucoup. On en arrive à mettre des étiquettes sur les enfants : intimidateurs, cyberintimidateurs ou victimes, et j'aimerais bien qu'on cesse d'employer ces mots. Le même enfant peut être méchant à l'égard d'un autre, être la victime de la méchanceté d'un autre ou être témoin d'un comportement méchant. Mais si nous commençons à utiliser des étiquettes pour les désigner — par exemple, les cyberintimidateurs font ci, les intimidateurs font ça, ou les victimes font autre chose —, les enfants vont se sentir soit stigmatisés soit déculpabilisés. Quand je demande à un enfant qui était l'intimidateur, au fond de lui-même, il pense toujours : « c'est quelqu'un d'autre que moi ». À mon avis, ce sont les actes qui doivent compter, et pas le caractère.

Voilà donc ce qu'il est possible de faire, à l'aide de pratiques exemplaires : établir des normes de comportement avec la participation active des camarades et des enseignants; faire tout ce que nous pouvons, en tant qu'adulte, pour protéger les enfants contre des comportements répréhensibles, y compris leur exploitation par des entreprises qui fournissent des services numériques aux jeunes; et obtenir le maximum de soutien des pairs, des parents et des autres adultes.

La présidente : Merci beaucoup. Votre exposé était très intéressant.

Will Gardner, président-directeur général, Childnet International : Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître. Childnet est un organisme d'aide à l'enfance, qui a son siège au Royaume-Uni et dont la mission est de contribuer à faire d'Internet un espace sûr et attrayant pour les enfants.

En janvier 2011, Childnet a créé le Centre Internet sans crainte au Royaume-Uni. Il en existe un dans chaque pays de l'Union européenne. Notre rôle consiste notamment à organiser la

Internet Day in our country, to try to mobilize as many organizations as we can to raise awareness about the safe and responsible use of technology.

In our work we go out to schools, and I am interested in what you were saying about younger users. We talk to children in schools, parents and school staff, but we are getting requests to get younger and younger in our presentations and conversations with children. At the beginning, we always believed we needed to talk to children when their relationship with technology is in formation to influence the behaviours that they then adopt. That led us to start with primary school age children, but more and more we get requests from the very first year of primary school, which are children aged four and five. Sometimes we even speak to children at the ages of three and four about very simple messages of using technology and talking to someone if you get into difficulty.

In this presentation, I wanted to share some works that we have done in the U.K. as well as some other initiatives that are going on. In recent studies, we found that about 20 per cent of 9- to 16-year-olds said they had been bullied and 8 per cent of children and young people said they had been cyberbullied. You can see the cyberbullying is a subset of this bullying entity.

I wanted to share some guidance that we wrote for schools in the U.K. We did this with the idea of trying to educate the school community about how children are using technology, what the law says in relation to this issue, what cyberbullying actually is and to give — and there are two main chapters — steps that you can take to prevent and respond to cyberbullying.

In broad terms, the message is that cyberbullying is bullying. There are some features about the technology that make it different, but in its essence it is bullying. It is about the behaviours between two different actors.

We produced a document about 35 pages long and knew that it was likely to sit on the bookshelves of the head teachers throughout the country. Therefore, we also produced an eight-page summary document to try to give this information legs and get it out through the school community, so it would sit on the staff coffee table, for example. After we produced this work, we also had the teaching unions in the country come to us and say, “We need guidance to protect our teachers and school staff from cyberbullying.”

If you look at research, about 35 per cent of teachers say they have witnessed the cyberbullying of a colleague. This is a really interesting and important area. It is something that affects children and school staff, but we also know that it can involve parents, too. The response we advocate in terms of cyberbullying for schools is something we call the whole-of-school-community approach. This reiterates some of what the previous witnesses

Journée de la sécurité sur Internet, et à mobiliser le maximum d'organisations pour sensibiliser la population quant à l'utilisation sûre et responsable de la technologie.

Notre travail nous amène à nous rendre dans les écoles, et ce que vous avez dit à propos des utilisateurs de plus en plus jeunes m'intéresse tout particulièrement. Dans les écoles, nous parlons aux enfants, aux parents et au personnel de l'établissement, mais on nous demande de nous adresser à des enfants de plus en plus jeunes. Au début, nous pensions qu'il fallait prendre contact avec les enfants quand ils commencent à utiliser la technologie, afin d'influer sur leur comportement. C'est pour ça que nous avons commencé avec des enfants de l'école primaire, mais de plus en plus, on nous demande de parler aux enfants dès la première année du primaire, et ce sont des enfants de quatre et cinq ans. Il nous arrive même de parler à des enfants de trois et quatre ans pour leur expliquer comment envoyer de simples messages et parler à quelqu'un en cas de difficultés.

J'aimerais profiter de cette occasion pour vous parler de certaines études que nous avons faites au Royaume-Uni ainsi que des initiatives que nous avons entreprises. Dans des études récentes, nous avons constaté qu'environ 20 p. 100 du groupe des 9 à 16 ans estimaient avoir été victimes d'intimidation et que 8 p. 100 des enfants et des adolescents disaient avoir été victimes de cyberintimidation. On voit que la cyberintimidation est une sous-catégorie de l'intimidation.

J'aimerais vous faire part de certaines lignes directrices que nous avons établies pour les écoles au Royaume-Uni. Nous l'avons fait dans le but d'informer le personnel de ces établissements sur l'utilisation que les enfants font de la technologie, ce que la loi prévoit dans ce domaine, et ce qu'est la cyberintimidation, et afin de leur proposer toute une série de mesures — elles sont répertoriées dans deux grands chapitres — pour lutter contre la cyberintimidation et pour y faire face.

En gros, nous leur disons que la cyberintimidation, c'est de l'intimidation. Le fait qu'elle se fasse au moyen de la technologie change un peu les choses, mais c'est de l'intimidation quand même, qui décrit un comportement entre deux protagonistes différents.

Nous avons préparé un document de 35 pages, mais comme il avait de fortes chances de dormir sur les étagères des chefs d'établissement, nous avons aussi préparé un résumé de huit pages pour que l'information soit vraiment relayée au personnel des établissements et que le document puisse être consulté dans la salle des professeurs, par exemple. Après la publication de ce document, les syndicats d'enseignants du pays sont venus nous voir pour nous demander des conseils sur la façon de protéger leurs enseignants et le personnel des établissements contre la cyberintimidation.

D'après les études sur le sujet, environ 35 p. 100 des enseignants disent avoir été témoins de la cyberintimidation d'un collègue. C'est une constatation intéressante. C'est un phénomène qui touche les enfants et le personnel des établissements, mais nous savons aussi qu'il peut faire intervenir les parents également. Ce que nous préconisons, pour lutter contre la cyberintimidation dans les écoles, c'est une approche

were saying about the school reaching beyond the school gate. It needs to reach out and inform parents, children, young people, teachers, but also all school staff and leadership. Everyone needs to be aware of what cyberbullying is and the fact that it has an impact. There is a role for everyone within this community in preventing and responding to cyberbullying, and we want to engender that approach when we talk about cyberbullying in schools.

Ms. Seager-Smith spoke about the reach of the school, where the head teacher has powers to go beyond the school gate in regulating the behaviour of pupils. That is a very significant power for head teachers in relation to cyberbullying when it can often take place on services like Facebook, BlackBerry Messenger or Windows Live Messenger, which children in the U.K. are often not able to access within the school community. However, we know it has a direct impact on the school life of those children who have been involved. We want to encourage schools to take on that role.

We also know that it is not just the pupils; we know that sometimes school teachers have gone back and made comments on social networking sites about their class, parents and teachers at the school. We know that sometimes parents have posted cyberbullying comments about teachers at the school, for example.

We really see that there is a role to reach out beyond the school and educate children, young people and the whole school community.

Another thing I wanted to raise was the inspections regime in the U.K. We have an organization called Ofsted that goes to inspect the schools across the country. There are key criteria it considers. One is the quality of teaching and the effectiveness of school leadership, but one category is the behaviour and safety of the children. It is a really powerful tool to leverage with school leadership and the head teacher, because they are in a position where they have to evidence what they have done in order to assure and maintain the safety of the children in their care. It is an important lever that we have.

Cyberbullying is specifically mentioned in the Ofsted framework.

You have heard about policies, and Ms. Seager-Smith has mentioned about the acceptable-use policies. It is important that cyberbullying features in behavioural, anti-bullying policies that schools have. Also, in the way that Mr. Davis was mentioning, it is important that these policies are owned by the school community. If you can have the input of children and young people in policy formation, that is fantastic. It is the role of the school leadership to make these policies living, breathing entities, so that they are not

tous azimuts, en ce sens que, comme l'ont dit les témoins précédents, l'école va bien au-delà des locaux scolaires, elle inclut toute la collectivité. Elle doit donc informer les parents, les enfants, les jeunes, les enseignants ainsi que le personnel et la direction de l'établissement. Tout le monde doit savoir ce qu'est la cyberintimidation et ses conséquences. Chaque membre de la collectivité a un rôle à jouer pour prévenir la cyberintimidation et pour intervenir lorsqu'un cas se produit, et c'est cette approche que nous voulons encourager quand nous parlons de la cyberintimidation dans les écoles.

Mme Seager-Smith a parlé des pouvoirs qui ont été conférés aux écoles, en ce sens que le chef de l'établissement peut réglementer la conduite des élèves en dehors des locaux scolaires. C'est un pouvoir important que détiennent les chefs d'établissement, quand on sait que la cyberintimidation se produit souvent sur des supports comme Facebook, BlackBerry Messenger ou Windows Live Messenger, auxquels les élèves britanniques n'ont généralement pas accès dans les locaux de l'école. Et pourtant, nous savons que cela a un impact direct sur la vie scolaire des enfants qui utilisent ces supports-là. Nous encourageons donc les écoles à exercer ces pouvoirs.

Nous savons aussi que les élèves ne sont pas les seuls en cause, et que parfois, des enseignants font des commentaires sur leur réseau social à propos de leurs élèves, des parents et des autres enseignants à l'école. Sans parler des parents qui, eux aussi, peuvent publier des commentaires méchants sur des enseignants de l'école, par exemple.

Nous sommes convaincus que la lutte contre la cyberintimidation ne se limite pas à l'école et qu'il faut éduquer les enfants, les jeunes et l'ensemble du personnel.

J'aimerais maintenant dire quelques mots du régime d'inspection qui existe au Royaume-Uni. Nous avons une organisation, l'Ofsted, qui fait des inspections dans les écoles de l'ensemble du pays, sur la base d'un certain nombre de critères. Ces critères portent notamment sur la qualité de l'enseignement et l'efficacité de la direction de l'établissement, mais ils portent aussi sur la conduite et la sécurité des enfants. Ces inspections sont très utiles, car elles obligent la direction et le chef de l'établissement à rendre des comptes sur ce qu'ils ont fait pour assurer la sécurité des enfants qui leur sont confiés. C'est pour nous un outil important.

La cyberintimidation fait expressément partie du mandat de l'Ofsted.

Vous avez entendu parler des politiques en vigueur, et Mme Seager-Smith a fait allusion à celles qui se fondent sur une utilisation raisonnable des technologies. Il est important que la cyberintimidation figure dans les politiques qu'adoptent les écoles en ce qui concerne la conduite des élèves et la lutte contre l'intimidation, et c'est encore mieux si les enfants et les adolescents participent à l'élaboration de ces politiques. C'est à la direction de l'établissement de s'assurer que ces politiques ne

documents on a shelf; they are the rules of the road in relation to technology, both in and out of school, and both children and staff at the school must know where the rules are.

We set up in the U.K. a helpline called POSH, the Professionals Online Safety Helpline. Forgive the acronym. It is open to teachers, head teachers and social workers. When they have issues with technology, they can call or email this helpline. This is about a year old, and it is starting to grow in the number of responses it is getting. We are getting calls from head teachers raising issues — like those Mr. Davis mentioned — about a lot of under-13s using Facebook at school, or issues revolving around sexting at their school — “What can I do?” There are also things like, “Parents have been bullying a teacher in my school. What can I do to respond?”

It is throwing up a number of tricky policy areas that school leadership has to tackle. We are pleased to have something like this to support schools in this way.

Education is a key part of the work that we do. Over the last five years, we have seen a range of different materials made available for schools. It is important that when we are providing this to schools, we make it available as accessibly as we can and encourage teachers to use this within their environments.

There has been a reticence because of technology. Teachers need to have resources that they can feel comfortable with to be able to address these particular issues within the classroom. A range of resources have been developed here in the U.K., but also across the world, that are really useful and internationally applicable that people can use in the classroom.

That training needs to go to teachers, too; education is important to school staff. The fact that school staff are on the receiving end of cyberbullying is an opportunity to make a connection to say, “Listen, this is something that is affecting you. You need to be informed about social networking and know how you can use this safely and professionally, and you need to share this knowledge with your pupils.” Therefore, staff education and training is something we focus on.

Policy is catching up in this area. We needed policies to ensure school staff knew it is not good practice to make friends with their pupils on Facebook, for example. When they were receiving a request, quite often school staff were having to make up their minds on the cuff, as they went along. It is important they are given the support they need to be able to navigate these environments safely.

I will restrict my remarks to one or two more comments in that we want to give confidence to schools that they are able to have systems in place for dealing with bullying and so that these systems are relevant for cyberbullying. They are not completely different things. It is an important thing to give confidence to

sont pas reléguées aux oubliettes, qu’elles font partie de la vie scolaire et qu’elles correspondent bien à l’attitude qu’il faut avoir vis-à-vis des technologies, à l’école et en dehors; il est important bien sûr que les enfants aussi bien que le personnel connaissent parfaitement ces règles.

Au Royaume-Uni, nous avons une ligne d’assistance téléphonique qu’on appelle POSH, la Professionals Online Safety Helpline. Ne faites pas attention au sigle. La ligne est accessible aux enseignants, aux chefs d’établissement et aux travailleurs sociaux. Quand ils ont des problèmes relatifs à la technologie, ils peuvent téléphoner ou envoyer un courriel. La ligne a été créée il y a à peu près un an, et elle reçoit de plus en plus d’appels, notamment des chefs d’établissement qui s’inquiètent — comme l’a indiqué M. Davis — que de plus en plus d’enfants de moins de 13 ans utilisent Facebook à l’école, ou qui demandent ce qu’il faut faire en cas de sextos à l’école. Ils s’inquiètent aussi parfois que des parents fassent de l’intimidation à l’égard d’un enseignant de leur école, et ils demandent quoi faire.

Les chefs d’établissement font vraiment face à des problèmes délicats, et nous sommes heureux qu’ils aient accès à ce genre de soutien.

L’éducation est une composante importante de notre travail. Au cours des cinq dernières années, nous avons mis à la disposition des écoles différents matériels didactiques. Nous essayons de les rendre aussi accessibles que possible pour encourager les enseignants à les utiliser dans leur classe.

Il y a parfois de la réticence face à la technologie. Les enseignants doivent pouvoir utiliser des ressources avec lesquelles ils se sentent à l’aise pour parler de ces problèmes en salle de classe. Toutes sortes de ressources ont été mises au point au Royaume-Uni et dans les autres pays, qui sont vraiment utiles à l’enseignant et qui peuvent être utilisées dans les autres pays.

Les enseignants et le personnel de l’école ont eux aussi besoin de formation. Comme ils sont aussi la cible de cyberintimidation, il est facile de leur démontrer que c’est un phénomène qui les touche et qu’ils doivent par conséquent s’informer sur la façon d’utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité et avec professionnalisme, et en informer à leur tour leurs élèves. Nous accordons donc beaucoup d’importance à l’éducation et à la formation du personnel.

De plus en plus d’écoles adoptent des politiques dans ce domaine. Nous en avons besoin parce qu’il fallait s’assurer que le personnel de l’école sache qu’il vaut mieux ne pas avoir des relations sociales avec des élèves sur Facebook, par exemple. Quand ils en recevaient la demande, très souvent, les enseignants étaient pris au dépourvu, et ils acceptaient. Il est important qu’ils reçoivent le soutien nécessaire pour pouvoir naviguer dans cet environnement en toute sécurité.

Permettez-moi d’ajouter simplement un ou deux commentaires. Nous voulons convaincre les écoles qu’en adoptant des politiques adéquates, elles pourront lutter efficacement contre l’intimidation, et que ces politiques s’appliquent aussi à la cyberintimidation. Les deux phénomènes ne sont pas tellement différents. Il faut donc

schools that the best start for resolving issues is probably found off-line. Even if, for example, content is posted online, the quickest and fastest way to get it taken down is to ask whoever posted it to remove it for themselves.

The fact that there is evidence of cyberbullying is also a very significant addition into this whole discussion. It is important that people are aware of how to save and preserve evidence.

Cyberbullying is not new. There is a range of support out there for the school communities: We have policy tools available for schools to help support their policies; there are educational materials to help schools and others with the educational side; there are helplines able to help school staff; and children's helplines to help children.

We also have an online peer mentoring service called CyberMentors, which I wanted to specifically mention. Children can go online and talk to other children who have been trained as peer mentors. They can share their stories and get advice and hear directly from their peers. It uses the anonymity of the Internet in a positive way. We know that children very often do not talk about bullying, but it uses technology that enables children to come forward and share their experiences.

There is guidance for schools out there that has been developed. Cyberbullying is a challenge that we need to face up to, but we also need to recognize there are tools available.

My final point is in relation to the sexting remark. In the U.K., there has been guidance for the Association of Chief Police Officers, ACPO. They have given guidance to all their police forces to say, essentially, that common sense applies in relation to cases where self-taken images of children are involved. The safeguarding of the child involved is the number one priority in relation to that, and they recognize that criminalization is not necessarily the best way forward. I thought I would share that as my final remark. Thank you.

The Chair: We will now go to questions. I have a question for Mr. Davis. This is our last day of studying this issue and hearing from witnesses. One thing that has come up quite a bit is the definition of bullying. Several witnesses have discussed various ways to define cyberbullying. In your remarks, you also touched on a definition. Do you think that we need to have to look at having one particular kind of definition for cyberbullying?

Mr. Davis: That is a wonderful question. The research definitions for bullying, which is where we began before we started talking about cyberbullying, and the definitions in many laws are much less workable than we need. The three ways that we have defined bullying, and cyberbullying as a subset of that, are quite different. In one set of definitions, there needs to be intention to harm in order to call something bullying. I think that

convaincre les écoles que, pour régler le problème, il est préférable de commencer par des solutions concrètes, en dehors d'Internet. Même si, par exemple, un contenu est publié en ligne, la solution la plus rapide pour le faire disparaître est de demander à celui qui l'a publié de le retirer lui-même.

Par ailleurs, quand on a des preuves de cyberintimidation, il faut que les gens comprennent qu'il est important de garder ces preuves.

La cyberintimidation n'est pas un phénomène nouveau. Bon nombre d'outils sont à la disposition des écoles : des lignes directrices pour aider les écoles à étoffer leurs propres politiques; des matériels didactiques pour aider les écoles et autres groupes s'occupant d'éducation; des lignes d'assistance téléphonique pour le personnel des écoles, et des lignes d'assistance téléphonique pour les enfants.

Je m'en voudrais de ne pas vous dire quelques mots de notre service en ligne de mentorat par les pairs, le CyberMentors. Les enfants peuvent aller en ligne et parler à d'autres enfants qui ont reçu une formation de mentor. C'est une utilisation positive de l'anonymat d'Internet. Nous savons que les enfants n'aiment pas parler d'intimidation, mais ce service utilise une technologie qui encourage les enfants à partager leurs expériences.

Les écoles ont donc à leur disposition toutes sortes d'outils et de services susceptibles de les aider. La cyberintimidation est un défi que nous devons relever, mais nous avons des outils à notre disposition; il faut que les gens le sachent.

Pour terminer, j'aimerais faire un dernier commentaire sur les sextos. Au Royaume-Uni, l'Association of Chief Police Officers, l'ACPO, a publié des lignes directrices à toutes ses forces de police en leur recommandant essentiellement de faire preuve de bon sens dans les cas où des enfants publient des images d'eux-mêmes. La priorité absolue est de protéger l'enfant en cause, et ils comprennent bien que la pénalisation n'est pas nécessairement la meilleure solution. C'est ce que je tenais à vous dire pour conclure ma déclaration. Merci.

La présidente : Nous allons maintenant passer aux questions. J'aimerais en poser une à M. Davis. C'est notre dernière réunion sur cette question et vous êtes les derniers témoins que nous entendons. Il a souvent été question de la définition de l'intimidation. Plusieurs témoins ont essayé de définir la cyberintimidation. Dans votre déclaration, vous y avez fait allusion. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'élaborer une définition précise de la cyberintimidation?

M. Davis : C'est une question très intéressante. Les définitions qu'on trouve dans les études sur l'intimidation, puisqu'on a commencé à parler d'intimidation avant de parler de cyberintimidation, et dans un grand nombre de lois ne nous aident pas beaucoup dans le concret. Les trois types de définitions qu'on y retrouve sont très différents. Selon le premier type de définition, il faut, pour qu'il y ait intimidation, démontrer qu'il y a

is extraordinarily troublesome because there is no way to really determine someone's intention, so there is always some subjective decision making there that will lead to unfair behaviours.

The second way to define these things in face-to-face bullying has to do with some documentation of a different level of power or authority, and that is even less applicable online or digitally than it is in person. That is troublesome.

I think that the best way to look at these behaviours is to use the standard that says "behaviours that a reasonable person would think would have a likelihood of causing harm." I have been reviewing laws about criminal threatening, and though it may be an old law, I found the "uttering threat standard" from Canada, which seems just right to me, as well as our own state standard in the District of Columbia: behaviours that a reasonable person would think would be likely to put someone else in fear.

I think if we define our behaviours legally in those terms, we are much less subject to unfairness, inequality or odd decisions than if we feel we can read someone's mind in terms of what they intended when they did something.

Having said that, then, it is important to pair that with the use of the smallest consequences that will make a difference and the possibility of escalating those consequences based on the extreme nature of the behaviours.

As for laws about bullying around our country, which is mostly what I have looked at, we have 42 different laws about bullying in our country. They are workable or not based on whether they define action and potential harm in parallel to, say, the drinking and driving law or whether or not they require findings of intent to do harm, which becomes extraordinarily difficult.

The Chair: Thank you, Mr. Davis. That certainly helps us a lot.

I have a question for Ms. Seager-Smith and for Mr. Gardner. I imagine you are providing programs. How do you gauge the success of your programs, and what indicators do you look for that you are getting positive results?

Mr. Davis and both of you also referred to education. Should we look at warning parents when they buy a telephone for a child, as we do with tobacco? Should we have the providers provide a warning to the parents? Should we have that education piece?

Ms. Seager-Smith: With regard to judging how successful interventions are, in this country, we used to have an annual government tele-survey, which covered a whole range of subject areas in relation to children and young people's well-being. One area it looked at in quite a lot of detail was bullying, and they asked questions around the prevalence of bullying. Also, importantly, they asked children and young people how well they felt their school dealt with bullying. For us, that was a useful

intention de causer du tort à quelqu'un. Cela pose énormément de problèmes, car on ne peut jamais vraiment déterminer les intentions de quelqu'un; par conséquent, les jugements comportent toujours une part de subjectivité, ce qui risque de provoquer des injustices.

Selon le deuxième type de définition, l'intimidation physique doit être documentée par une personne qui détient un pouvoir ou une autorité, et c'est encore moins applicable en ligne ou sur un support numérique que ça l'est en personne. C'est un gros problème.

À mon avis, la meilleure façon de définir ces comportements est d'appliquer la norme des « comportements qu'une personne raisonnable juge susceptibles de causer du tort ». J'ai passé en revue les lois relatives aux menaces, et j'ai trouvé, dans une ancienne loi canadienne, je crois, la norme des « menaces proférées », qui me semble tout à fait adéquate; il y a aussi la norme que nous avons dans notre District of Columbia : comportements qu'une personne raisonnable juge susceptibles d'inspirer la peur chez une autre personne.

Si nous définissons ainsi ces comportements dans la loi, nous risquons moins d'avoir des décisions injustes ou bizarres, que si nous essayons de savoir ce qu'il y avait vraiment dans la tête de celui qui a commis tel ou tel acte.

Cela dit, je pense qu'il est important d'assortir cette définition de sanctions minimales mais efficaces, quitte à prévoir des sanctions plus sévères en fonction de la gravité des comportements.

Chez nous, nous avons 42 lois différentes sur l'intimidation, et ce sont essentiellement les textes que j'ai consultés. Leur efficacité dépend de la définition qu'elles donnent de l'acte et du tort potentiel, comme les lois sur l'alcoolisme au volant, par exemple; tout dépend aussi si elles exigent la preuve qu'il y a eu intention de causer du tort, ce qui devient alors extrêmement difficile.

La présidente : Merci, monsieur Davis. Ce que vous dites est très instructif.

J'aimerais poser une question à Mme Seager-Smith et à M. Gardner. Je suppose que vous administrez des programmes, et j'aimerais savoir comment vous mesurez leurs succès, à l'aide de quels indicateurs?

Monsieur Davis, et vous deux aussi, vous avez parlé d'éducation. Devrions-nous mettre en garde les parents lorsqu'ils achètent un téléphone pour leur enfant, comme nous le faisons pour le tabac? Les fournisseurs devraient-ils faire une mise en garde aux parents? Cela devrait-il faire partie de notre programme d'éducation?

Mme Seager-Smith : Pour juger de l'efficacité des interventions, notre gouvernement a procédé, pendant un certain temps, à un télé-sondage annuel qui portait sur toutes sortes de questions relatives au bien-être des enfants et des adolescents. Il posait notamment des questions très détaillées sur l'intimidation et la prévalence de ce phénomène. Il demandait aussi aux enfants et aux adolescents, et c'est important, ce qu'ils pensaient de l'attitude de leur école face à l'intimidation. À notre avis, c'était une façon efficace de faire le

way of seeing a huge amount of anti-bullying work done in the last 10 years in England, and it was a good way of measuring the impact. What we saw through the tele-survey was that the incidence of bullying remained fairly stable, but the survey seemed to suggest that while 30 per cent of children experienced some form of bullying in the last 12 months and 6 per cent reporting severe bullying, the number of children reporting bullying to teachers and feeling confident to report bullying rose substantially over the years. While bullying behaviour continued, children and young people were much more prepared to talk about it and were clearly much more educated about bullying. For us, that was a positive outcome.

Sadly, the government no longer supports an annual survey, which we are particularly concerned about, and we will be doing work to try to bring that back into place. At the moment, in England it is difficult to measure prevalence rates around bullying and have a grasp as to what is happening within our schools and communities.

Can you remind me of the second question?

The Chair: Should there be a warning on the devices?

Ms. Seager-Smith: My view on a warning on devices is that it is probably a little too late for that. The majority of children and young people have devices now at this stage, and I am not sure how much difference that would necessarily make at this time or how much notice people would pay to it. It is important to educate parents and caregivers about safe mobile phone use, but I am not sure that that is necessarily the way to do it.

Mr. Gardner: If I can start with the last point first, with warnings on devices, one of the things with mobile phones particularly is you get it in a box, and it is wrapped up. The first person who interacts with the handset itself is the child on whatever celebration, and straight away they have the phone.

The opportunity for giving the advice that we are looking at it is looking at the retail space. If you talk about the advice we would want to be giving out, it is not just around cyberbullying; it is also about protection from inappropriate content, parental controls and a range of things.

It is good practice for the industry in the U.K. to provide advice to their customers, whether it is mobile phone operators or social networking sites. The challenge is to ensure that people actually get to see it. We do see a bit of a blockage in terms of the information and advice that is available and the take-up of that information and advice. That relates also to the tools available for parents and caregivers of children and young people. We have to work through encouraging schools to promote the tools that are available to help parents, such as reporting devices and blocking mechanisms on particular services. The mobile operators in the

constat de tout ce qui s'est fait en Angleterre, pendant les 10 dernières années, pour lutter contre l'intimidation, et une bonne façon aussi de l'évaluer. Ces télé-sondages ont montré que l'incidence de l'intimidation est restée relativement stable, mais qu'en revanche, même si 30 p. 100 des enfants ont dit avoir fait l'expérience d'une forme d'intimidation ou d'une autre au cours des 12 derniers mois et que 6 p. 100 ont dit avoir été victimes de grave intimidation, le nombre d'enfants qui l'ont signalé aux enseignants sans craindre des représailles a augmenté substantiellement au cours des années. Même s'il y avait toujours des cas d'intimidation, les enfants et les adolescents étaient beaucoup plus enclins à en parler et en savaient nettement plus sur la question. Pour nous, c'est un résultat positif.

Malheureusement, le gouvernement ne finance plus ce sondage annuel, ce que nous déplorons tout à fait, et nous allons essayer de faire en sorte qu'il soit rétabli. À l'heure actuelle, il est difficile de mesurer les taux de prévalence du phénomène dans nos écoles et dans nos collectivités.

Pouvez-vous me rappeler la deuxième question?

La présidente : Devrait-on inscrire une mise en garde sur les appareils?

Mme Sieger-Smith : Pour ça, je pense que c'est un peu trop tard. La majorité des enfants et des adolescents ont aujourd'hui ces appareils, et je ne vois pas quelle différence ça pourrait faire ou même si les gens y prêteraient attention. Il est important d'éduquer les parents et ceux qui s'occupent des enfants sur la façon d'utiliser un téléphone mobile en toute sécurité, mais je ne suis pas sûre que ce soit une bonne façon de le faire.

M. Gardner : Permettez-moi de répondre d'abord à la deuxième question, au sujet des mises en garde sur les appareils. Le problème avec les téléphones mobiles, c'est que quand vous les achetez, ils sont déjà dans une boîte, tout emballés. La première personne à utiliser l'appareil, c'est l'enfant qui le reçoit, quelle que soit l'occasion, et qui l'utilise immédiatement.

À notre avis, c'est le détaillant qui devrait donner des conseils, pas seulement en ce qui concerne la cyberintimidation, mais aussi sur la façon de se protéger contre des contenus inappropriés, sur le contrôle parental, ce genre de choses.

Au Royaume-Uni, les entreprises ont pour pratique de donner des conseils aux clients, qu'il s'agisse d'opérateurs de téléphones mobiles ou de sites de réseaux sociaux. La difficulté, c'est de s'assurer que les gens y prêtent attention. On constate que, malgré toutes les informations disponibles, les gens n'y font pas toujours attention. Il y a aussi les outils qui sont mis à la disposition des parents et de ceux qui s'occupent des enfants et des adolescents. Il faut encourager les écoles à faire la promotion des outils disponibles aux parents, comme les fonctions de signalement et les mécanismes de blocage de certains services. Au Royaume-Uni,

U.K. all have a call centre or a nuisance call bureau that you can contact if you are being bullied or harassed by your mobile phones. There are steps that have been taken.

Ms. Seager-Smith talked about the ineffectiveness of the reporting through social networking sites, for example. We are starting to see some improvements. Facebook is piloting something called a “reporting dashboard,” where you make a report, there is an acknowledgement and you can almost track the report like a parcel. You can see if they have received the report, if they have reviewed the report and the outcome of that review. We are really pushing to get greater transparency through these different reporting processes to give users confidence that these services will work.

I wanted to address the success thing. Measuring success is a challenge. It is a kind of a finger in the air approach where we have provided educational resources for schools, and we can see how popular they have been, whether they have been downloaded by schools across the country, so we can see people are looking for and taking away resources they can use in the classroom.

There have been isolated academic studies to review the effectiveness of particular resources. I can show one that is relatively recent, but it is a positive story in terms of the impact that these things are having.

The challenge with doing these things is they are expensive to do and take a long time to come to fruition.

I will make a comment on the definition issue. The definition is a big challenge. I agree with Mr. Davis on the challenge around intention, particularly around technology. I might send a message to Ms. Seager-Smith, which can be mean to somebody, but I did not expect her to share that with everybody else. The intention for the outcome was not there, and the repetition, which is often the feature of a bullying definition, is also challenging because I can post something up online once, but the repetition comes by people who are viewing it rather than by repeated action, although you could ascertain there would be intent for the repetitiveness. My feeling around definition is that simplicity is often the best, and I do not want to discourage schools from dealing with this particular issue, so I think bullying via technology is a strong, useful and practical definition for people to use.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentations. I have a question for you, Mr. Davis. You talked about the importance of responsible digital citizenship. How do we teach our children responsible digital citizenship?

If I have learned anything from all the hearings we have had on cyberbullying, it is that most children and experts agree that parents need to be involved. How do we start this dialogue with the parents? We can pass laws, we can have experts come talk

les opérateurs de mobiles ont tous un centre d'appels ou un service pour les appels malveillants, qu'il est possible de contacter si vous êtes victime d'intimidation ou si vous êtes harcelé au téléphone. Ce sont là des mesures qui ont été prises.

Mme Seager-Smith a dit qu'il ne servait à rien de signaler des cas d'intimidation sur les réseaux sociaux, par exemple. Nous commençons toutefois à voir certaines améliorations. Facebook est en train de tester une sorte de tableau de bord où on peut signaler un cas d'intimidation : on reçoit alors un accusé de réception et on peut presque suivre les progrès du rapport, comme on le ferait pour un colis. Autrement dit, vous pouvez vérifier s'ils ont reçu le rapport, s'ils l'ont examiné et s'ils ont pris des mesures en conséquence. Nous faisons des pressions pour que ce système soit plus transparent, afin que les utilisateurs lui fassent davantage confiance.

En ce qui concerne l'évaluation des résultats, c'est toujours un exercice difficile à faire. Pour l'instant, ce n'est pas très structuré; nous avons fourni des ressources didactiques aux écoles et, pour voir si elles suscitent de l'intérêt, nous vérifions combien d'écoles les ont téléchargées; de cette façon, nous savons si les écoles utilisent ces ressources dans les salles de classe.

Un nombre limité d'études ont été faites sur l'efficacité de tel ou tel matériel. Je pense à une, relativement récente, qui souligne les résultats positifs de ces matériels.

Quand on fait ce genre de choses, ça coûte beaucoup d'argent et ça prend beaucoup de temps avant qu'on ait des résultats.

J'aimerais maintenant dire quelques mots sur la définition à donner à ce phénomène. Ce n'est pas une tâche facile. Je suis d'accord avec M. Davis à propos de l'intention, surtout lorsqu'il est question de technologie. Supposons que j'envoie un message à Mme Seager-Smith où je dis du mal de quelqu'un; je ne m'attends pas à ce qu'elle le transmette à d'autres personnes. Donc, l'intention n'est pas là. Pour ce qui est maintenant de la récurrence, qui fait souvent partie de la définition de l'intimidation, ça aussi c'est difficile à prouver, car il se peut que je publie un message une seule fois et qu'il soit répété par ceux qui le regardent plutôt que par moi, même si on peut démontrer que l'objectif était que le message soit répété. Pour ce qui est de la définition, la formulation la plus simple est souvent la meilleure. Je ne veux pas dissuader les écoles de trouver une définition, mais, à mon avis, « intimidation par des moyens technologiques » serait une définition concise, utile et pratique.

Le sénateur Ataullahjan : Je vous remercie de vos exposés. J'aimerais vous poser une question, monsieur Davis. Vous avez parlé de citoyenneté numérique responsable. Comment apprend-on ça aux enfants?

Si j'ai retenu quelque chose de toutes les audiences que nous avons eues sur la cyberintimidation, c'est bien que la plupart des enfants et des spécialistes reconnaissent la nécessité de faire participer les parents. Comment pouvons-nous amorcer ce

about us but nothing will change until the parents of children who do bullying and children who are being bullied know what is happening online.

Mr. Davis: On the first question, I found that we begin to define responsible digital citizenship by asking instead of by telling. A number of us around the United States, in Canada and I know some folks in New Brunswick have found that when you ask young people what kind of world should this digital world be and what kinds of actions by individuals will get it there, there is active response. That response is more positive, in my experience, than if adults create a set of schemas that say what you should or should not do. We have to help children see that what they post now could be used in deciding whether they get a job later and that they can have a negative effect on others. There is an awareness-raising piece, but there is much more involvement, it seems to me, when we ask young people to create the code of citizenship and work with us on it than when we try to define something for them.

I am leaning towards a continuous creation of these ideas rather than the creation of a code or set of standards that we then communicate to young people. The principles are the same: Before anything else, do no harm, and then protect yourself and others, care for others and support others. How that plays out within the technology will be more used if young people are actively involved in creating the steps.

We have talked about younger kids. At my school, I found out that a lot of our 9- and 10-year-olds had Facebook accounts and that a surprising number of them had been encouraged by their parents to lie about their age to get those accounts. I was going to say, "Here are all the things you have to do to keep your information from getting out to the world," and a friend of mine reminded me that I had been talking about having young people create this. I said, "Here is a survey; what have you done to protect your personal information on your Facebook account?" These are young kids averaging 10 years old, and I was stunned by the depth of their comments. It turned out that all we really had to do was have them teach each other. One kid said, "I do this and this," and someone else said, "Oh, I can do that."

The good thing about young people's familiarity with technology is that when we open the question of how to behave digitally, we get many answers. We can use teens to teach younger kids and 10-year-olds to teach 6-year-olds, of course with adult involvement. The second question was about parenting, and there are three primary areas. I do not know if this is true in Canada, but I have a feeling it might be. Every area I know of, there last been a decrease in parents' sense that they have authority or power over their kids' lives. To a certain extent, even in our country, there is a decrease in parents' belief that they should have

dialogue avec les parents? Nous aurons beau adopter des lois et faire témoigner des spécialistes, rien ne changera tant que les parents des enfants qui font de l'intimidation et les parents des enfants qui sont victimes d'intimidation ignorent ce qui se passe sur Internet.

M. Davis : En réponse à la première question, je dirai qu'au lieu d'imposer une définition de la citoyenneté numérique responsable, il vaut mieux poser des questions et écouter les suggestions. Nous avons constaté, aux États-Unis, au Canada et notamment au Nouveau-Brunswick, que lorsque vous demandez aux jeunes de définir ce que devrait être l'univers numérique et ce qu'il faudrait faire pour en favoriser l'instauration, ils sont prêts à faire des suggestions. En tout cas, j'ai constaté qu'ils réagissaient plus positivement que lorsque les adultes essaient de leur imposer une liste de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire. Il est important d'aider les enfants à comprendre que les messages qu'ils publient aujourd'hui peuvent avoir un effet négatif sur leurs possibilités d'emploi dans quelques années. Certes, il faut les sensibiliser au problème, au départ, mais ils participent beaucoup plus positivement à l'exercice si nous leur demandons de collaborer avec nous à la création d'un code de citoyenneté, plutôt que si nous leur imposons une définition quelconque.

Pour l'élaboration d'une définition, je pense qu'il est préférable d'avoir un processus en évolution constante, plutôt que d'imposer aux jeunes un code ou un ensemble de normes que nous avons au préalable établi. Les principes sont les mêmes : il faut avant tout éviter de causer du tort, il faut se protéger soi-même et protéger les autres, il faut se soucier des autres. Et les jeunes intégreront d'autant plus ces principes dans leur utilisation de la technologie qu'ils auront eu l'occasion de participer à leur établissement.

Nous avons parlé des enfants plus jeunes. Dans mon école, j'ai constaté que des enfants de neuf et 10 ans avaient un compte Facebook et qu'un nombre surprenant d'entre eux avaient été encouragés par leurs parents à mentir sur leur âge pour avoir le droit d'ouvrir un compte. J'allais leur expliquer ce qu'ils doivent faire pour éviter que leurs renseignements personnels ne soient divulgués, quand un ami m'a rappelé que j'avais dit que c'était les enfants qui devaient créer leur propre code. Je leur ai donc proposé de répondre à un questionnaire, et de m'indiquer ce qu'ils avaient fait pour protéger leurs renseignements personnels sur leur compte Facebook. Ces enfants avaient en moyenne 10 ans, et j'ai été estomaqué par la qualité de leurs commentaires. J'en ai conclu que la meilleure solution était de les laisser s'apprendre des choses entre eux. Lorsqu'un enfant disait : « Il faut faire comme ci ou comme ça », un autre répondait : « Moi, je sais le faire. »

Le fait que les jeunes s'adaptent vite aux technologies a ceci de positif que, lorsqu'on leur demande comment on doit se comporter dans l'univers numérique, on obtient beaucoup de réponses. On peut demander à un adolescent de l'enseigner à des enfants plus jeunes, ou demander à un enfant de 10 ans de l'enseigner à des jeunes âgées des six ans, mais il faut, bien entendu, aussi impliquer des adultes. La deuxième question se rapportait aux parents, et il y a trois domaines prioritaires. Je ne sais pas si c'est comme cela au Canada, mais j'ai l'impression que c'est le cas. Dans tous les secteurs que je connais, on constate que

authority their children's lives. We need to do everything we can to encourage that legitimate authority and to help parents see they have a role.

Second, we need to help parents cope with much more difficult things that come up. There was a wonderful column in the *New York Times* a few weeks ago addressing a question that I think is unique to modern parenting, which is how to discuss with your 9-year-old their first experience with online pornography. This is one thing that has changed a great deal, the extent to which quite young kids wander into pornography online or digitally on their devices, sometimes even without seeking it, and then having to figure out whether they can raise that issue with their parents without losing electronic access. There are a lot of questions that arise.

The third aspect comes back to the warning label piece. I would agree in general that warning labels may not be the most effective thing. What has been more effective, if we look at research on behaviour change, are defaults. In the world that I would like to see, any young person who signs up for a Facebook account would be set at the highest default privacy level.

Further than that, parents would be asked whether a cell phone, smart phone, iPad or digital device is being sold for a child. Of course, parents could lie and we cannot do much about that. However, if they say yes, then the device would be set at lower access settings by default. They might even have filtering of sites, and parents would have to choose to change that.

We see this the widely disparate field of eating. The default restaurant meal is very high in calories, and you have to say, "I will take the smaller sugary drink or french fries package." People will consume many more calories than if the default meal size is one at a reasonable caloric level, and people would have to make an informed decision to increase their caloric intake.

If the devices sold to children by default were a bit more limited in what they could do and parents had to either choose or pay for devices that would involve children having unlimited access to the Internet in the middle of the night in their bedrooms, this would socially engineer in a positive way some parents to make the affirmative decision, "No, at 7 years of age I do not want my child having unfiltered Internet access."

However, if the default state of the device is open and unfiltered, like smart phones are, then parents have to make an affirmative decision to limit access, and that is much less likely to happen.

les parents ont de moins en moins l'impression d'avoir de l'autorité sur leurs enfants. Dans une certaine mesure, même dans notre pays, les parents croient de moins en moins qu'ils doivent avoir quoi que ce soit à dire sur la vie de leurs enfants. Nous devons faire du mieux que nous pouvons pour encourager l'exercice de l'autorité légitime et pour faire comprendre aux parents qu'ils ont un rôle à jouer.

En réponse à votre deuxième question, je dirai que nous devons aider les parents à faire face à des difficultés qui seront de plus en plus complexes. Il y a quelques semaines, un article extrêmement intéressant du *New York Times* traitait d'une problématique tout à fait caractéristique des parents modernes, à savoir comment discuter avec un enfant de neuf ans de sa première expérience de pornographie en ligne. Les choses ont beaucoup changé sur ce plan, car des enfants très jeunes, qui naviguent sur le Web ou sur leur téléphone, peuvent tomber, par hasard ou non, sur des images pornographiques, et ils se demandent alors s'ils doivent en parler à leurs parents, au risque de se voir confisquer leur appareil. Cela soulève toutes sortes de questions.

J'en viens maintenant aux étiquettes de mise en garde. Je reconnais qu'en général, ce genre d'étiquettes n'est pas ce qu'il y a de plus efficace. Par contre, ce qui est efficace, et les études sur le changement comportemental le montrent, ce sont les paramètres par défaut. Dans un monde idéal, il faudrait que l'enfant ou l'adolescent qui ouvre un compte Facebook s'inscrive, par défaut, au niveau de confidentialité maximum.

On pourrait aussi demander aux parents si le téléphone mobile, le téléphone intelligent, l'iPad ou l'appareil numérique qu'ils achètent est destiné à un enfant. Bien sûr, si les parents mentent, on ne peut rien faire, mais s'ils répondent oui, à ce moment-là, on peut programmer l'appareil pour qu'il ait accès à moins de sites. On pourrait même installer des filtres sur ces appareils, libre aux parents de les modifier ensuite.

C'est ce qu'on voit dans le monde hétéroclite de la restauration. Un menu de restaurant, c'est très calorique par défaut, et c'est à vous de demander le format plus petit pour la boisson gazeuse ou pour l'assiette de frites. Les gens consommeraient moins de calories si le menu par défaut comptait un nombre raisonnable de calories, et si les gens voulaient consommer davantage de calories, ce serait à eux de le demander.

Si les appareils vendus aux enfants avaient par défaut un accès un peu plus limité à Internet et si les parents devaient intervenir ou payer pour que leur enfant de sept ans ait un accès illimité à Internet dans sa chambre pendant la nuit, ils y penseraient à deux fois avant de prendre leur décision.

Par contre, si l'appareil ne comporte aucun filtre par défaut et offre un accès illimité à Internet, comme c'est le cas des téléphones intelligents, c'est alors aux parents qu'il incombe de prendre la décision de limiter l'accès, et il y a beaucoup moins de chances que cela se produise.

Rather than warning labels, anything we can do to make the default positions for these devices for children be limited will help. That might even include that the default settings for young people's accounts on a social networking site might involve parental consent for posting a picture. There are a lot of ways to go. To think about that in terms of making it more difficult to do these things might be something worth doing.

Another example in terms of a function that might be disabled is texting. Cyberbullying involves being able to text to a group, and that might be disabled. Those are some ideas.

Senator White: Thank you both for your comments. I think there is recognition that traditional bullies versus cyberbullies are different people. Often cyberbullies are seen as someone who might want to maintain a level of anonymity, whereas bullies in the past would bully in front of their friends and others. I make that statement because restorative practices have been fairly successful when it comes to mainstream bullies.

Have either of you had involvement in restorative practices, particularly in the school environment, when it comes to cyberbullying? I will go to the U.K. first because you are probably further ahead on restorative practices than the U.S.

Ms. Seager-Smith: The Restorative Justice Council in the U.K. has begun to do much more work around the use of restorative justice with incidents of bullying. In fact, there has been growth in the U.K. Restorative justice has been used effectively with young offenders, but it is very much in the early days in terms of bringing it into schools in relation to bullying.

One of the particular issues with using restorative justice in relation to bullying is we would uphold that bullying often involves an imbalance of power, and to bring the parties into a room together can be quite disturbing to the young person on the receiving end of the bullying. That can be a very difficult thing to manage, and we would expect teachers to be highly trained if they are going to use restorative approaches in those situations to ensure all parties are protected.

Importantly, children and young people are the same whether they are online or off-line. It is just about relationship, whether they are online or off-line. I do not think there are different children and young people bullying online than they are off-line. It is just a means.

I would agree with Mr. Davis; I am concerned about labelling children as bullies. It is a form of behaviour rather than a characteristic.

While there might be some level of anonymity online, I do not think all children and young people are bullying online because they can remain anonymous. I think some children are bullying very publicly and posting very publicly. Certainly, there is an increase in the use of BlackBerry Messenger in this country to

Plutôt que d'utiliser des étiquettes de mise en garde, il vaut mieux que les appareils destinés aux enfants aient, par défaut, un accès limité à Internet. On pourrait même envisager, lorsqu'un jeune veut ouvrir un compte sur un réseau social, qu'un paramètre par défaut exige le consentement des parents pour publier une photo sur ce compte. Il y a toutes sortes de solutions possibles. L'objectif doit être de faire en sorte que ces choses-là deviennent plus difficiles.

Les textos sont une autre fonction qu'on pourrait désactiver. La cyberintimidation permet d'envoyer des textos à un groupe, par conséquent on pourrait envisager de désactiver cette fonction. Ce sont des idées.

Le sénateur Wight : Je vous remercie de votre témoignage. Je pense qu'on est bien conscient que ceux qui font de l'intimidation traditionnelle sont bien différents de ceux qui font de la cyberintimidation. Ces derniers préfèrent souvent garder l'anonymat, alors que les intimidateurs traditionnels le font devant leurs amis ou d'autres personnes. Je dis cela parce que les méthodes de la justice réparatrice sont assez efficaces auprès des intimidateurs traditionnels.

Est-ce que l'un d'entre vous a fait l'expérience de la justice réparatrice, notamment en milieu scolaire, pour ce qui est de la cyberintimidation? Je vais d'abord m'adresser aux témoins britanniques, car ce pays est sans doute plus en avance que les États-Unis dans l'application des principes de la justice réparatrice.

Mme Sieger-Smith : Le Restorative Justice Council du Royaume-Uni a commencé à s'intéresser de très près à l'application des principes de la justice réparatrice dans les cas d'intimidation. En fait, on recourt de plus en plus aux méthodes de la justice réparatrice dans le cas des jeunes délinquants, mais encore assez peu en milieu scolaire, dans les cas d'intimidation.

L'une des difficultés que pose l'application de la justice réparatrice à des comportements d'intimidation vient du fait que l'intimidation traduit généralement un rapport de force inégal, et si l'on essaie de rassembler les deux parties dans une même salle, ça peut être extrêmement traumatisant pour la jeune victime. La chose peut être très difficile à gérer, et il faudrait que les enseignants reçoivent une bonne formation avant de pouvoir appliquer les principes de la justice réparatrice dans ce genre de situation, afin d'assurer la protection de toutes les parties.

Il est important de rappeler que les enfants et les adolescents sont les mêmes, qu'ils soient en ligne ou pas. C'est simplement la relation qui se fait en ligne ou pas. Les enfants et les adolescents qui se livrent à l'intimidation, en ligne ou pas, sont les mêmes. C'est simplement le support qui est différent.

Comme M. Davis, je ne voudrais pas qu'on colle à un enfant une étiquette d'intimidateur. À mon avis, c'est plus un type de comportement qu'un trait de caractère.

Même si on peut garder un certain anonymat quand on est en ligne, je ne pense pas que les enfants et les adolescents choisissent de faire de l'intimidation en ligne pour pouvoir garder l'anonymat. Je crois au contraire que certains enfants cherchent plutôt à le faire savoir. C'est vrai qu'on se sert de plus en plus chez

bully, which involves very public groups and public shaming in fact, where people are not afraid to be identified in saying, “I think this girl is a slag, and here are the pictures to prove it.” It is not necessarily at all about anonymity. Again, it is about relationships and respect, and I think that this applies to all children and young people.

Senator Meredith: Mr. Davis, you sort of answered my question with respect to the engagement of parents and the involvement they need to have. We heard from several students last week that parents are absent from their lives and the students do not feel comfortable going to them even though they have been bullied because they feel — Mr. Gardner, you touched on having devices removed from them.

One of the things that intrigued me about your comments, Mr. Gardner, is you talked about the education of teachers and how they themselves have also been bullied. What has been the response of administrators to the education piece around their staff, that they have also been bullied and cyberbullied?

Has there been a positive response from the administrators to training and more education for staff in terms of their consent to saying yes to a friendship request on Facebook? What sort of policies are around that for administrators?

Mr. Gardner: We have done quite a bit of work on that over the last few years. If you look right back at the beginning, five or six years ago, we found that some schools were dealing with the issue of cyberbullying when it started to affect a member of staff; then suddenly it became a very real issue within the school community. I think it is a touching point worth trying to exploit. The school has a duty of care for the children at the school, but they also have a duty of care to their staff as employees. They have to look after their staff. It is an important facet and we have produced a range of different materials for schools to try to put out a very positive message about social networking and technology, because we want schools and educators to be confident and familiar with these things.

We do not want new teachers coming into the profession to say my Facebook is history; I have to go through a Facebook-less world now as a teacher. There are ways teachers are able to use these tools, but they have to have guidance. Social media helps to blur the personal and the professional, and that is the big challenge that teachers have to face up to. They have to really become more aware about privacy settings and how they can manage their own online professional reputation while using these services.

A range of materials is available. I mentioned the help line so when schools get into difficulties they are able to get further advice. We have a very strong teaching union community here in the U.K. We have been actively pushing this particular area also, promoting their rights to their members and that kind of thing.

nous du BlackBerry Messenger pour faire de la cyberintimidation, et que ça donne lieu à des humiliations très publiques, où les gens n’ont pas peur de s’identifier lorsqu’ils affirment que « telle fille est une pute, j’ai des photos qui le prouvent ». L’anonymat n’est pas nécessairement un facteur. L’essentiel, encore une fois, c’est le respect dans les relations, et je pense que ça s’applique à tous les enfants et à tous les adolescents.

Le sénateur Meredith : Monsieur Davis, vous avez pratiquement répondu à ma question au sujet du rôle que les parents ont à jouer. Plusieurs étudiants nous ont dit, la semaine dernière, que leurs parents ne s’intéressaient pas à ce qu’ils faisaient et que, par conséquent, ils n’osaient pas leur confier qu’ils avaient été victimes d’intimidation parce que... Monsieur Gardner, vous avez dit qu’ils avaient peur de se faire confisquer leur appareil.

Ce qui a piqué ma curiosité, monsieur Garner, c’est lorsque vous avez dit qu’il fallait éduquer les enseignants et que, eux aussi, ils étaient victimes d’intimidation. Comment ont réagi les directeurs d’écoles lorsque vous leur avez dit qu’il fallait éduquer leur personnel et que celui-ci était lui aussi victime d’intimidation et de cyberintimidation?

Les directeurs d’écoles ont-ils réagi favorablement à ce que leur personnel reçoive la formation nécessaire, afin de savoir quoi répondre quand un élève leur demande de devenir son ami sur Facebook? Que peuvent faire les directeurs d’écoles?

M. Gardner : Nous avons fait pas mal de travail sur ce front-là au cours des dernières années. Au début, il y a cinq ou six ans, les écoles ont commencé à se préoccuper du problème de la cyberintimidation parce que des membres de leur personnel en avaient été victimes; et tout d’un coup, le problème a pris de l’ampleur au sein de la communauté scolaire. Je pense qu’il faut saisir l’occasion. L’école a pour mission d’assurer la sécurité non seulement des enfants mais aussi des membres du personnel. C’est un aspect important de sa mission, et nous avons préparé toutes sortes de matériels didactiques qui présentent les réseaux sociaux et les technologies de façon très positive, car nous voulons que les écoles et les éducateurs soient parfaitement à l’aise vis-à-vis de ces choses.

Nous ne voulons pas que les nouveaux enseignants qui arrivent dans la profession se sentent obligés de renoncer à Facebook. Il y a des façons, pour eux, de continuer d’utiliser ces outils, mais ils ont besoin de conseils. Les réseaux sociaux estompent les distinctions entre la vie privée et la vie professionnelle, et c’est un défi important pour les enseignants. Ils doivent apprendre à utiliser les fonctionnalités appropriées pour préserver leur vie privée et pour gérer leur réputation professionnelle en ligne.

Parmi ces matériels didactiques, j’ai parlé d’une ligne d’assistance téléphonique pour les écoles. Les syndicats enseignants sont très actifs au Royaume-Uni, et nous avons fait de nombreuses démarches auprès d’eux à propos de cette question, notamment pour promouvoir les droits de leurs membres.

It has been a very strong addition and I think it helps to publicize the issue of cyberbullying. It personalizes it to the school staff, to the school leadership, and we also know about the children and young people.

The Chair: Thank you very much. We could learn from you for hours, but we have to end today. Hopefully, we will continue this conversation at another time.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 11, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2:36 p.m. to study the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we will begin. We have been meeting since 10 o'clock this morning, and we are continuing our study on cyberbullying.

In front of us we have two organizations. From the Congress of Aboriginal Peoples we have Jenna Burke, National Youth Policy Coordinator. From Jer's Vision, we have Jeremy Dias, Director and Founder. We are pleased to have you here. We hope the Congress of Aboriginal Peoples will be able to answer questions pertaining to Aboriginal children and, since we have the youth coordinator, youth especially in Canada experiencing cyberbullying and other challenges related to social media and safe Internet use. We are looking forward to hearing from both organizations.

Jenna Burke, National Youth Policy Coordinator, Congress of Aboriginal Peoples: Good afternoon, Madam Chair and honourable senators. On behalf of the Congress of Aboriginal Peoples, it is an honour to present to the committee today on the site of the traditional, ancestral homelands of the Algonquin peoples.

I am a Mi'kmaq woman from Prince Edward Island. I work for the Congress of Aboriginal Peoples as the youth policy coordinator. Chief Betty Ann Lavallée sends her greetings, as she is not able to be here today and has asked me to attend on her behalf. Also with me today is our chief operating officer.

Since 1971, the Congress of Aboriginal Peoples has represented the rights and interests of non-status and status Indians and Métis Aboriginal people living in urban, rural, and remote and isolated areas throughout Canada.

Ça a été très utile, et je pense que ça aide à sensibiliser les gens au problème de la cyberintimidation. Ça touche directement le personnel de l'école, la direction de l'école et, bien sûr, les enfants et les adolescents.

La présidente : Merci beaucoup. Nous pourrions vous écouter pendant des heures, mais nous devons terminer l'examen de cette question aujourd'hui. J'espère que nous aurons l'occasion de reprendre cette conversation un autre jour.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 36, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière des droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous allons commencer. Nous nous réunissons depuis 10 heures ce matin, et nous poursuivons notre étude sur la cyberintimidation.

Nous avons devant nous les représentants de deux organisations. Nous avons Jenna Burke, coordonnatrice, Politique nationale de la jeunesse, du Congrès des peuples autochtones. Nous avons aussi Jeremy Dias, directeur et fondateur, de Jer's Vision. Nous sommes heureux de vous accueillir. Nous espérons que le Congrès des peuples autochtones sera capable de répondre à nos questions sur les enfants autochtones et, puisque nous avons la coordonnatrice de la jeunesse, les jeunes, surtout au Canada, qui vivent de la cyberintimidation, et nos questions sur les autres défis liés aux médias sociaux et à l'utilisation sûre d'Internet. Nous avons hâte d'entendre ce que les deux organisations ont à dire.

Jenna Burke, coordonnatrice, Politique nationale de la jeunesse, Congrès des Peuples Autochtones : Bonjour, madame la présidente, et honorables sénateurs. Au nom du Congrès des peuples autochtones, j'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui, en ce lieu situé sur les terres ancestrales des peuples algonquins.

Je suis une femme micmaque de l'Île-du-Prince-Édouard. Je travaille pour le Congrès des peuples autochtones en tant que coordonnatrice de la politique de la jeunesse. La chef Betty Ann Lavallée vous transmet ses salutations, puisqu'elle ne peut être ici aujourd'hui, et m'a demandé de comparaître en son nom. Je suis accompagnée aujourd'hui de notre directeur général.

Depuis 1971, le Congrès des peuples autochtones défend les droits et les intérêts des Indiens inscrits et non inscrits et des Métis qui vivent dans des villes ou dans des collectivités rurales isolées partout au Canada.

Today, I would like to focus on cyberbullying and the effects it has on Aboriginal youth. I would first like to start off by sharing a personal experience I had with cyberbullying when I was 15 years old. At that time, someone hacked into my MSN account and impersonated me, spreading vicious and cruel rumours. I remember the feeling of being totally out of control, with no ability to stop it or even to know who was doing this to me or why. I turned to my parents for help and, although they were supportive and sympathetic, they were as helpless as I was to do anything about it.

Eventually, I regained access to my account and attempted to repair the damage that had been done to me, to my friends and to my reputation. With my parents' help, I called the local RCMP, but, in the end, nothing could be done.

To this day, I have no idea who did this to me or why I was targeted. I was lucky that I had my parents to support me. The anonymity that cyberbullies hide behind makes this type of harassment much more severe. They do not have to physically look into the eyes of their victims and see the hurt and pain caused by the malicious attacks. They do not have to wait for them after school or catch them in a playground. They can follow them home, right into their bedrooms, through the use of social media and text messages. It creates a whole other dynamic because it no longer matters how big or how small you are when you are hiding behind a computer or a cellphone.

When I first received the invitation to speak with you today, I consulted with members of our National Youth Council to get their views on cyberbullying. What they expressed to me was not all that different from how bullying would affect any other group of youth, such as undermining your self-confidence, self-esteem and sense of security, affecting your performance and attendance at school, affecting your reputation and, ultimately, affecting your overall health, which can lead to thoughts of suicide for some.

When you consider the effects of cyberbullying on all youth, add to that the already at-risk Aboriginal population, and the impacts are even more devastating.

I would like to read a quote from the Royal Commission on Aboriginal Peoples, which I believe speaks to this issue: Aboriginal young people

... are the current generation paying the price of cultural genocide, racism and poverty, suffering the effects of hundreds of years of colonialist public policies. The problems that most Aboriginal communities endure are of such depth and scope that they have created remarkably similar situations and responses among Aboriginal youth everywhere. It is as though an earthquake has ruptured their world from one end to another, opening a deep rift that separates them from their past, their history and their

Aujourd'hui, j'aimerais parler de la cyberintimidation et de ses effets sur les jeunes Autochtones. J'aimerais tout d'abord vous faire part d'une expérience personnelle que j'ai eue avec la cyberintimidation quand j'avais 15 ans. À l'époque, quelqu'un a piraté mon compte MSN, s'est fait passer pour moi et a répandu des rumeurs malveillantes et cruelles. Je me souviens du sentiment de n'avoir aucun contrôle, d'être incapable de l'arrêter ou même de savoir qui me faisait cela ou pourquoi. J'ai demandé de l'aide à mes parents et, bien qu'ils aient fait preuve de soutien et de compassion, ils étaient aussi impuissants que moi.

J'ai fini par ravoir accès à mon compte et j'ai tenté de réparer les torts qui m'avaient été causés et qui avaient été causés à mes amis et à ma réputation. Avec l'aide de mes parents, j'ai appelé le détachement local de la GRC, mais en fin de compte, il n'y avait rien à faire.

À ce jour, je n'ai aucune idée de qui m'a fait ça ou de pourquoi j'ai été ciblée. J'étais chanceuse d'avoir le soutien de mes parents. L'anonymat dont profitent les cyberintimidateurs aggrave de beaucoup ce genre de harcèlement. Ils n'ont pas à physiquement regarder leurs victimes dans les yeux et constater la peine et la douleur causées par les attaques malveillantes. Ils n'ont pas à les attendre après l'école ou à les trouver au parc. Ils peuvent les suivre chez eux, jusque dans leur chambre à coucher, en utilisant les médias sociaux et la messagerie texte. Ça crée une tout autre dynamique puisque ce n'est plus important si vous êtes grand ou petit quand vous vous cachez derrière un ordinateur ou un téléphone cellulaire.

Quand j'ai reçu l'invitation de venir vous parler aujourd'hui, j'ai consulté les membres de notre Conseil national des jeunes pour obtenir leur perspective de la cyberintimidation. Ce qu'ils m'ont dit ressemblait à la façon dont l'intimidation touche tout autre groupe de jeunes, notamment que cela ébranle la confiance en soi, l'estime de soi et le sentiment de sécurité, nuit au rendement et à l'assiduité scolaires, porte atteinte à la réputation et, ultimement, nuit à la santé en général, et cela peut mener à des pensées suicidaires pour certains.

Quand vous pensez aux effets de la cyberintimidation sur les jeunes, ajoutez à cela une population autochtone qui est déjà à risque, et les incidences sont encore plus dévastatrices.

J'aimerais lire une citation de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui s'applique à cette question à mon avis : les jeunes Autochtones

[...] forment la génération d'aujourd'hui, qui paie le prix d'un génocide culturel, du racisme, de la pauvreté, et qui supporte le poids de centaines d'années de politiques gouvernementales colonialistes. Les problèmes qui sévissent dans la plupart des collectivités autochtones sont d'une telle profondeur et d'une telle ampleur que tous les jeunes autochtones du pays semblent avoir connu la même situation. C'est comme si un séisme avait bouleversé leur monde, ouvrant une profonde faille qui les sépare du passé, de leur histoire, de leur culture. Ils ont vu leurs

culture. They have seen parents and peers fall into this chasm, into patterns of despair, listlessness and self-destruction. They fear for themselves and their future as they stand at the edge.

The Congress of Aboriginal People and our National Youth Council is pleased that the Government of Canada has started this national conversation on this important issue. You have asked us for recommendations. It is important to note that this issue is not one that can be addressed from one side alone.

Our recommendations are as follows: First, establish a national steering committee on cyberbullying with memberships drawn from all relevant sectors, including the national Aboriginal organizations.

Second, develop a national communications and outreach campaign targeted to Aboriginal youth and parents. This would include education and prevention programs that recognize the unique and yet diverse Aboriginal cultures and challenges.

Third, an awareness and involvement from parents is crucial. Parents need to recognize the signs that their child is being bullied, recognize the signs of suicide, and they also must recognize when their child is a bully. Therefore, we believe this government must support the work of social service organizations and schools as they are a direct link to the Aboriginal children and the greater youth population.

Finally, the Congress of Aboriginal Peoples wants to be an active member of any federal national initiative. This problem will not go away. In fact, we believe it will continue to grow. Our thoughts are with those who have faced and are facing this problem alone. Thank you.

The Chair: I must compliment you. We have never had such a person keep to the timing you have kept, and we appreciate that. It will give us an opportunity to ask more questions and I appreciate that. I am sure Mr. Dias will follow you on that.

Jeremy Dias, Director and Founder, Jer's Vision: My name is Jeremy Dias. I am the director of Jer's Vision. Our organization works in schools and communities across Canada to address homophobic and trans-phobic bullying. We work with about 80,000 youth every year and are excited to do what we do. We are Canada's only youth-run anti-bullying organization. Thank you for inviting us.

When we got invited to the committee, we surveyed about 500 youth members who had attended programming.

The Chair: Mr. Dias, I will stop you, not because you are doing anything wrong but I can see you are using your iPhone for your presentation. There is no issue with that, but the public is watching us so I want to clarify that you are not playing with your iPhone while you are speaking to us, especially on this study.

parents et leurs semblables s'y engouffrer, sombrer dans le désespoir, l'apathie et l'autodestruction. Au bord de cet abîme, ils se demandent ce que leur réserve l'avenir.

Le Congrès des peuples autochtones et notre Conseil national des jeunes sont contents que le gouvernement du Canada ait entamé cette conversation nationale sur cette question importante. Vous nous avez demandé de proposer des recommandations. Il est important de souligner que cette question ne peut être abordée à partir de seulement une perspective.

Nos recommandations sont les suivantes : premièrement, il faut établir un comité directeur national sur la cyberintimidation avec des membres de tous les secteurs pertinents, dont les organisations autochtones nationales.

Deuxièmement, il faut élaborer une campagne nationale de communication et de sensibilisation qui cible les jeunes et les parents autochtones. Cela comprendrait des programmes d'éducation et de prévention qui tiennent compte des cultures et des défis autochtones qui sont uniques, mais variés.

Troisièmement, il est essentiel que les parents soient sensibilisés et impliqués. Les parents doivent pouvoir déceler les signes quand leur enfant se fait intimider, déceler les signes avant-coureurs du suicide, et déceler aussi les signes quand leur enfant est un agresseur. En conséquence, nous croyons que le gouvernement doit soutenir le travail des organismes de services sociaux et des écoles puisqu'ils sont le lien direct avec les jeunes Autochtones et la jeunesse en général.

Finalement, le Congrès des peuples autochtones veut être un membre actif de toute initiative nationale fédérale. Ce problème ne va pas disparaître. En fait, nous croyons qu'il va continuer à s'aggraver. Nos pensées accompagnent ceux qui ont fait face ou font face à ce problème seul. Merci.

La présidente : Je tiens à vous féliciter. Vous êtes la première personne qui respecte si bien le temps alloué, et nous vous en sommes reconnaissants. Ça nous donnera l'occasion de poser davantage de questions et je vous en sais gré. Je suis certaine que M. Dias fera comme vous.

Jeremy Dias, directeur et fondateur, Jer's Vision : Je m'appelle Jeremy Dias. Je suis le directeur de Jer's Vision. Notre organisation travaille dans les écoles et les collectivités partout au Canada pour s'attaquer à l'intimidation homophobe et transphobe. Nous travaillons avec environ 80 000 jeunes chaque année et nous sommes très emballés de faire ce que nous faisons. Nous sommes la seule organisation contre l'intimidation dirigée par des jeunes au Canada. Merci de nous avoir invités.

Quand le comité nous a invités, nous avons sondé environ 500 jeunes membres qui avaient participé à nos programmes.

La présidente : Monsieur Dias, je vais vous interrompre, non pas parce qu'il y a un problème, mais parce que je constate que vous utilisez votre iPhone pour votre exposé. Cela ne pose aucun problème, mais puisque le public nous regarde, je tenais à préciser que vous n'êtes pas en train de jouer avec votre iPhone pendant que vous nous parlez, surtout à propos de cette étude.

Mr. Dias: Our office has gone paperless, which has become a challenge for most of us.

We did a study with about 500 youth, asking them what their challenges are with cyberbullying, and we reviewed all of your notes and previous committee meetings so that we would not repeat anything that has been said.

We wanted to echo the concerns of the teacher organizations that have spoken in the past. We think that cyberbullying, as was mentioned by Ms. Burke, is a huge problem.

That said, one of the challenges around cyberbullying we wanted to emphasize was the real dangers happening around X-rated websites. We find that many youth, especially underage, are creating and distributing what would be considered child pornography. Sexting and uploading material onto X-rated websites of youth having sex is a huge problem. We believe that this is a problem growing around cyberbullying that needs to be addressed by this committee. We are aware that you have had in camera meetings so it has possibly been discussed in those meetings but, to be thorough, we wanted to ensure that that was brought to your attention.

Bullying is not a new phenomenon, yet it is a new cultural phenomenon. Youth in our community want to emphasize, and I want to thank you for looking at this issue, the need for a new form of legislation and a new way of looking at this cultural phenomenon. The two tools that were brought out by our youth that we see as being the most successful are reviewing the Criminal Code specifically around the harassment laws. We know this is a suggestion brought up by a number of organizations and we strongly endorse it.

We also agree with a number of the other organizations about a public campaign, as well as public funding for youth organizations to run awareness programming and educational programming around it.

As much as we do believe that law enforcement is a tool, we fundamentally believe that prevention programming in education would be the most successful tool. The challenge that youth have described facing is that they do not get any education about how to use Facebook or the tools they are introduced to. Most kids discover Facebook on their own, and their parents and educators do not often teach them how it works. Teachers federations across the country have discouraged teachers from even having a profile online, reducing their literacy, so that when challenges happen they are unable to address them.

M. Dias : Notre bureau fonctionne désormais sans papier, ce qui pose un défi pour la plupart d'entre nous.

Nous avons effectué une étude auprès d'environ 500 jeunes, leur demandant quel défi se pose pour eux vis-à-vis la cyberintimidation, et nous avons lu toutes vos notes et écouté les réunions précédentes de votre comité afin d'éviter de répéter ce qui a déjà été dit.

Nous souhaitons reprendre les préoccupations exprimées par les organisations représentant les enseignants qui vous ont parlé par le passé. D'après nous, la cyberintimidation, telle que l'a constaté Mme Burke, pose un problème énorme.

Cela étant dit, un des défis liés à la cyberintimidation que nous voulions souligner serait les dangers réels associés aux sites web pornographiques. Nous avons constaté que de nombreux jeunes, surtout les mineurs, créent et distribuent ce qui serait considéré comme de la pornographie juvénile. L'envoi de sextos et le téléchargement de matériel sur les sites web pornographiques montrant des jeunes en train de commettre des actes sexuels posent un problème énorme. D'après nous, il s'agit d'un problème croissant associé à la cyberintimidation que doit aborder le comité. Nous savons que vous avez eu des réunions à huis clos, donc il est possible que vous en ayez déjà discuté à ce moment-là, mais dans l'intérêt d'effectuer un examen complet, nous voulions nous assurer que vous en étiez conscients.

L'intimidation n'est pas un nouveau phénomène, mais il s'agit tout de même d'un nouveau phénomène culturel. Les jeunes de notre communauté tiennent à souligner, et je vous remercie d'ailleurs d'étudier cette question, le besoin d'une nouvelle forme de législation et d'une nouvelle façon de percevoir ce phénomène culturel. Les deux outils proposés par nos jeunes, et que nous croyons être les plus aptes à donner des résultats, seraient l'examen du Code criminel, surtout en ce qui concerne les lois sur le harcèlement. Nous savons que cela a été proposé par plusieurs organismes et nous l'appuyons fortement.

Nous sommes également d'accord avec plusieurs autres organismes au sujet d'une campagne publique, ainsi qu'un financement public des organismes jeunesse leur permettant de préparer des programmes de sensibilisation et d'éducation à ce sujet.

Même si nous croyons que l'application de la loi constitue un outil, nous croyons fermement que les programmes de prévention seraient l'outil le plus utile. D'après les jeunes, le plus grand défi qu'ils ont à relever, c'est qu'ils ne reçoivent aucune éducation sur l'utilisation de Facebook ou des outils qu'on leur présente. La plupart des jeunes découvrent Facebook de leurs propres initiatives, et leurs parents et enseignants ne leur montrent pas souvent comment tout cela fonctionne. Les fédérations d'enseignants partout au pays ont découragé les enseignants même d'avoir un profil en ligne, réduisant ainsi leurs connaissances du monde en ligne, de sorte que lorsque les défis se posent, ils ne sont pas en mesure de les aborder.

We desperately need funding for community organizations to do that educational work. We need to create a new public literacy around these issues, and we feel a public help campaign, through Justice, Health Canada or Public Safety, would probably be the most successful.

There is one short story I want to share with you. Up in northern Ontario, where I am from, a group of students in middle school and high school got drunk, as we often do on weekends as there is not much to do up there. As usual, people engaged in sexual intercourse because, as you know, there is not much to do up there, but something different happened last year that does not normally happen. Kids whipped out their cellphone cameras and started filming each other having sex. After the videos were uploaded to adult-rated websites and after a parent found a video of their child on these websites, the school was notified. That school has since been closed and the students have been redistributed in a three-hour driving geography. Many of these students cannot talk to each other. This has brought bullying to a whole new level. It is not just about one kid at home crying because someone called them a fag on their Facebook profile. It has ruined the lives of people.

We applaud you for your hard work and dedication, but this is such a complex issue. The youth from that community said that the websites need to be held accountable — a recommendation that has not been brought up.

The final recommendation that we have, especially following this situation, which is being repeated in a number of communities across the country, is that we need some sort of government ombudsperson, maybe one paid person that can call up Facebook or X-rated websites to monitor and remove this sort of information when it does happen, when it is so severe.

These websites need to be held accountable. If they are truly websites exclusively for adults, they should have policies or procedures that allow only adults to use them. That needs to be addressed.

One of the youth had a cute idea, which we also wanted to mention, and it is supporting the Human Rights Commission. We feel that the Human Rights Commission could do a lot to work on this issue if empowered and funded to do such things.

That is about it. Thank you.

The Chair: Thank you very much also for keeping within the time limits. This gives us an opportunity to pose questions to both of you, and especially to you, Mr. Dias.

Nous avons désespérément besoin de financement pour les organisations communautaires afin qu'elles se chargent de ce travail d'éducation. Il faut instruire le public au sujet de ces enjeux, et nous sommes d'avis qu'une campagne d'aide publique, sous l'égide du ministère de la Justice, de la Santé ou de la Sécurité publique, réussirait probablement le mieux.

Je vais vous raconter une petite anecdote. Dans le Nord de l'Ontario, d'où je viens, un groupe d'élèves de l'école intermédiaire et de l'école secondaire se sont saoulés, comme nous le faisons souvent la fin de semaine puisqu'il n'y a pas grand-chose à faire dans la région. Comme d'habitude, les gens ont eu des rapports sexuels parce que, comme vous le savez, il n'y a pas grand-chose à faire dans ce coin-là, mais l'an dernier quelque chose de différent s'est produit, en dehors de l'ordinaire. Les jeunes ont sorti leurs téléphones cellulaires et ont commencé à se filmer les uns les autres pendant ces actes sexuels. Après que les vidéos ont été téléchargées sur des sites web pornographiques et qu'un parent a trouvé une vidéo de son enfant sur ces sites web, l'école a été avertie. Depuis, cette école a fermé ses portes et les élèves ont été envoyés dans des écoles situées à trois heures de route. Bon nombre de ces élèves ne peuvent plus se parler. Cela représente un tout nouveau degré d'intimidation. Il ne s'agit plus d'un enfant chez lui en train de pleurer parce que quelqu'un l'a traité d'homosexuel sur son profil Facebook. Ce sont des vies qui sont gâchées.

Nous applaudissons votre travail acharné et votre dévouement, mais il s'agit d'un enjeu si complexe. Les jeunes de cette communauté ont dit que les sites web devraient être responsabilisés — une recommandation qui n'a pas été formulée.

La dernière recommandation que nous avons à vous présenter, surtout à la suite de cette situation, qui se répète dans plusieurs collectivités au pays, serait qu'il nous faudrait un ombudsman gouvernemental quelconque, peut-être une personne rémunérée qui pourrait communiquer avec Facebook ou avec les sites web pornographiques pour surveiller la situation et supprimer ce genre d'information lorsqu'elle se présente, et lorsque c'est si grave.

Ces sites web doivent être responsabilisés. S'il s'agit véritablement de sites web destinés à l'utilisation exclusive des adultes, il leur faudrait développer des politiques ou procédures qui ne permettent qu'aux adultes de les utiliser. C'est une question qu'il faut aborder.

Un des jeunes a proposé une idée mignonne, que nous souhaitons aussi mentionner, soit celle d'appuyer la Commission des droits de la personne. D'après nous, la Commission des droits de la personne pourrait faire beaucoup de travail sur cet enjeu si elle était autorisée à le faire et elle était financée.

C'est à peu près tout. Merci.

La présidente : Nous vous remercions d'avoir respecté les délais. Cela nous permet de vous poser des questions aux deux, et particulièrement à vous, monsieur Dias.

You spoke about the national ombudsman. I am sure you know that one of the recommendations that have been made for a number of years by this committee is a children's commissioner. Do you think that a children's commissioner would fulfill that role, especially to protect young people?

Mr. Dias: Absolutely. If you look at children and youth advocates in other provinces, such as in Ontario, they have done obscene amounts of work. What is neat is that they can work on both a policy legislative level but also on an on-the-ground, engaging youth level. We have seen success with that, especially with the youth advocates in Ontario and B.C. It is a demonstrated success model, for sure.

The Chair: Ms. Burke, you did not mention the ombudsman, but if I remember correctly, you talked about an advisory body. Would you see that a children's commissioner could fulfill that role of an advisory body?

Ms. Burke: Yes, I think that would be a great idea. I also think it would be great to have people and organizations around the table that work with and advocate for children, whether it be Aboriginal organizations or social service organizations. I think that a grassroots engagement process needs to take place.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentations.

Ms. Burke, what is the prevalence of Internet use among Aboriginal youth, and what social media sites are commonly used? Are there any forms of cyberbullying faced by Aboriginal youth, for example, via text, email and certain media? How do the trends vary between on- and off-reserve?

Ms. Burke: I can only speak about off-reserve. I do not have the numbers of how many Aboriginal youth use social media, but I know it is high. If an Aboriginal youth moves to a city or moves off-reserve, social media is one of the cheapest ways to keep in contact with your family and community, and family and community are very important in Aboriginal culture.

When I consulted our National Youth Council, the issues they discussed with me were no different than those of non-Aboriginal youth. They are accessing YouTube, social media, text messaging, and all the social media sites.

Senator Ataullahjan: Are you aware of any Aboriginal youth suicides that were related to bullying or cyberbullying?

Ms. Burke: Not personally. A lot of suicides I have known about, I do not know if it was particularly cyberbullying. I think cyberbullying would not be the cause, but it would be one of

Vous avez mentionné la possibilité d'un ombudsman national. Vous devez sans doute savoir que l'une des recommandations formulées par notre comité depuis plusieurs années concerne la création d'un commissaire à l'enfance. D'après vous, un commissaire à l'enfance remplirait-il ce rôle, en particulier de protéger les jeunes?

M. Dias : Absolument. Si vous regardez les défenseurs des enfants et de la jeunesse dans d'autres provinces, comme en Ontario, ils ont fait du travail incroyable. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils arrivent à travailler non seulement sur le plan législatif et politique, mais aussi sur le terrain, en mobilisant les jeunes. Nous avons témoigné des réussites à ce chapitre, surtout du côté des défenseurs de la jeunesse en Ontario et en Colombie-Britannique. Il s'agit certainement d'un modèle de réussite ayant fait ses preuves.

La présidente : Madame Burke, vous n'avez pas mentionné l'ombudsman, mais si je me souviens bien, vous avez parlé d'un organisme consultatif. D'après vous, un commissaire à l'enfance pourrait-il remplir ce rôle consultatif?

Mme Burke : Oui, je trouve que c'est une très bonne idée. Je crois aussi qu'il serait bien de réunir autour de la table des gens et des organismes qui travaillent déjà pour les enfants et défendent leurs intérêts, qu'il s'agisse d'organismes autochtones ou d'organismes de service social. Je pense qu'il faut mettre en marche un processus de mobilisation communautaire.

Le sénateur Ataullahjan : Merci de vos exposés.

Madame Burke, quelle serait la prévalence d'utilisation d'Internet parmi les jeunes Autochtones, et quels sites de médias sociaux sont généralement utilisés? Y a-t-il des formes particulières de cyberintimidation auxquelles doivent faire face les jeunes Autochtones, par exemple, par l'entremise des textos, du courriel et d'autres médias? Comment les tendances différentes sur les réserves et hors réserve?

Mme Burke : Je ne puis vous parler que de la situation hors réserve. Je n'ai pas les données sur l'utilisation que font les jeunes Autochtones des médias sociaux, mais je sais qu'elle est élevée. Si un jeune Autochtone déménage à la ville ou quitte la réserve, les médias sociaux lui offrent une façon très abordable de garder le contact avec sa famille et sa collectivité, et la famille et la collectivité sont très importantes dans la culture autochtone.

Lorsque j'ai consulté notre Conseil national des jeunes, les enjeux qu'ils ont discutés avec moi n'étaient pas différents de ceux associés aux jeunes non-Autochtones. Ils utilisent YouTube, les médias sociaux, les messages textos, et tous les autres sites de médias sociaux.

Le sénateur Ataullahjan : Savez-vous s'il y a eu des suicides parmi les jeunes Autochtones qui étaient associés à l'intimidation ou la cyberintimidation?

Mme Burke : Pas personnellement. Je suis au courant de nombreux suicides, mais je ne sais pas s'il s'agissait particulièrement de cyberintimidation. Je ne crois pas que la

many causes. If a youth commits suicide, likely other factors are going on as well, but cyberbullying certainly does not help and it does have a drastic effect on youth.

Senator Ataullahjan: Mr. Dias, you heard about this endeavour to engage youth in developing and implementing policy and programs related to cyberbullying. Would you agree with this? Could you describe some of the youth initiatives that you have supported, what programs have been successful, and why?

Mr. Dias: The largest growing program that we have at our organization is an Introduction to Facebook workshop. It is a four-hour workshop where we teach youth about what Facebook is, how it works, and what it is designed to do. A lot of youth do not realize that Facebook is actually a tool to sell them stuff, and they are being bombarded with thousands of advertisements over the course of one hour alone, which is interesting. A lot of youth do not realize that.

When you look at other social media platforms, which are also included in the workshop, platforms such as Twitter, tumblr, foursquare, and so forth, you find a real similarity between these websites, which is that they are constantly being advertised to you and that this is part of a financial, consumer-based market that is trying to find out data from youth, collect their information and then make money from it. It is a lot more complicated.

On top of that, it is a poorly used tool because youth are not given literacy around it. We find that when we give youth literacy on it, they learn simple things. For example, if you type on my Facebook profile, "Hey, Jerry, you are such a fag," I might actually take it as a compliment because I am gay; and if I know you really well, you might be calling me "fagulous," which is another word for "fabulous." It is because I know and understand you. If I did not know you, we do not have that literacy. Maybe you are trying to have that literacy with me, but it does not necessarily come across.

By giving youth the tools to understand even the basics of how language comes across online, you all of a sudden have this educational basis to come together on the same level. What is most amazing about this workshop is how many parents stand in the back and participate. It has been fantastic. You have parents literally standing in the back, or just outside the door, listening to how this medium is being used. I think that is our most successful workshop around these issues. It has been fantastic and we really want to just see it grow. The only limitation we have is funding.

cyberintimidation en serait la cause, mais elle pourrait être l'une parmi plusieurs causes. Si un jeune se suicide, il y a probablement d'autres facteurs qui entrent en ligne de jeu, mais la cyberintimidation n'aidera certainement pas, et elle a un effet dramatique sur les jeunes.

Le sénateur Ataullahjan : Monsieur Dias, vous avez entendu parler de cet effort pour mobiliser les jeunes afin qu'ils participent à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes liés à la cyberintimidation. Seriez-vous d'accord avec cela? Pourriez-vous décrire certaines des initiatives visant les jeunes que vous avez appuyées, quels programmes se sont avérés des réussites, et pourquoi?

M. Dias : Le programme que nous avons conçu dont la croissance est la plus rapide serait un atelier intitulé Introduction à Facebook. Il s'agit d'un atelier d'une durée de quatre heures, dans le cadre duquel nous enseignons aux jeunes ce qu'est Facebook, comment il fonctionne et ce qu'il est conçu pour faire. Bon nombre de jeunes ne savent pas que Facebook est en vérité un outil pour leur vendre des produits, et qu'ils sont bombardés par des milliers d'annonces publicitaires pendant une seule heure en ligne, ce qui est intéressant. Bon nombre des jeunes ne s'en rendaient pas compte.

Si vous regardez les autres plateformes de médias sociaux, qui sont aussi comprises dans l'atelier, des plateformes telles que Twitter, Tumblr, Foursquare, et ainsi de suite, vous constaterez une véritable ressemblance entre ces sites web, soit qu'ils sont continuellement en train de vous faire de la publicité et que cela fait partie d'un marché financier axé sur le consommateur, qui est continuellement à la recherche de données sur les jeunes, afin de recueillir des renseignements personnels sur eux et puis d'en profiter financièrement. C'est beaucoup plus compliqué.

En plus de cela, il s'agit d'un outil mal utilisé puisque les jeunes n'en ont pas une bonne connaissance. Nous constatons que lorsque nous éduquons nos jeunes là-dessus, ils apprennent des choses bien simples. Par exemple, si vous tapez sur mon profil Facebook « Hé, Jerry, t'es tellement fifi », je pourrais en fait le prendre comme un compliment puisque je suis homosexuel; et si je vous connais vraiment, vous pourriez être en train de m'appeler « fifibuleux », ce qui serait un autre mot pour « fabuleux ». C'est parce que je vous connais et je vous comprends. Si je ne vous connaissais pas, nous n'aurions pas ce degré de compréhension. Peut-être que vous essayez de communiquer avec moi de cette façon, mais que vous n'y arrivez pas forcément.

En donnant aux jeunes les outils qu'il leur faut pour comprendre même les aspects de base sur la façon de s'exprimer en ligne, vous avez tout à coup dans les mains cette occasion pédagogique de vous comprendre au même niveau. Ce qui est le plus épatant dans cet atelier, c'est le nombre de parents qui se mettent debout en arrière et participent. C'a été fantastique. Vous voyez des parents littéralement debout au fond de la salle, ou juste de l'autre côté de la porte, et qui écoute l'utilisation faite de ce moyen d'expression. D'après moi, il s'agit de notre atelier le plus

Senator Ataullahjan: It is interesting that you should say that, because if we have learned anything from this study, the recurring message has been parental involvement. We often wonder why some of the parents are not aware of acceptable use of social media. Coming out of the U.K., one of the courts has ordered Facebook to hand over data on cyberbullies in the case of a woman in Brighton, so changes might be coming soon.

Mr. Dias: We spoke to the director of Facebook in Canada prior to this consultation. On the bottom of every Facebook web page it says “contact us,” “terms of reference,” et cetera. We asked him to put a link that says “Cyberbullying. What is cyberbullying? How does it work? How can you address it? How can you be aware of it? What can you do?”

They said, “That is not the mandate of Facebook. Facebook is not designed to do that.” We were shocked that a youth organization would approach a senior manager, ask them for something so small, and they are not interested. Legislatively, we have the power to say, “Listen, you are using Canadian telecommunications services to get your message across”. There is no reason why this should not be mandated or regulated, as we regulate smoking or for people to use a seatbelt. It is public safety.

Senator Ataullahjan: I think we got a call from Facebook just before we headed here.

The Chair: Just to let you know that it is not just you they ignore. Our clerk has tried hard for them to come here to make a presentation, and they have declined.

Senator Ataullahjan: They have given us a written submission. That is why we were a bit late coming.

The Chair: They have declined to come here. We have tried, Senator Ataullahjan has tried, and so we are all in the same boat.

Mr. Dias: We are surprised, as youth service organizations. Theoretically, we are one of their largest bases of users. I think that efforts by youth to black out Facebook will not happen anytime soon. Newer versions of Facebook, such as tumblr and foursquare are sort of cutting into that market. What we need to do is create literacy around it. If you look at smoking, TV or movies, we create regulations and we control it. I think that is probably the most effective way. Look at Disney. They are going to get rid of all their junk food soon. If it were not for Michelle

réussi au sujet de ces questions. L'expérience a été formidable et nous souhaitons que cela se poursuive davantage. La seule limite qui s'impose est le financement.

Le sénateur Ataullahjan : C'est intéressant que vous le disiez, parce que si nous avons appris quoi que ce soit de cette étude, le message récurrent a été la participation des parents. Nous nous demandons souvent pourquoi certains parents ne sont pas conscients de l'utilisation acceptable des médias sociaux. Au Royaume-Uni, un tribunal a ordonné à Facebook de remettre les données sur les cyberintimidateurs dans le cas d'une femme à Brighton, alors il se peut que les choses changent bientôt.

M. Dias : Nous avons parlé au directeur de Facebook au Canada avant cette consultation. Au bas de chaque page Web de Facebook, on voit « Communiquez avec nous », « Règlement », et ainsi de suite. Nous lui avons demandé de rajouter un lien qui dit « Cyberintimidation. Qu'est-ce que la cyberintimidation? Comment est-ce que cela fonctionne? Comment peut-on y remédier? Comment peut-on en être conscient? Que peut-on faire? »

On nous a répondu : « Ce n'est pas la responsabilité de Facebook. Facebook n'a pas été conçu pour faire cela. » Nous étions choqués qu'un organisme de jeunes prenne contact avec un cadre supérieur pour demander quelque chose de si minimal, et qu'il réponde qu'il n'est même pas intéressé. Sur le plan législatif, nous avons le pouvoir de dire, « Écoutez, vous utilisez les services de télécommunication canadiens pour faire passer votre message. » Il n'y a aucune raison pour laquelle ça ne devrait pas être ordonné ou réglementé, comme nous faisons pour l'usage du tabac ou l'utilisation d'une ceinture de sécurité. C'est une question de sécurité publique.

Le sénateur Ataullahjan : Je pense que nous avons reçu un appel de la part de Facebook juste avant de venir à la réunion ici.

La présidente : Pour votre gouverne, vous n'êtes pas les seuls dont on ne tient pas compte. Le greffier a beau essayer de les inviter à comparaître, ils ont toujours refusé.

Le sénateur Ataullahjan : Ils nous ont envoyé un mémoire écrit. C'est pourquoi nous sommes arrivés un peu en retard.

La présidente : Ils ont décliné notre invitation. Nous avons fait des efforts, ainsi que le sénateur Ataullahjan, et nous sommes tous dans le même bateau.

M. Dias : Nous étions surpris, en tant qu'organismes de services pour la jeunesse. En principe, nous sommes une des plus grandes bases d'utilisateurs de leurs services. Nous ne verrons pas des efforts faits par les jeunes pour censurer Facebook dans un avenir prévisible. Des nouvelles versions de Facebook, telles que Tumblr et Foursquare, entament un peu ce marché. Il faudra créer un programme d'alphabetisation pour ce genre de choses. Si vous regardez l'usage du tabac, la télévision ou le cinéma, nous élaborons des règlements et nous contrôlons cela. Je pense que

Obama's work around those issues, it would not happen. Clearly, legislative bodies can have an influence; we just have to try to work together.

Senator Hubley: Thank you, and welcome. It is nice to hear that you are also from Prince Edward Island. How lucky can we be? Thank you very much for your presentations today.

Drs. Craig and Pepler informed the committee that many anti-bullying programs can actually make situations worse, and they stressed how important it is to identify key principles and evidence-based methods for the implication of such programs.

Ms. Burke, from your perspective and that of the Aboriginal community, are there issues that you feel have to be addressed specifically for Aboriginal persons?

Ms. Burke: Yes. I think that if you are going to start a prevention program or an anti-bullying program, you first need to do some work around self-esteem building, raising their self-esteem about being an Aboriginal person. If an Aboriginal person does not know their culture or heritage or where they have come from, it is hard to feel proud. There are a lot of good things about Aboriginal people. We have come a long way and have gone through a lot, and we are still here. That kind of message needs to be brought forward. They need to feel pride in who they are. That way, if they do experience cyberbullying in the form of racism, at least they know who they are and that they have a right to be respected. I think there needs to be work with youth and children to raise their self-esteem.

Senator Hubley: Since you have experienced cyberbullying yourself, have you seen an improvement in the resources that would be available to Aboriginal youth?

Ms. Burke: I guess when I first started using social media it was in the form of MSN. I guess my generation is a little bit different because I grew up not having any kind of contact with Internet. I did not have Internet the first half of my youth life and just kind of grew into it. When I did have the experience with cyberbullying, my parents were totally new to the Internet and to computers, for that matter.

There was really nowhere for us to turn back then. I would not have known where to look; the same with my parents. Right now there are a lot of good organizations out there doing good work. We need a database or we need to have access to the tools. There are a lot of things working out there. This is my first time hearing about Jer's Vision. It sounds like an amazing program. I wrote down the "Introduction to Facebook" workshop because that is something I did not know about before. I would certainly be interested in collaborating with him to do something like that with Aboriginal youth.

c'est la façon la plus efficace. Prenons Disney. Ils vont bientôt se débarrasser des aliments vides. Si ce n'était pas du travail de Michelle Obama sur cette question, ça ne se produirait pas. Les organes législatifs peuvent avoir une incidence; il faut seulement qu'on essaie de travailler ensemble.

Le sénateur Hubley : Merci, et bienvenue. Il est bon d'entendre que vous aussi vous êtes originaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Quelle chance pouvons-nous avoir? Merci beaucoup de votre exposé aujourd'hui.

Mmes Craig et Pepler ont dit au comité que beaucoup de programmes anti-intimidation peuvent en fait empirer la situation, et elles ont souligné l'importance de recenser les principes essentiels et les méthodes fondées sur l'expérience pour ce qui est des répercussions de tels programmes.

Madame Burke, de votre perspective et de celle de la communauté autochtone, pensez-vous qu'il existe des questions qu'il faut aborder précisément pour les personnes autochtones?

Mme Burke : Oui. Je crois que si vous voulez lancer un programme de prévention ou anti-intimidation, il faudra d'abord faire un travail sur l'établissement de l'estime de soi, améliorer l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes pour ce qui est d'être une personne autochtone. Si une personne autochtone ne connaît pas sa culture ou son patrimoine ou d'où elle vient, elle peut difficilement se sentir fière. Il y a beaucoup de bonnes choses chez les Autochtones. Nous avons fait beaucoup de chemin et nous avons vécu beaucoup de turbulence, mais nous sommes toujours ici. C'est le message qu'il faut passer. Il faut qu'ils soient fiers d'eux-mêmes. De cette façon, si ils sont victimes de cyberintimidation sous forme de racisme, au moins ils sauront qui ils sont et qu'ils ont le droit d'être respectés. Je pense qu'il faut travailler auprès des jeunes et des enfants pour améliorer leur estime de soi.

Le sénateur Hubley : Puisque vous-même vous avez été victime de cyberintimidation, est-ce que vous avez vu une amélioration dans les ressources qui seraient offertes à la jeunesse autochtone?

Mme Burke : Je pense que quand j'ai commencé à utiliser les médias sociaux, c'était sous forme de MSN. Je pense que ma génération est un peu différente parce que j'ai grandi sans être en contact avec Internet. Je n'avais pas d'Internet pendant la première moitié de ma jeunesse, et je me suis plus ou moins adaptée. Quand j'ai vécu l'expérience de la cyberintimidation, l'Internet, c'était du tout nouveau pour mes parents, et en fait, c'était le cas même pour les ordinateurs.

Nous n'avions aucun autre recours à l'époque. Je n'aurais pas su où chercher; c'était pareil pour mes parents. Actuellement, il y a beaucoup de bonnes organisations qui font du bon travail. Il nous faut une base de données ou bien il faudrait avoir accès aux outils. Il y a beaucoup de choses qui fonctionnent. C'est la première fois que j'entends parler de Jer's Vision. On dirait que c'est un merveilleux programme. J'ai noté l'atelier « Introduction à Facebook » parce que c'est quelque chose que je ne connaissais pas auparavant. Je serais certainement heureuse de travailler de concert avec lui pour faire quelque chose de semblable pour les jeunes Autochtones.

There is a lot out there. We need to pool it together so that we have an online resource of these kinds of topics.

Senator Hubley: Thank you. I am wondering if I might ask Mr. Dias the same question. Do you feel that there are special needs within the gay community that have to be addressed specifically?

Mr. Dias: Yes. I would turn the question backwards. In the mainstream community we need to talk about gay and lesbian issues; within the men's community, we need to talk about women's issues; within the non-Aboriginal communities, we need to talk about Aboriginal issues. In Montreal, we need to talk about anti-Semitism again because it is coming back with a vengeance. We are really concerned, as youth, when you walk into a school in Montreal and see a swastika in the bathroom. It is shocking to see that coming back again. We are noticing a lot of the life skills being pulled out of the curriculum. We have moved away from educating youth on how to treat each other, something my parents grew up with but I did not.

As a gay person growing up in northern Ontario, when people called me a fag my teachers told me to suck it up because that is what boys go through. When my best friend's father died, his mom looked at him and said, "Don't cry; you are the man of the house." These are the types of social stereotypes that we grew up with.

My best friend in northern Ontario was sexually assaulted and ended up committing suicide over it. When she reported it to police they said, "Well, you know, you probably should not be wearing what you are wearing." That was in high school not that long ago. It is shocking. All of these are one-off incidents. It is maybe one bad police officer, one bad teacher, maybe one negative occurrence, but it is part of this whole system that we are not talking about.

Dialogues on controversial issues have actually reduced in our country. When my parents were in school they had debates on things like abortion. People on one side of the room and on the other side of the room would debate, contest and vote on it and then they would learn the tool to respectfully disagree. My mom said that when she was in school they talked about gay rights and same-sex marriage. When they had a debate about it the goal of the debate was not to prove who was right or wrong but to learn to respectfully disagree with each other's differing opinions. These are skills that we are not teaching our youth. I agree that evidence-based research must happen. There are so many anti-bullying organizations popping up, especially with this new phenomenon. There are a number of new experts adding letters to the back of their names and charging schools and communities an exorbitant amount of money for the work they are doing.

Il existe toutes sortes d'initiatives. Il faudra les mettre en commun afin qu'on ait une ressource en ligne pour ces genres de sujets.

Le sénateur Hubley : Merci. Je me demande si je pourrais poser la même question à M. Dias. Croyez-vous qu'il existe des besoins spéciaux au sein de la communauté gaie qu'il faudrait aborder précisément?

M. Dias : Oui. J'aimerais inverser la question. Il faut parler des questions gaies et lesbiennes dans la société en général; au sein de la communauté des hommes, il faut parler des questions concernant les femmes; il faut discuter des questions autochtones dans les communautés non autochtones. À Montréal, nous devons parler d'antisémitisme à nouveau, puisque cela revient en force. Nous sommes très préoccupés en tant que jeunes de voir un swastika dans les toilettes d'une école à Montréal. C'est effroyable de voir que cela revient. Nous avons remarqué que beaucoup de compétences de vie sont retirées du programme scolaire. Nous nous éloignons de l'idée de former les jeunes sur les façons dont on traite les autres, quelque chose avec lequel mes parents ont grandi, mais ça n'a pas été mon cas.

En tant que personne gaie qui a grandi dans le Nord de l'Ontario, quand quelqu'un me traitait de tapette, mes enseignants me disaient de souffrir en silence parce que c'est le cheminement que les garçons doivent faire. Quand le père de mon meilleur ami est décédé, sa mère lui a dit : « Ne pleure pas; tu es le chef de famille. » Ce sont les genres de préjugés sociaux avec lesquels nous avons grandi.

Ma meilleure amie dans le Nord de l'Ontario a été agressée sexuellement et a fini par se suicider à cause de cette histoire. Quand elle a signalé l'agression à la police, l'agent a répondu « Eh bien, vous savez, vous ne devriez pas porter ce que vous portez. » Ça, c'était au secondaire il n'y a pas si longtemps. C'était sidérant. Il s'agit d'incidents isolés. C'était peut-être un mauvais policier, un mauvais enseignant, peut-être un incident négatif, mais cela fait partie de ce système global dont nous ne discutons pas.

Les dialogues sur les questions controversées ont en fait diminué au Canada. Quand nos parents étaient au secondaire, ils discutaient de questions telles que l'avortement. Les personnes d'un côté et de l'autre de la classe avaient un débat, contestaient les arguments et mettaient la question aux voix et ensuite ils apprenaient à être respectueusement en désaccord. Ma mère m'a dit que quand elle était à l'école, on discutait du droit des homosexuels et du mariage homosexuel. Quand il y avait un débat, le but n'était pas de démontrer qui avait tort ou qui avait raison, mais d'apprendre comment être respectueusement en désaccord avec l'opinion des autres. Ce sont des compétences que nous n'enseignons pas à nos jeunes. Je suis d'accord sur le fait que la recherche fondée sur des preuves doit être effectuée. Il y a tant d'organisations de lutte contre l'intimidation qui se multiplient, en raison de ce nouveau phénomène surtout. Il y a un certain nombre de nouveaux experts qui ajoutent quelques lettres à leurs noms et facturent des montants exorbitants à des écoles et des collectivités pour le travail qu'ils font.

The biggest challenge around anti-bullying programming is that there is no funding in our country for it. There is no ministry in any part of our country, at a municipal, federal or provincial level, that funds this work. Organizations like ours, which are relatively new and completely youth run, are sort of at a loss and can only do what our donors allow us to do. It is a bit of a challenge.

Senator Hubley: You shared with us an incident that took place in a school, an overnight party and the resulting cyberbullying. The solution seemed fairly drastic to me. What would you have recommended?

Mr. Dias: I would have recommended that teachers and parents have literacy about the websites that are even on the Internet. One statistic from the Canadian Teachers' Federation said that almost 90 per cent of the Internet is pornography. If that is the case, then why do we not know about this? How come we do not know the websites that youths are accessing and what they are accessing? If they are accessing it, should we not give them literacy on pornography in the same way we teach them that Disney movies are bad? *Beauty and the Beast* is a story about a violent and abusive relationship. He yells and hits at her halfway through the movie and she falls in love with him. *The Little Mermaid* is story about a young woman who has to be pretty and keep her mouth shut the whole movie. In three days he falls in love with her and kisses her and she can start talking again. This is the negative messaging kids grow up with. When they graduate to *Jersey Shore* and porn, we are surprised they are acting out and misbehaving.

I do not know where the surprise is coming from with us as a community. We need to be less surprised and more proactive. We need to challenge the messages that youth are facing and give them the tools that my parents have given to me, namely, critical analysis, respectful disagreement and human respect. We need to bring Canadian values back.

Senator Hubley: Thank you very much.

Senator Boisvenu: Welcome to the Senate of Canada. I would like you to ask you to test the ear piece to ensure you will understand me in my language of French.

[Translation]

Thank you for your presentation and your professional work in this area. It is not easy.

This whole concern about social media and bullying reminds me a bit of all the discussions that happened 20 or 30 years ago about the introduction of violence on television. I get the impression that, in some way, the Internet has replaced television. Children watch less and less television and spend more and more time on the

Le plus grand défi pour ce qui est des programmes anti-intimidation, c'est le manque de financement dans notre pays. Il n'y a aucun ministère dans ce pays, que ce soit au niveau municipal, fédéral ou provincial, qui finance ce travail. Des organismes tels que le nôtre, qui sont relativement nouveaux et entièrement menés par les jeunes, ne savent pas trop quoi faire, et nous pouvons faire uniquement ce que nos donateurs nous permettent. Ce n'est pas facile.

Le sénateur Hubley : Vous nous avez parlé d'un incident qui s'est passé dans une école, pendant une nuit de fête et de la cyberintimidation qui en a résulté. La solution me paraissait assez sévère. Qu'est-ce que vous auriez recommandé?

M. Dias : J'aurais recommandé que les enseignants soient au courant des sites web qui existent sur Internet. Un chiffre de la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes nous dit que presque 90 p. 100 de l'Internet est de la pornographie. Si c'est le cas, pourquoi est-ce que nous ne sommes pas au courant? Pourquoi est-ce que nous ne sommes pas au courant des sites web consultés par les jeunes, et de leur contenu? S'ils ont accès à ces sites, est-ce qu'on ne devrait pas leur fournir des connaissances sur la pornographie de la même façon qu'on leur apprend que les films de Disney sont mauvais? *La Belle et la Bête* est l'histoire d'une relation abusive et violente. Il crie après elle et la frappe au milieu du film et elle tombe amoureuse de lui. *La Petite Sirène* est l'histoire d'une jeune femme qui doit être belle et qui doit se taire pendant tout le film. À l'intérieur de trois jours, il tombe amoureux d'elle, l'embrasse et, là, elle peut commencer à parler à nouveau. Voilà les messages négatifs avec lesquels nos enfants grandissent. Quand ils passent à *Jersey Shore* et à la pornographie, ils se comportent en rebelles et se conduisent mal, et nous sommes surpris.

Je ne sais pas d'où vient la surprise de notre part en tant que communauté. Il va falloir qu'on soit moins pris au dépourvu et plus proactif. Il faudra contrer les messages auxquels les jeunes font face et leur donner les outils que mes parents m'ont donnés à moi, c'est-à-dire l'analyse critique, le désaccord respectueux et le respect de la personne. Il faut rétablir les valeurs canadiennes.

Le sénateur Hubley : Merci beaucoup.

Le sénateur Boisvenu : Bienvenue au Sénat du Canada. Je vous demanderais de vérifier votre écouteur pour vous assurer que vous allez me comprendre dans ma langue maternelle.

[Français]

Merci de votre témoignage et pour votre occupation professionnelle dans ce domaine. Ce n'est pas évident.

Tout le discours autour des médias sociaux et de l'intimidation me rappelle un peu toutes les discussions qui ont eu lieu, il y a 20 ou 30 ans, sur l'introduction de la violence à la télévision. J'ai l'impression que, quelque part, Internet a remplacé la télévision. Les enfants regardent de moins en moins la télévision et sont de plus en

Internet, except that now they can be connecting with strangers. Worse still, the tool can actually be used to communicate with kids and to send them all sorts of messages.

I am a little bit pessimistic because we never resolved the debate over violence on television. There is still much too much. The violence has moved into video games. I see seven- and eight year-olds who spend 12, 13, 14, 15 hours a week playing war, dying and coming back to life dozens of times. All the reality of life has been taken away. Kids who are bullies are living in an alternate reality. A reality where they close themselves off psychologically into a world where they think they have power over others through bullying.

It is clear that, in the report we eventually produce, we will have to take a position on education and parental responsibility because, when a five-, six- or seven-year-old is being a bully at school, somehow parents must be held accountable. We are not going to put the child in prison. Where should we draw the line between parental responsibility, education and criminalization?

This morning, we heard from a woman who had been bullied; the acts were criminal. When your life is threatened, or you are threatened with having your property stolen, that is criminal. When five- or six-year-olds bully their classmates, is it criminal or is it a lack of parental responsibility? Where do we draw the line between criminal acts, to be punished more severely than the school can, and parental responsibility, including supervising their children's Internet use?

[English]

Ms. Burke: Very good questions. I will respond to you in English.

Senator Boisvenu: Go ahead.

Ms. Burke: I think the same tool that got us here is what we will have to use to ultimately get us out here. We have to go where the youth are. If they are using social media, then we have to use that to tackle the problem.

As for where to draw the line, bullying is a learned behaviour. At the first sign of bullying in schools, there should be some way where the youth can take responsibility for their actions, perhaps through restorative justice measures. It is not helpful to put a youth through the criminal justice system. We have proven time and time again that that just makes better criminals. They need to actively take responsibility, face their victim and actually learn what they have done to that person and to feel the pain that they have caused that person.

As for legislation, I am not a lawyer, but I do believe that the laws have to be looked at. Cyberbullying has progressed so rapidly, and I do not believe the laws have evolved with it. That needs to be looked at.

plus sur Internet, sauf que là, ils peuvent être en interrelation avec des inconnus. Et pire encore, cet outil peut effectivement être utilisé pour entrer en communication avec des jeunes et toute sorte de messages peuvent arriver.

Je suis un peu pessimiste parce qu'on n'est jamais sortie du débat de la violence à la télévision. On en a encore beaucoup trop. Cette violence s'est transportée dans les jeux vidéo. Je regarde les jeunes de sept, huit ans qui passent 12, 13, 14, 15 heures par semaine à jouer à la guerre, à mourir et à ressusciter des dizaines de fois. On leur enlève toute réalité de la vie. Les jeunes qui utilisent l'intimidation vivent dans une autre réalité. Une réalité où on s'enferme dans un monde psychologique où on pense avoir de la puissance et du pouvoir sur les autres par l'intimidation.

Il est évident que dans le rapport qu'on aura à émettre un jour, on aura à se situer entre l'éducation et la responsabilité parentale parce qu'un jeune de cinq, six, sept ans qui fait de l'intimidation à l'école, quelque part, il faudra responsabiliser les parents. On ne mettra pas cet enfant en prison. Où devrait-on tirer la ligne entre la responsabilité parentale, l'éducation et la criminalisation?

On a entendu ce matin le témoignage d'une dame victime d'intimidation et il s'agissait de gestes criminels. Lorsqu'on menace la personne de sa vie, de lui voler des biens, il s'agit de gestes criminels. Pour le jeune de cinq, six ans qui commet de l'intimidation auprès de ses camarades, s'agit-il d'un geste criminel ou d'un manque de responsabilité parentale? Où tire-t-on la ligne entre des gestes criminels, donc punissables plus sévèrement par rapport à la responsabilité de l'école et la responsabilité parentale, d'encadrer et de contrôler Internet chez leurs enfants?

[Traduction]

Mme Burke : Ce sont de très bonnes questions, auxquelles je vais répondre.

Le sénateur Boisvenu : Allez-y.

Mme Burke : Je pense que le même outil qui nous a conduits dans cette situation nous permettra d'en sortir. Il faut aller rejoindre les jeunes où ils sont. S'ils utilisent les médias sociaux, eh bien, il faudra les utiliser pour s'attaquer au problème.

Pour ce qui est d'établir la limite, l'intimidation est un comportement acquis. Au tout premier signe d'intimidation dans les écoles, il devrait y avoir un moyen par lequel le jeune accepte la responsabilité de ses actions, peut-être en passant par la justice réparatrice. Il n'est pas productif de mettre un jeune entre les mains du système de justice pénale. Cela a été démontré à maintes reprises qu'on en fait uniquement de meilleurs criminels. Il faut qu'il assume pleinement ses responsabilités, faire face à sa victime, et vraiment comprendre ce qu'il a fait à cette personne et ressentir l'angoisse qu'il a causée.

Pour ce qui est de la loi, je ne suis pas avocate, mais je crois qu'il faut examiner les lois. La cyberintimidation a évolué si rapidement, et je ne crois pas que les lois ont évolué au même rythme. Il faut examiner cette question.

[Translation]

Mr. Dias: That is a good question. Our organization agrees with Ms. Burke. We certainly need a system that allows us to educate rather than to punish.

Jer's Vision supports victims but also we also believe that bullies are sometimes victims themselves, at home, at school or elsewhere. The majority of bullies I have met are kids from poor backgrounds; they have difficulties, they are gay themselves and are not recognized as such by their parents. So how can I, as a gay youth, rejected by my parents, turn the tables? By becoming a bully; I go after the gay kids at school and I stop being gay, so I am no longer the victim.

We must certainly look at the complexity of the problem and study it critically. There are no simple solutions. We can compare it to violence against women. That is not simple either. It took many years for changes to be made in that area. For example, when my father was young, girls were slapped on the face at school. Now, it would be totally unacceptable to do that. But is violence against prostitutes okay or not? Is violence against aboriginal girls okay? No, maybe or sometimes? There are certainly problems, and we have to take the time to study them.

There are many elements, layers, to consider and it varies from place to place in Canada. In the North, there is no work; in Toronto, there is a lot of cultural diversity; and in Alberta, there is a lot of money but there is also homophobia and machismo. All of that exacerbates the difficulties. We have to be flexible when making changes.

A police officer told me something really fantastic. Texting, if it is misused, can be used to produce child pornography. When she tells young people about the sometimes harmful consequences of texting, they change their behaviour immediately, because they understand the problems they could run into when they are 13, 14 or 15 years old. The solution? It is not only the law but also education.

We have to find a way to use all of these tools together.

Senator Boisvenu: Ms. Burke, you come from an aboriginal community where family is very important. The environment is a little more closed off, especially on reserves.

I am going to ask a self-serving question to satisfy my curiosity and to educate myself: how does bullying happen on an aboriginal reserve and how do you manage the consequences?

[English]

Ms. Burke: I come from an off-reserve Aboriginal community in Prince Edward Island. I am part of the Native Council of Prince Edward Island. P.E.I. is very small, and we have two

[Français]

M. Dias : C'est une bonne question. Notre organisation est d'accord avec Mme Burke. Nous avons certainement besoin d'un système qui permet d'éduquer plutôt que de punir.

Jer's Vision appuie les victimes mais considère également que les agresseurs et les intimidateurs sont parfois des victimes, soit à la maison, à l'école ou ailleurs. La majorité des agresseurs que j'ai rencontrés sont des jeunes issus de milieux pauvres, qui ont des difficultés, qui sont gais eux-mêmes et qui ne sont pas reconnus en tant que tels par leurs parents. Alors comment moi, en tant que gai, renié par mes parents, puis-je changer la donne? En devenant agresseur, j'attaque les gais de l'école et j'arrête d'être gai, et ainsi je ne suis plus la victime.

On doit certainement regarder la complexité du problème et l'étudier d'un oeil critique. Il n'y a pas de solutions simples. On peut comparer cela à la violence faite aux femmes. Ce n'est pas simple non plus. Cela a pris beaucoup d'années avant qu'il y ait des changements sur ce plan. Par exemple, quand mon père était jeune, à l'école, on giflait les filles au visage. Maintenant, ce serait tout à fait inacceptable de le faire, mais la violence envers les prostituées, est-ce correct ou non? Contre les filles autochtones, est-ce correct? Non, peut-être ou des fois? Il y a certainement des problèmes, et on doit prendre le temps de les étudier.

Il y a une multitude d'éléments à considérer, de couches, et cela varie d'un endroit à l'autre au Canada. Dans le Nord, il n'y a pas de travail, à Toronto, une grande diversité culturelle, en Alberta, beaucoup d'argent mais l'homophobie et le machisme sont présents. Tout cela exacerbe les difficultés. Il faut être souple quand on apporte des changements.

Une policière m'a dit quelque chose de vraiment fantastique, à savoir que le texto, s'il est mal employé, peut servir à faire de la pornographie infantile. Lorsqu'elle informe les jeunes sur les conséquences parfois néfastes de l'utilisation des textos, ils changent leur comportement immédiatement, parce qu'ils voient les problèmes qu'ils pourraient rencontrer vers 13, 14 ou 15 ans. La solution? Ce n'est pas seulement la loi mais aussi l'éducation.

Il faut trouver comment utiliser tous ces outils ensemble.

Le sénateur Boisvenu : Madame Burke, vous provenez d'une communauté autochtone pour qui la famille est très importante. Ce sont des milieux un peu plus fermés, particulièrement sur les réserves.

Je vous pose la question bien égoïstement pour satisfaire ma curiosité et parfaire mon éducation : comment se manifeste l'intimidation dans une réserve autochtone et comment en gérez-vous les conséquences?

[Traduction]

Mme Burke : Je viens d'une communauté autochtone hors réserve de l'Île-du-Prince-Édouard. Je fais partie du Congrès des peuples autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette île est très

reserves there. Communities live closely, and I have family living on both reserves. It is very interconnected.

There is a lot of bullying that happens, particularly around lateral bullying and lateral violence. If you do not fit the typical stereotype of looking like an Aboriginal person or you are not dark enough, your skin is not light enough, there is a lot of bullying around that as well. That is one of the priorities at our National Youth Council. This is a problem that is faced across the country, not feeling Aboriginal enough because you grew up in an urban area. Our National Youth Council addresses that in their national youth strategy as one of the priorities to tackle.

In a smaller community, I cannot give you an example of how it was dealt with. I have not experienced a situation where it has been dealt with. It just seems to have been accepted, I guess.

Senator White: My question was answered; thank you very much. It was in relation to criminal courts being a solution to this problem. They both answered the question. Thank you.

Senator Zimmer: In the last while, I have been observing a lot of young people on their BlackBerrys, walking around the streets with something plugged in their ears and hoods on, and I worry. They cannot handwrite or speak very well. They rely too much on these tools. When I hear the intelligent, bright assessments you make, I have hope again. Thank you for your presentations. They have been outstanding.

Mr. Dias, I think you really led into the other end of the culvert. It is looking the other way. Yes, we have all these problems, but what about the creators of all of these tools, the Zuckerbergs and the \$100 billion they have made in 10 years? To me, it looks as if they do not care what is on there, how it is used or how it is abused, and it is abused. Many young people do not understand the ramifications. Many people who are bullied do not understand. You are absolutely right. They have to have some accountability. With smoking, drinking or whatever, there are rules, but there is nothing on this. I think you are absolutely right.

To ask the question, what can we do from our end at this committee to start to hold them accountable, in your opinion?

Mr. Dias: Respectfully, taxation. Respectfully, taxation has been the greatest regulator and the greatest balancer of how we regulate companies in our country. If tobacco is being bad, we tax them up the wazoo. If they will not do what we want them to do, then we take that tax money and run campaigns that work on the opposite. It is the same thing with automotive companies and alcohol-based companies. That is just how this country is run. Taxation is not something we should be afraid of. You take

petite et deux réserves s'y trouvent. Les deux communautés sont très proches et j'ai des membres de ma famille qui habitent de part et d'autre. Les liens sont très étroits entre ces deux communautés.

Il y a beaucoup d'intimidation, surtout de l'intimidation et de la violence latérale. Si vous ne correspondez pas au stéréotype typique autochtone, par exemple si votre peau n'est pas assez foncée ou trop pâle, vous serez l'une des nombreuses victimes de l'intimidation. Cette question est l'une des priorités de notre Conseil national des jeunes. Ce problème est présent partout au pays, car on ne se sent pas assez Autochtone lorsqu'on a grandi en zone urbaine. Notre Conseil national des jeunes s'attaque à cette question prioritaire dans la stratégie nationale de la jeunesse.

Dans une plus petite communauté, je ne sais pas comment les choses se déroulent. Je n'ai pas vécu dans ce type de milieu, et donc je ne peux vous expliquer comment on réagit au problème. Il me semble que c'est tout simplement accepté.

Le sénateur White : On a répondu à ma question, merci beaucoup. Je voulais savoir si l'on envisageait le tribunal pénal comme étant une solution au problème. Les deux témoins ont répondu à la question. Je vous en remercie.

Le sénateur Zimmer : Dernièrement, j'ai vu beaucoup de jeunes qui se promènent dans les rues avec leur BlackBerrys ou qui ont des écouteurs dans les oreilles, et cela m'inquiète. Ils n'arrivent pas à écrire ou à s'exprimer oralement de façon adéquate. Ils se fient trop à ce type d'appareils électroniques. Par conséquent, lorsque j'entends des gens comme vous qui font des analyses intelligentes et brillantes, cela me redonne espoir. Je vous remercie de vos excellentes déclarations.

Monsieur Dias, je crois que vous nous avez amené jusqu'à l'autre bout du spectre. Il s'agit de voir les choses sous un autre angle. Oui, nous sommes confrontés à tous ces problèmes, mais nous oublions ceux qui ont créé ces outils, les Zuckerbergs de ce monde qui empochent 100 milliards de dollars en 10 ans? Il me semble qu'ils ne se soucient pas de ce qui se passe vraiment, de la façon dont on utilise ou abuse de leurs produits. Car abus, il y a. Beaucoup de jeunes ne comprennent pas les problèmes sous-jacents. Beaucoup de gens sont victimes d'intimidation et ne comprennent pas ce qui se passe. Vous avez absolument raison. Quelqu'un doit être tenu responsable. Des règles sont en place lorsqu'il s'agit de régir le tabac, l'alcool, et cetera. Or, dans cet espace, il n'y a aucune règle. Je crois que vous avez absolument raison.

J'aimerais savoir ce que vous proposeriez que notre comité fasse pour demander des comptes?

M. Dias : Avec tout le respect que je vous dois, je vous dirais que la solution passe par la taxation. Je soumetts respectueusement que la taxation a été le meilleur moyen d'imposer une réglementation et la meilleure façon d'établir un équilibre en ce qui a trait aux entreprises qui brassent des affaires au Canada. Si le tabac est une mauvaise chose, nous n'avons qu'à taxer les fabricants de produits de tabac jusqu'à la moelle. Si cette société refuse de nous obéir, on n'a qu'à prendre l'argent perçu grâce aux taxes et à mettre sur pied

money from me to pay for my roads, schools and buildings. We invest into a service. I do not know why Canadians have become so afraid of paying taxes.

Not to be too personal, but my mom was diagnosed with breast cancer in the last year, and Ontario Health did not pay for the more expensive drug. We paid from our own pockets. There is a problem when Canadians have to make that choice. We were lucky enough to be able to afford the nicer drug, but not all Canadians are that lucky. We need to change our dialogue.

If we cannot police them, if we cannot introduce laws to change how their companies are run, which truthfully we cannot, then we need to tax them, and we need not be afraid of that.

Senator Zimmer: That is a good answer. Hit them in the pocketbook, which others have done. To your mom, Senator White and I have gone through cancer, so prayers to her and good luck.

Mr. Dias: Thank you.

Senator Meredith: Thank you both for appearing before us today. Ms. Burke, you spoke of a national strategy around education and awareness. How do you see this implemented from the national council that you represent, especially when it comes to Aboriginal people? I also sit on the Aboriginal Committee, and the issues around Aboriginal people are very near and dear to my heart. We see the cases of suicides that have taken place and the fact that there has been almost a lack of attention to a lot of issues surrounding Aboriginal youth vis-à-vis employment, education, health and so forth, and we are working to address those issues.

How do you see this national strategy being implemented to really deal with bullying and cyberbullying across this country? Maybe both of you can answer that.

Ms. Burke: It has to be grassroots; you have to work at the grassroots level. You have to really consult. I know education is a provincial mandate, but I think we need to work closely with our provincial education systems.

des campagnes qui vont à l'encontre de leurs produits. Il en va de même du secteur automobile et des produits de l'alcool. Voilà comment le pays fonctionne. La taxation ne devrait pas faire peur aux Canadiens. Le principe est simple : vous prenez mon argent pour payer pour les routes, les écoles et les immeubles. Nous investissons dans un service. Je ne sais pas pourquoi les Canadiens sont devenus si effrayés à l'idée de payer des taxes.

Je ne veux pas ajouter une note trop personnelle, mais je tiens à vous dire que ma mère a appris l'année dernière qu'elle souffre du cancer du sein. Le ministère de la Santé de l'Ontario refuse de payer pour le médicament plus coûteux. Nous avons donc payé ce médicament de notre propre poche. Cela pose problème lorsque les Canadiens doivent faire un choix. Nous avons été assez chanceux, car nous pouvions nous permettre d'acheter ce meilleur médicament, mais ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont cette chance. Nous devons réorienter le dialogue à cet égard.

Si l'on ne peut contrôler leurs activités ni adopter des lois qui changent la façon dont leurs entreprises sont dirigées, et en réalité nous ne pouvons pas le faire, alors nous devons prendre des mesures fiscales et taxer ces activités. Nous ne devrions pas avoir peur d'agir de la sorte.

Le sénateur Zimmer : C'est une bonne réponse. Il s'agirait de les frapper dans le portefeuille, et d'ailleurs, d'autres l'ont fait. Au sujet de votre mère, je prierai pour elle et pour que tout aille pour le mieux, car le sénateur White et moi-même avons également souffert du cancer.

M. Dias : Merci.

Le sénateur Meredith : Je vous remercie tous deux d'être venus vous faire entendre aujourd'hui. Madame Burke, vous avez parlé d'une stratégie nationale qui viserait à éduquer le public et à accroître la sensibilisation. D'après vous, comment s'effectuerait la mise en œuvre au sein du conseil national que vous représentez, et plus précisément auprès des peuples autochtones? Je siège également au Comité des peuples autochtones, et les questions se rattachant aux Autochtones me tiennent beaucoup à cœur. Rappelons-nous les suicides qui ont eu lieu et le fait qu'il y a eu presque un manque d'attention porté à bien des questions se rattachant aux jeunes Autochtones, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de santé. Nous travaillons à s'attaquer à ces questions.

D'après vous, comment cette stratégie nationale devrait-elle être mise en œuvre pour vraiment s'attaquer au problème de l'intimidation et de la cyberintimidation partout au pays? J'invite tous les témoins à répondre.

Mme Burke : Il faut que ça vienne de la base. Il faut que l'intervention parte de la base. Il faut également qu'il y ait de véritables consultations. Je sais que l'éducation est de ressort provincial, mais je crois que nous devrions collaborer étroitement avec les ministères de l'Éducation provinciaux.

It needs to be implemented at the school level. If there is some way that it could be the same kind of curriculum tailored to the specific needs of the group you are serving, I think that is important. It needs to engage the provincial and territorial governments, as well as the social agencies.

More engagement needs to happen to identify the specific challenges faced by off-reserve Aboriginal people. The Congress would certainly be very much willing to work with any kind of national campaign, or communication strategy or outreach. Also, our National Aboriginal Youth Council would want to be involved in that process.

Mr. Dias: I echo Ms. Burke's sentiment. The success of whatever this might turn out to be — a youth council, if one is created — would be that it does not just look at cyberbullying but rather at the intersections of bullying. It would also need to specifically outline the challenges in our country: homophobia, transphobia, rising rates of violence against women, et cetera. I think we need to be transparent on what these challenges are.

A very global effort and a youth committee made up of members from across the country would be helpful — one that would design youth strategies and maybe be responsible for a funding portfolio that would support local youth-based anti-bully efforts. I think that would be the most successful solution. You do not need to pay government employees, either, because they have giant pensions and that is expensive. That was a joke.

Ms. Burke: I just want to add that words alone are not enough, and the process needs to be done quickly and within a defined period of time. I think long discussions will only hurt Aboriginal children in the long run. We need the engagement, but it is also important that we act, because this problem is growing rapidly and is not going away. I would like to echo your sentiment that resources need to be committed by the federal government so that this work can be done immediately.

Senator Meredith: Talk to me about the support and coping. We have heard from victims, and individuals who have engaged in bullying. Tell me about the coping mechanism of how we can incorporate some of these recommendations into our report. You have both been bullied. What do you tell us about how we can help others, so they are able to get over this traumatic situation they face? Sometimes they are bombarded because they cannot get away from this technology. I am curious to hear about your coping mechanisms.

Il faut que la stratégie soit mise en œuvre dans les écoles. Si possible, le programme pourrait changer en fonction des besoins précis du groupe ciblé. Cette approche serait importante à mon avis. Il faudrait mobiliser les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les organismes sociaux.

Il faut que la mobilisation soit plus forte pour recenser les problèmes précis auxquels sont confrontés les Autochtones hors réserve. Le conseil serait certainement d'accord pour travailler dans le cadre de n'importe quel type de campagne nationale ou de stratégie de communication ou de sensibilisation. De plus, notre Conseil national des jeunes voudrait certainement prendre part à cette démarche.

M. Dias : Mon message serait le même que celui de Mme Burke. La réussite de cette entreprise, qu'elle qu'en soit la forme — peut-être un conseil des jeunes — reposerait sur le fait qu'on ne s'attaque pas simplement à la cyberintimidation, mais aux causes sous-jacentes à l'intimidation. Il faudrait également circonscrire les principaux problèmes que l'on retrouve au Canada : l'homophobie, la transphobie, les taux élevés de violence contre les femmes, et cetera. Je crois que nous devons nous montrer transparents et voir ces problèmes tels qu'ils sont.

Il serait utile de déployer un effort global et qu'un comité des jeunes soit composé de membres d'un peu partout au pays. Ce comité pourrait concevoir des stratégies jeunesse et pourrait être responsable du financement d'un portefeuille qui appuierait les initiatives locales de lutte contre l'intimidation qui seront axées sur les jeunes. Je crois que ce serait la solution la plus efficace. De cette façon, on n'aurait pas à payer de fonctionnaires, car ils ont droit à des pensions dorées qui coûtent cher. Bon, c'était une plaisanterie.

Mme Burke : J'ajouterais qu'il faut joindre le geste à la parole, et que la démarche doit être réalisée rapidement et dans une période définie. J'estime que les grandes discussions ne font que nuire aux enfants autochtones à long terme. S'engager c'est une bonne chose, mais il est également important d'agir, parce que ce problème prend rapidement de l'ampleur et il est ici pour rester. Je suis d'accord avec votre proposition selon laquelle les ressources devraient provenir du gouvernement fédéral, de sorte que le travail puisse être réalisé immédiatement.

Le sénateur Meredith : J'aimerais que vous m'expliquiez quels sont les mécanismes en place pour accorder du soutien et pour s'en sortir. Nous avons entendu des victimes ainsi que des agresseurs qui se sont adonnés à l'intimidation. Pouvez-vous m'expliquer quels sont les mécanismes en place qui permettent de composer avec cette réalité et comment nous pourrions les intégrer dans les recommandations de notre rapport. Vous avez tous deux été victimes d'intimidation. Pouvez-vous nous dire comment nous pourrions aider les autres, pour qu'ils puissent surmonter cette situation traumatisante? Parfois, ils sont assaillis parce qu'ils ne peuvent se détourner de cette technologie. J'aimerais savoir quels ont été vos mécanismes de défense.

Ms. Burke: In my case, I was lucky that I have a good support system; I have a strong family. Even though they were not tech people, they were able to sympathize with me, help me through this and walk me through the steps.

Yes, you have to educate youth, but if youth are getting bombarded with this through text messages and are on their Facebook and Twitter all the time, it does not matter how good your self-esteem is. Eventually, it will take a hit and do damage.

We need to work closely with parents to educate them, so that they can recognize those signs, step in and be a support to youth. Teachers need to be educated, too, because they are often the ones to see if a youth or even a youth group is being affected.

We need to build a circle of support for these youth so they are not facing this problem alone.

Mr. Dias: Those organizations are running on year-to-year, month-to-month funding. We need to move away from project-specific grants, both at the federal and at the provincial levels. We need to look at long-term five- and ten-year grants that invest in a solution and invest money in causes.

I was privileged to get a tour of Kids Help Phone a few years ago and I was shocked to find out they get almost no federal dollars. It is a national service used by thousands of kids, and it does not get any money. Whether you are in a rural, urban, territorial or provincial community, it is the number one resource promoted across the country. Then it gets no support? When they lost Bell Canada as a sponsor, they almost shut down. That is shameful. We need to invest in services in Canada and make a real long-term investment.

We also need a message in prevention. It cannot just be about supporting victims. We need to invest in addressing the issue before it even starts.

Senator Meredith: I know you mentioned parents and that some parents are involved and others are not. How do we get more parents engaged in the situation going on with their young people? They buy them the technology, yet they are not there when this technology turns around to haunt them and somehow push them over the brink to the point where some of them commit suicide. How do we get more parents involved so that there is a strong support system in place for their young people?

Mr. Dias: We support parents. We try to get a national daycare program in so that parents can spend time with their kids and not have to work two or three jobs so that they can afford a computer for their family. They make those tough decisions between education and working all the time.

Mme Burke : Dans mon cas, j'ai eu de la chance, car j'étais bien entourée par une famille solide. Même si la technologie, ce n'est pas leur fort, ils ont été en mesure de sympathiser avec moi et de m'accompagner dans mon cheminement.

Oui, il faut éduquer les jeunes, mais s'ils sont assaillis par une avalanche de messages textes et qu'ils passent tout leur temps sur Facebook et Twitter, même l'estime de soi la plus forte ne saura y résister. En fin de compte, les coups porteront et il y aura des conséquences.

Il faut collaborer étroitement avec les parents pour les sensibiliser, de sorte qu'ils puissent reconnaître les signes avant-coureurs, intervenir et appuyer leur enfant. Les enseignants doivent également être sensibilisés, parce que souvent, ce sont eux qui constatent qu'un jeune ou qu'un groupe de jeunes sont victimes d'intimidation.

Nous devons créer un réseau de soutien dans l'entourage de ces jeunes pour qu'ils n'aient pas à affronter ce problème tout seul.

M. Dias : Ces organisations reçoivent du financement annuel ou mensuel. Nous devons nous détourner des subventions axées sur des projets précis, tant au niveau fédéral que provincial. Nous devons envisager des subventions à long terme sur cinq ou dix ans pour investir dans une solution et donc financer des causes.

J'ai eu le privilège de visiter les installations de Jeunesse, J'écoute il y a quelques années et j'ai été atterré de découvrir qu'ils ne recevaient presque pas de financement du gouvernement fédéral. Ce service national est utilisé par des milliers de jeunes, et pourtant il ne reçoit pas d'argent. Que le jeune se trouve en milieu rural ou urbain, qu'il habite un territoire ou une province, c'est la ligne d'écoute qui est annoncée à l'échelle du pays. Pourtant, aucun soutien n'est accordé à ce service? Lorsque Bell Canada s'est retiré à titre de commanditaire, Jeunesse, J'écoute a presque fermé ses portes. C'est honteux. Nous devons investir dans les services aux Canadiens et effectuer un investissement réel et à long terme.

Nous devons également faire la promotion de la prévention. Notre intervention ne doit pas simplement porter sur l'appui aux victimes. Nos investissements doivent également servir à empêcher que les situations d'intimidation aient lieu dès le départ.

Le sénateur Meredith : Vous avez parlé de la participation des parents. Je sais que certains parents interviennent, alors que d'autres ne le font pas. Comment pourrions-nous faire en sorte que davantage de parents s'intéressent à la situation vécue par leurs enfants? Ce sont les parents qui leur achètent ces technologies, mais pourtant ils ne sont pas présents lorsque la technologie les blesse et les pousse à bout, à un point tel qu'ils se suicident. Comment pouvons-nous rallier davantage de parents à cette cause pour que les jeunes puissent bénéficier d'un réseau de soutien solide?

M. Dias : Nous appuyons les parents. Nous essayons d'établir un programme national de garderie pour que les parents puissent passer davantage de temps avec leurs enfants et qu'ils n'aient pas à occuper deux à trois emplois rien que pour payer l'ordinateur familial. Ils doivent continuellement faire le choix difficile entre l'éducation des enfants et le travail.

We need to give parents the opportunity to be home with their families and support their families in a way we have not considered before. We need to relook at the Canadian society we have created and look at investing in opportunities and programs that support families. We have not done that. It is part of a more complex and challenging problem. It speaks to a lack of education and support that Canadian families experience.

One of the families that I have known who have had a suicide within their families are ones who have two working parents and are struggling to make ends meet. They have lost a kid while they were not looking. Why? They were trying to pay their rent and their hydro bills. It is just a reality. Parents cannot be there over their kids' shoulders all the time.

My parents were not home when I got bullied and when I got home from school crying, because they had to work.

Ms. Burke: I think a lot of parents do want to be involved but they just might not have the tools. A lot of adults have grown into using Internet and they are not as technology-savvy as their children. We must be able to give them the tools or work with parent-teacher associations to develop educational resources for parents, specifically. Alternatively, it also opens up that dialogue if there is some way you can engage the parents and the children where the youth are the ones teaching the parents how to use these kinds of tools.

If it is to be addressed, it needs to be talked about. If you have a child teaching a parent how to use social media and a chapter is on cyberbullying, at least that opens up the dialogue to be involved and engaged.

Senator White: I have been listening for a few days and I am trying to get my head around how we battle something that has become so large. Parents can control what their children watch on TV at home by changing the code on the television. Then, 10 minutes later, they walk outside of the house and pick up their iPhone and watch pornography in a matter of seconds.

There must be some level of responsibility put on those who provide this service. That is what we would be doing if our local cable was providing unfettered access to pornography without the ability of a parent to limit that.

I guess I have to put a question in here somewhere. How do you suggest we do that? I do not blame a lot of the young people engaged in this. For many of them, it is all they know. They grew up with technology. I do not think any of us have a solution for stopping them. I am trying to figure that out right now.

Nous devons donner aux parents l'occasion d'être à la maison et de passer du temps en famille pour appuyer leurs proches d'une façon qui n'avait pas été envisagée auparavant. Nous devons revoir la société canadienne que nous nous sommes donnée et étudier les possibilités d'investissement dans des initiatives et programmes qui appuient les familles. Cette démarche n'a pas été faite. Pourtant, elle fait partie d'un problème plus complexe et difficile à gérer qui démontre bien le manque d'éducation et de soutien apportés aux familles canadiennes.

L'une des familles que j'ai connues dont l'un des enfants s'est suicidé fait partie de ce type de cellules où les deux parents travaillent et ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Ils ont perdu leur enfant pendant qu'ils étaient occupés ailleurs. Pourquoi? Ils essayaient de payer le loyer et les factures d'électricité. C'est la simple réalité. Les parents ne peuvent pas surveiller en permanence leurs enfants.

Mes parents n'étaient pas à la maison lorsque j'ai été victime d'intimidation et étaient au travail lorsque je rentrais de l'école en pleurant.

Mme Burke : Je crois que beaucoup de parents veulent intervenir, mais ils ne disposent peut-être pas des outils nécessaires. Beaucoup d'adultes apprennent aujourd'hui à utiliser Internet et ne connaissent pas aussi bien cette technologie que leurs enfants. Nous devons être en mesure de leur transmettre des outils ou de collaborer avec les associations de parents-maîtres pour mettre au point des ressources éducatives destinées précisément aux parents. Parallèlement, cela permet d'entamer un dialogue d'une certaine façon dans les cas où le jeune enseigne aux parents comment utiliser ce type d'outil.

Il faut d'abord parler du problème pour pouvoir le régler. Si un enfant enseigne à son parent comment utiliser un média social et qu'un chapitre porte sur la cyberintimidation, cela permet au moins de lancer le dialogue qui mènera à un plus grand engagement.

Le sénateur White : Cela fait quelques jours que j'écoute les témoins, et j'essaie de bien comprendre comment nous pouvons lutter contre un phénomène si grand. Les parents peuvent contrôler ce que leurs enfants écoutent à la télé à la maison en changeant un code dans le téléviseur. Ensuite, 10 minutes plus tard, ils quittent la maison et, en quelques secondes, ils regardent du matériel pornographique sur leur iPhone.

Ceux qui offrent ce type de service devraient tout de même assumer une certaine responsabilité. C'est ce que nous ferions si notre câblodistributeur local donnait accès à du matériel pornographique sans que le parent ne puisse en limiter l'accès.

J'imagine qu'on s'attend à ce que je pose une question durant mon intervention. Alors, d'après vous, comment devrions-nous nous y prendre? Je ne crois pas que bon nombre de jeunes qui ont ce comportement sont à blâmer. Beaucoup d'entre eux n'ont rien connu d'autre. Ils ont grandi avec la technologie. Je ne crois pas que personne ici n'ait une solution pour les arrêter. J'y réfléchis en ce moment même.

Ms. Burke: I have thought about that, too, because if a picture goes up on the Internet, it is up forever. I do not think there is any way to get it down. Once a picture or video is up there, that damage is done. That is something unique to this generation. When you are young and make a mistake like that, there is no going back. That could affect you for the rest of your life.

It is also not something that affects just youth and children; it can affect adults or any one of us around the table now, at any age. Once something embarrassing goes up like that, you cannot get it back down. I do not know if there is a way to get something off the Internet. I am not a technical person, but I think it would be helpful to look into that. Is there a way to block an image or video and take it down forever once it is up there? Maybe we need to be working more closely with the social media sites and website designers to be able to do that.

Mr. Dias: I would go in a different direction. I would say: Why are we not educating kids on what pornography is and giving them the tools and resources to choose not to watch pornography — a literacy around violence? It is really funny; part of one of the workshops we have done is a video game called “Grand Theft Auto.” Similar to a violent video game, kids drive cars around, running over mothers with baby carriages, sexually assaulting prostitutes and stealing their money. We have spoken to youth and asked why they play a video game like this. The kid says, “Because it is fun.” We talk about what the experience is for a woman who faces violence or for a mother who loses her son. All of a sudden, the video game becomes demystified and the experience falls apart and has a different meaning. Talking about Disney movies and explaining that Ariel is just a pretty girl who has to use her looks to seduce a man, all of a sudden the movie does not have a magic anymore. Why can we not have a healthy dialogue about those things?

I do not know that censorship is the exclusive solution — perhaps regulation or ensuring that service providers who are putting stuff out there are regulated. At the same time, the V-chip has never worked on TVs.

Senator White: As a follow up question, I do not disagree with you when it comes to the pornography discussion. However, as Ms. Burke referred to, when it comes to a 15-year-old making a mistake and having to live on cyberspace forever — that .ca or whoever controls it; in every country it is different: .com in the U.S. and .co.uk in the U.K. — the fact is that they are not obligated to remove material that is not just harmful but possibly dangerous to someone for the rest of their life. We know that people are committing suicide or finding themselves in extreme mental distress as a result of some of these things. I do get the

Mme Burke : J’y réfléchis également, parce que si une photo est affichée sur Internet, elle ne disparaîtra jamais. Je ne crois pas qu’il soit possible de la retirer. Dès qu’une vidéo ou une photo est affichée, le mal est fait. Ce phénomène est unique à cette génération. Quand on commet une erreur de ce type dans sa jeunesse, il n’y a pas moyen de la réparer. Vous en ressentirez les effets pendant le restant de votre vie.

Ce phénomène ne touche pas seulement les jeunes et les enfants, mais aussi les adultes, ou même quiconque assis à cette table aujourd’hui, et quel que soit l’âge. Quand on met en ligne du contenu embarrassant, on ne peut plus le retirer. Je ne sais pas s’il existe une façon de supprimer du matériel sur Internet. Je ne suis pas une spécialiste du domaine, mais je crois qu’il serait utile de se pencher sur la question. Ne pourrait-on pas bloquer une image ou une vidéo ou les supprimer après les avoir affichées? Peut-être devrions-nous collaborer plus étroitement avec les sites de médias sociaux et les programmeurs de sites web pour arriver à ajouter ces fonctions.

M. Dias : J’abonderais dans un autre sens. Je dirais : pourquoi ne sensibilisons-nous pas nos enfants à ce qu’est la pornographie? Pourquoi ne nous leur donnons pas les outils et les ressources pour qu’ils puissent choisir de ne pas regarder de la pornographie? Pourquoi ne nous les sensibilisons pas au sujet de la violence? C’est vraiment très curieux. Un de nos ateliers portait sur un jeu vidéo intitulé « Grand Theft Auto ». Il s’agit d’un jeu vidéo violent, dans lequel les enfants conduisent des voitures et foncent sur des mamans avec leurs poussettes, agressent sexuellement des prostituées et volent leur argent. On a parlé avec les jeunes et on leur a demandé pourquoi ils jouaient à un tel jeu. Les enfants ont répondu : « Parce que c’est amusant ». L’on a ensuite parlé de comment une femme se sentait lorsqu’on la violentait et de comment une mère se sentait lorsqu’elle perdait son fils. Tout d’un coup, l’on avait démystifié le jeu vidéo. L’expérience devenait différente et revêtait un sens différent. Lorsqu’on parle des films de Disney et qu’on explique qu’Ariel n’est qu’une jolie fille qui a besoin d’utiliser sa beauté pour séduire un homme, l’on s’aperçoit que, tout d’un coup, le film n’est plus magique. Pourquoi ne pouvons-nous pas tout simplement avoir un dialogue sain au sujet de ces choses?

Je ne suis pas convaincu que la censure soit la seule solution. Il faudrait peut-être créer des règlements ou encore s’assurer que les fournisseurs de services qui produisent de tels matériaux sont réglementés. En même temps, il faut savoir que la puce anti-violence n’a jamais fonctionné sur une télévision.

Le sénateur White : J’aimerais vous poser une question de suivi. Je suis d’accord avec ce que vous avez dit au sujet de la pornographie. En revanche, comme l’a dit Mme Burke, lorsqu’il s’agit d’un adolescent de 15 ans qui a commis une erreur et que cela restera à tout jamais dans le cyberspace — en effet le « .ca » ou quiconque le contrôle, car cela varie d’un pays à un autre : il s’agit de « .com » aux États-Unis et de « .co.uk » au Royaume-Uni — il faut savoir qu’ils ne sont pas obligés d’enlever un matériel qui n’est pas seulement blessant, mais qui peut aussi même mettre en péril la vie d’une personne pour le restant de ses jours. Nous savons qu’il y

ensorship piece, and it is probably a discussion that will be held separately. However, in protecting young people, in particular, I am not convinced that we should not have a responsibility and that we should not make other people live up to the same responsibility.

Mr. Dias: Just to defend my point, I agree; as I mentioned to Senator Zimmer, we have to create policies for those companies in terms of what they do and how they act. An advocate or an ombudsperson would definitely be able to fill the role of a youth advocate, as the chair said. That person could navigate that role.

You are right; we should be able to find a way to destroy certain pictures. Mr. Harper in a cowboy outfit — no one ever wants to see that again. Seriously, though, we do need to find a way to protect youth and give youth the option to get that out there. We need an on-the-ground policy person who has the authority, and it would be that person.

The Chair: Your organization, Jer's Vision Canada, is a youth diversity initiative that works to stop bullying, discrimination, homophobia and transphobia.

I have a question for both of you. We are reaching the end of our study and we have heard how difficult it is for the LGBT and questioning youth when they are not supported or do not have a supportive family or community. How does your organization reach out to them, and how do you help them to deal with hate messages in particular?

Mr. Dias: We have focused a lot of our work on educating straight people. That is where we have seen the greatest amount of change. I just got back from rural Newfoundland, where, for the first time, for an entire community of people, they talked about gayness in public. It was the first time some people had actually seen a rainbow flag or heard about gay pride or known that in Canada 42 years ago it was illegal to be gay. Fundamental basics about Canadian history that everyone should know about were unknown to this entire community.

It is not just in rural Newfoundland but sometimes in downtown Ottawa, when the *Ottawa Citizen* reporter calls you and asks you silly questions. We are trying to shed light on Canadian history and on the international reality we are facing. In Sochi, for the 2014 Olympics, some Canadian athletes will not be going because by then it will be illegal to talk about homosexuality in public in all of Russia.

a des gens qui se suicident ou qui se trouvent dans un état de détresse mentale extrême suite à ces événements. Je comprends pourquoi vous voulez censurer ces choses et je pense qu'il faudrait débattre de cela à un autre moment. En revanche, quand il s'agit de protéger les jeunes, je ne suis pas convaincu que nous n'ayons pas d'obligation dans le domaine et qu'il ne faudrait pas obliger les autres à respecter l'obligation en question.

M. Dias : Je suis d'accord avec vous. Comme je l'ai dit au sénateur Zimmer, il faut élaborer des initiatives politiques pour ces sociétés afin de régir ce qu'elles font et comment elles agissent. Un défenseur des droits, comme l'a dit la présidente, pourrait jouer le rôle de défenseur des jeunes. Cette personne-là pourrait endosser ce rôle.

Vous avez raison. Nous devrions trouver une façon de détruire certaines photos. Par exemple, il n'y a personne qui voudrait revoir la photo de M. Harper déguisé en cowboy. Non mais soyons sérieux. Il faut trouver une façon de protéger les jeunes et leur donner la possibilité d'effacer sur Internet certaines données. Il faut avoir sur le terrain une personne chargée des politiques et qui dispose d'une telle autorité. C'est cette personne qui s'en occuperait.

La présidente : Votre organisation, Jer's Vision Canada, est une initiative qui promeut la diversité des jeunes et lutte contre l'intimidation, la discrimination, l'homophobie et la transphobie.

J'aimerais vous poser une question à tous les deux. Nous arrivons à la fin de notre étude et nous avons entendu à quel point la situation est difficile pour la communauté GLBT. C'est difficile de poser des questions aux jeunes qui ne sont pas appuyés ou qui n'ont pas une famille ou une collectivité qui les soutient. Comment est-ce que votre organisation arrive à les rejoindre? Comment les aidez-vous à composer avec des messages haineux, par exemple?

M. Dias : Une bonne partie de notre travail vise à sensibiliser les hétérosexuels. C'est là que nous avons constaté le plus de changement. Je viens de revenir d'une région rurale à Terre-Neuve où, pour la toute première fois, une collectivité de gens ont parlé, en public, de l'homosexualité. C'était la toute première fois que certaines personnes avaient vu en personne le drapeau arc-en-ciel ou avaient entendu parler de la fierté gaie. C'était la première fois qu'ils ont appris qu'au Canada, il y a 42 ans, il était illégal d'être homosexuel. Des faits fondamentaux de l'histoire du Canada, faits qui devraient être connus de tous, étaient tout simplement inconnus de toute cette collectivité.

Cela ne se passe pas seulement dans les régions rurales de Terre-Neuve. Ça se produit parfois au centre-ville d'Ottawa, lorsque le journaliste de l'*Ottawa Citizen* vous appelle et vous pose des questions ridicules. Nous essayons de faire la lumière sur l'histoire du Canada et sur la réalité internationale avec laquelle nous composons. Il faut savoir que certains athlètes canadiens ne se rendront pas aux Olympiques de 2014 qui se tiendront à Sochi parce que, à ce moment-là, il sera illégal de parler d'homosexualité en public partout en Russie.

We have been bringing these dialogues to light. What is amazing is that straight people become the most compassionate. All of a sudden, when you say, "That is so gay" and "You are such a fag," it takes on a new meaning when the Canadian women's hockey team cannot play there.

It has been totally incredible. We have been fortunate enough to have these sorts of dialogues with people. Our organization works on the grassroots. Mr. White knows. He helped us train a lot of the Ottawa police officers and give them literacy around our issues, which has been incredible, because now police officers deal with things differently and more compassionately.

The Chair: Earlier you spoke about the anti-Semitism going on in Montreal and that it is not acceptable. Do you think that hate against certain communities is on the increase in Canada?

Mr. Dias: We have seen a rise in hate crimes around LGBTQ communities, and Jewish communities are starting to report a rise in hate crimes as well. A rise in violence against women was also reported by Statistics Canada last year.

We are seeing a rise in these issues. What we are seeing a decrease in is dialogues around these issues. We are seeing an awareness of these issues. One study from New York said that of all pornography on the Internet in North America, 90 per cent of it was violent towards women. If kids get five hours of safer education in a school during their entire lifetime and then watch porn, it does not balance out. In those five hours, pornography is not mentioned, contextualized or explained, so how can an 18-year-old have any understanding of what sex is or means if their parents will not talk to them about it or if their teachers will not explain it to them? If what they see for hours and hours on the Internet is violent in nature, then men and women expect that that is what sex is supposed to be.

These are tough dialogues, but they have huge consequences. We have moved, as a country, into censorship and quietness. We have made movies X-rated and R-rated. As opposed to talking to our kids about abortion, sex and gays, we have said those are not appropriate; you cannot talk about that until grade 9, 10, 11 or 12, and even then you just sort of hint at it and say, "Do not call him a fag," but you do not explain what "fag" is or why the word even came to be in Canada, which is because it was illegal to be gay here at one point.

The Chair: Ms. Burke, I am sure the same kinds of hate messages are faced by Aboriginal youth. Can you please tell us how your organization is dealing with that?

Nous sommes en train de mettre à jour toutes ces questions. C'est incroyable de voir à quel point les hétérosexuels sont alors remplis d'empathie. Tout d'un coup, quand vous dites « c'est tellement gai » et « tu es tellement un fif », cela prend tout un autre sens lorsque l'équipe de hockey féminine du Canada ne va plus jouer à cet endroit.

Ça été vraiment incroyable. Nous avons eu la chance d'avoir ce genre d'entretiens avec les gens. Notre organisation travaille sur le terrain. M. White le sait. Il nous a aidés à former un bon nombre de policiers à Ottawa et à les sensibiliser à nos enjeux. C'était formidable, parce que maintenant les agents de police agissent autrement et font preuve de plus de compassion.

La présidente : Vous avez parlé tout à l'heure de l'antisémitisme à Montréal. Cette situation n'est pas acceptable. Est-ce que vous pensez que la haine à l'endroit de certaines communautés augmente au Canada?

M. Dias : Nous avons vu une augmentation des crimes haineux commis contre la communauté GLBTQ. La communauté juive dit voir également plus de crimes haineux commis à leur endroit. Statistique Canada a indiqué, l'année dernière, que la violence à l'endroit des femmes augmentait également.

Il s'agit d'un problème qui s'aggrave. Mais l'on parle de moins en moins de tout cela. Nous voyons que les gens sont sensibilisés à ces questions. Une étude effectuée à New York indique que 90 p. 100 de la pornographie qui se trouvait sur Internet en Amérique du Nord représentait de la violence à l'endroit des femmes. Si des enfants reçoivent cinq heures d'éducation sexuelle à l'école au cours de toute leur vie et regardent ensuite de la pornographie, cela ne pourra pas contrecarrer les effets de la pornographie. Au cours de ces cinq heures, la pornographie n'est pas mentionnée, expliquée ou mise en contexte. Comment est-ce qu'on peut s'attendre alors à ce qu'une personne de 18 ans comprenne la sexualité si ses parents ne veulent pas lui en parler et que ses professeurs ne le lui expliquent pas? Si l'on voit pendant des heures et des heures des choses violentes sur Internet, alors les hommes et les femmes pensent que c'est ça la sexualité.

Ces dialogues sont difficiles, mais ils ont d'énormes conséquences. Notre pays s'est transformé en un pays de censure et de mutisme. Nous avons fait des films qui sont classés comme étant pornographiques ou encore qui sont réservés aux adultes. Au lieu de parler à nos enfants de l'avortement, du sexe et des homosexuels, nous leur avons dit qu'il s'agissait de choses qui n'étaient pas appropriées. On ne peut pas en parler jusqu'en secondaire IV, V ou jusqu'au Cégep. Et à ce moment-là, on ne fait que toucher la pointe de l'iceberg en disant « ne le traite pas de fif ». Mais on n'explique pas le mot « fif » et comment ce mot est arrivé au Canada, étant donné que, à une certaine époque, c'était illégal d'être homosexuel dans ce pays.

La présidente : Madame Burke, je suis certaine que les jeunes Autochtones font face aux mêmes genres de messages haineux. Pouvez-vous nous dire comment votre organisation compose avec cela?

Ms. Burke: We just did our National Youth Strategy last year, and bullying and racism were some of the issues we tackled. We are hoping to support any national federal campaign that this committee takes forth. I certainly have to agree with Mr. Dias; we need advocates and we need to be educating people. We cannot be scared to start that dialogue. We have a good network of provincial affiliates, so anything that comes about we can share with them and then reach the Aboriginal youth and their parents in the provinces as well.

The Chair: I want to thank you. We have learned a lot from both of you. We found this session very useful. If there is anything further that you think we will be able to use, or thoughts that you have, please contact the clerk. You have given us a lot to think about and a lot of tools to work on, so thank you very much.

Honourable senators, we now have a panel before us by video conference. We have, from the Nova Scotia Department of Education, Don Glover, Director, Student Services Division, Public School Branch; and Rola AbiHanna, Guidance Consultant, Student Services Division. We apologize for keeping you waiting but we will make up the time.

I understand you have introductory remarks. Who will start?

Rola AbiHanna, Guidance Consultant, Student Services Division, Nova Scotia Department of Education: I will begin.

I am hoping that you have the PowerPoint presentation that we sent ahead of time. I will speak to that. I will give you a brief background of what has been happening in Nova Scotia over the last year.

Last spring, in 2011, we had a number of youth who died tragically in Nova Scotia. All of these youth were known to have some mental health concerns that were involved in their deaths, but there were also times when bullying situations were thought to have been contributing factors. There was certainly an increasing concern around bullying, which prompted the minister to strike a task force in April 2011.

The task force had a mandate to look at some short- and long-term recommendations and some practical strategies that could be used to address the issue of both bullying and cyberbullying. The task force membership was made up of myself and Professor Wayne MacKay, who chaired the task force. You have heard from Professor MacKay a number of times. We had a student representative, Breanna Fitzgerald; a parent representative, Wendy MacGregor; and a youth secretariat to the minister, Mat Whyntott.

Mme Burke : Nous avons fait une stratégie nationale sur les jeunes l'année dernière. Nous y avons notamment examiné l'intimidation et le racisme. Nous aimerions appuyer toute campagne fédérale nationale qui sera proposée par ce comité. Je suis tout à fait d'accord avec M. Dias. Nous avons besoin de défenseurs des droits. Nous devons sensibiliser les gens. Nous ne pouvons pas avoir peur d'entamer ce dialogue. Nous avons un bon réseau d'affiliés dans les provinces. Nous pourrions donc partager tous ces renseignements avec eux et ensuite faire des campagnes de sensibilisation dans les provinces auprès des jeunes Autochtones et de leurs parents.

La présidente : Merci. Vous nous avez appris beaucoup de choses. Nous avons trouvé cette séance fort utile. Si vous souhaitez rajouter quelque chose veuillez s'il vous plaît contacter le greffier. Vous nous avez donné amplement matière à réflexion et bon nombre d'outils. Merci beaucoup.

Honorables sénateurs, nous allons maintenant entendre un panel qui comparaitra via vidéoconférence. Du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, comparaitra Don Glover, directeur, Division des services aux élèves, direction des écoles publiques. Nous entendrons également du ministère Mme Rola AbiHanna, conseillère en orientation, Division des services aux élèves. Nous vous prions de nous excuser de vous avoir fait attendre, mais nous allons tenter de rattraper le temps perdu.

Si j'ai bien compris, vous avez des déclarations préliminaires. Qui souhaite commencer?

Rola AbiHanna, conseillère en orientation, Division des services aux élèves, ministère de l'éducation de la Nouvelle-Écosse : Je vais commencer.

J'espère que vous avez reçu l'exposé en format PowerPoint que nous vous avons envoyé. Je m'y rapporterai. J'aimerais vous fournir un bref historique de ce qui se passe en Nouvelle-Écosse depuis l'année dernière.

Au printemps 2011, plusieurs jeunes sont morts de manière tragique en Nouvelle-Écosse. Des problèmes de santé mentale ont contribué à la mort de tous les jeunes en question, mais l'intimidation semble également parfois avoir été à l'origine de ces événements. Suite à des préoccupations croissantes suscitées par l'intimidation, en avril 2011, le ministre a décidé de mettre sur pied une commission d'étude chargée de se pencher sur ce problème.

La commission d'étude avait pour mandat de formuler des recommandations pratiques à court et à long terme ayant pour but d'éliminer l'intimidation et la cyberintimidation. La commission d'étude était composée de moi-même et du professeur Wayne MacKay, qui présidait la commission. Vous avez déjà entendu à plusieurs reprises le professeur MacKay. La commission était également composée d'une représentante des jeunes, Breanna Fitzgerald. Il y avait une représentante des parents, Wendy MacGregor et un secrétariat de la jeunesse auprès du ministre, Mat Whyntott.

The task force had a working group that supported their work. The working group was chaired by myself and made up of many of our community partners. It included people from other government departments, youth support groups and organizations, other community organizations, parent organizations, educators, unions, policing agencies, and so on. I have included the list in my presentation. It was fairly extensive and they contributed a lot to the work we did over the course of the eight months that we were together.

Some of the key areas of focus that the task force was responsible for were looking at some of the challenges that come from bullying and cyberbullying situations. We wanted to hear from the public; that was an important piece for us. We had many opportunities for youth to contribute. We had youth focus groups and online surveys for the public, for community members, for educators, for parents and for students. Several of our meetings were open to the public so that they could attend and hear from the experts as we were hearing from them.

We looked at current programs, initiatives and resources that were being used. We looked at effectiveness of policies and practices. That was a key aspect of our work. We wanted to examine best practices and evidence-based approaches. We did not want to be throwing things around or taking shots in the dark without having a look at what really is effective and can bring about change to this problem.

We did look at current research. Unfortunately, there is not a lot of organic research that comes out of Nova Scotia and, as it turns out, not a lot from anywhere across the nation and beyond. It is a difficult topic to research. Much of it goes unreported. For example, incidents; definitions vary, which leads to different statistics around the prevalence and scope of bullying. A number of things came up.

We also wanted to look at the long-term impact, that is, the impact on children and youth, how it was affecting their educational experience, their relationships with others, their mental health, and so on. We wanted to look at people's basic understanding of what this is about. That is, do people clearly understand what bullying is and what cyberbullying is about, what education may be required for all of our different partners, and so on?

We had several meeting themes. We focused every month on a different theme. We invited experts and guest speakers to share information with us. Our goal was to become as well informed as we could over the next several months to put together a report in the end.

I will not go through all of that, but they are there for your review. I also will not go through the list of all of the presenters, but I wanted you to have a sense, looking at the list of presenters, about some of the experts that we did bring in and who shared

La commission d'étude était dotée d'un groupe de travail qui appuyait son travail. Je présidais ce groupe de travail et il était composé de bons nombres de nos partenaires dans la collectivité. Il comprenait des gens qui provenaient d'autres ministères, des groupes et organisations d'appui aux jeunes, des organisations communautaires, des organisations de parents, des éducateurs, des syndicats, des services de police, et cetera. J'ai inclus une liste détaillée dans mon exposé. Le groupe de travail était important et a contribué de manière importante au travail que nous avons fait au cours des huit mois du mandat.

La commission d'étude mettait notamment l'accent sur les défis qui surviennent de l'intimidation et de la cyberintimidation. Nous voulions entendre ce que le public avait à nous dire. Cela était fort important pour nous. Nous avons créé beaucoup d'occasions pour permettre aux jeunes de participer. Nous avons eu des groupes de discussion avec les jeunes et des sondages en ligne pour le public, les membres de la collectivité, les éducateurs, les parents et les étudiants. Plusieurs de nos réunions étaient ouvertes au public afin qu'il puisse venir et entendre, en même temps que nous, ce que les spécialistes nous racontent.

Nous avons examiné les programmes, les initiatives et les ressources actuellement utilisés ainsi que l'efficacité des politiques et pratiques. Cet aspect est très primordial pour nous. Nous voulions définir les pratiques exemplaires et les approches fondées sur des faits. Nous ne voulions pas procéder à l'aveuglette sans avoir vraiment examiné ce qui était efficace et pouvait changer le problème.

Nous avons examiné les recherches actuelles. Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de recherches qui proviennent de la Nouvelle-Écosse ni ailleurs au Canada ou dans le monde. Il est difficile de faire de la recherche sur ce sujet. Bon nombre des faits ne sont pas rapportés. Ainsi, par exemple, si l'on songe aux incidents, la définition qu'on en fait peut varier. Cela mène à des statistiques divergentes quant à la présence et à l'ampleur de l'intimidation. Nous avons constaté plusieurs choses.

Nous avons également souhaité examiner l'incidence à long terme de la cyberintimidation sur les enfants et les jeunes afin d'avoir les préjudices causés par rapport à l'engagement et au rendement scolaire, aux développements socioaffectifs et à la santé mentale. Nous voulions examiner la compréhension de base qu'avaient les gens de cet enjeu. Nous voulions donc savoir si les gens comprenaient vraiment ce qu'étaient l'intimidation et la cyberintimidation. Nous voulions jauger quelle éducation serait nécessaire pour sensibiliser tous nos partenaires.

Nous avons eu plusieurs réunions. Chaque mois, nous mettions l'accent sur un thème différent. Nous avons invité des spécialistes et des conférenciers à partager des renseignements avec nous. Notre objectif était d'en apprendre le plus possible au cours des prochains mois afin de pouvoir en faire un rapport.

Je ne veux pas rentrer dans tous ces détails, mais vous pouvez les trouver dans mon exposé. Je ne vais pas passer en revue la liste de tous les présentateurs, mais je voulais tout simplement que vous puissiez voir, grâce à cette liste, le genre de spécialistes

some really critical information with us. We had leading researchers from across the country. We had lawyers who came in and spoke with us. We had people give personal impact statements, for example, a mom who had lost her daughter to suicide. We also looked at different things like the impact of the youth criminal justice system, educational experiences and issues around women, as Mr. Dias was discussing with you, and so on. There is an extensive list for you to review around presenters.

Moving on to the key players and partners section, we went at this as a community problem which required a community approach. We recognized that any one group or stakeholder would not be able to solve this problem on their own. It will require everyone's contributions, including schools, families and parents and sport organizations. A lot of bullying happens off of school sites and in extracurricular activity. It is something that we felt required a community approach. Messaging had to be provided to children and youth that this was not okay and that it was not okay not only in school but also in your family dynamic or in your sporting activities or extracurricular activities.

We recognized that there were many adults in kids' lives from whom they learned. Modelling appropriate behaviour was critical as well.

We wanted to ensure the people who required additional education around this issue were aware and would be provided that.

We also looked at some of the media influences and some of the Internet providers and what their limitations were in terms of dealing with this issue.

We developed a website where we shared all of our information with the public, which is cyberbullying.novascotia.ca, which is where our report is located. On the website, we had an online survey, which we opened from June to September of last year. You can see that we had over 5,000 participants, and 60 per cent of those participants were youth, which was very important for us. The survey results are on our website as well.

What we heard from youth was that basically there were a number of issues that seemed to be the reason they were being bullied, for example their physical appearance, sexual orientation, gender identity, which will be of no surprise to anybody.

The other key piece of information we got from them, interestingly enough, was that the reason they did not report many incidents is because they were scared of losing their technology or the parents shutting down the Facebook page. Although that might help deal with the issue of the current

auxquels on a fait appel et qui ont partagé des renseignements essentiels avec nous. On a entendu des chercheurs de premier ordre de partout au pays. Des avocats sont venus nous faire des exposés. Des gens sont venus nous dire comment les situations les avaient touchés personnellement. Ainsi, par exemple, une mère est venue nous parler du suicide de sa fille. Nous avons également examiné les choses comme l'incidence du système de justice criminelle sur les jeunes, les expériences éducatives et les enjeux relatifs aux femmes. M. Dias vous en parlait notamment. Vous pouvez vous reporter à la liste exhaustive que nous avons dressée des présentateurs.

Passons maintenant à la diapositive sur les principaux acteurs et partenaires. Nous avons examiné cet enjeu comme étant un problème communautaire qui nécessitait une approche communautaire. Nous avons reconnu qu'un groupe ou un intervenant ne pourrait pas régler ce problème tout seul. Il faudrait que tout le monde y mette du sien, y compris les écoles, les familles, les parents et les organisations sportives. Bon nombre d'intimidation a lieu à l'extérieur de l'école et dans les activités extrascolaires. Nous avons jugé que cela nécessitait une approche communautaire. Il fallait expliquer aux enfants et aux jeunes que l'intimidation n'était pas acceptable. Ils devaient comprendre que non seulement elle n'était pas acceptable à l'école, mais aussi à la maison, dans les activités sportives ou encore lors d'activités extrascolaires.

Nous avons reconnu que bon nombre d'enfants utilisaient des adultes comme modèles. Il était essentiel que les adultes adoptent un comportement acceptable.

Nous voulions également nous assurer que les gens qui avaient besoin de plus de sensibilisation par rapport à cette question sachent que l'on pouvait la leur fournir.

Nous avons également examiné les influences médiatiques ainsi que les fournisseurs Internet. Nous avons examiné leurs limites quand il s'agissait de faire face à cet enjeu.

Nous avons fait un site web dans lequel nous partageons tous nos renseignements avec le public. Il s'agit de cyberbullying.novascotia.ca. L'on peut y trouver notre rapport. Sur le site web, nous avons mené un sondage en ligne, qui était ouvert de juin à septembre de l'année dernière. Plus de 5 000 personnes y ont participé, dont 60 p. 100 étaient des jeunes. Cela était fort important pour nous. Les résultats du sondage se trouvent également sur le site web.

Les jeunes nous ont dit qu'il y avait plusieurs raisons qui semblaient expliquer pourquoi on les intimidait. Notamment, et cela ne surprendra personne, ils faisaient face à de l'intimidation en raison de leur apparence physique ou encore de leur orientation ou identité sexuelle.

Une autre information fort intéressante qu'ils nous ont livrée était que bon nombre de ces incidents n'étaient pas rapportés parce que les jeunes avaient peur de perdre leur matériel technologique ou encore que leurs parents ferment leur compte Facebook. Bien que cela puisse mettre un terme au harcèlement

harassment that might be taking place, at the same time it cut them off at the knee socially, so many youth were hesitant about reporting incidents especially around cyberbullying for that reason.

We also conducted some youth focus groups across the province. We had over 35 focus groups that involved around 1,000 children and youth. We focused on three grade levels, so four to six, seven to nine and ten to twelve. We wanted to capture the young children at age 10 because we felt many of those children, although very young, were highly engaged in electronic and online activity. Some of them had phones and so on. We asked them several questions but also asked for their input in resolving this. Those results are found online as well.

Some of the recommendations and themes we focused on in our report are there. We wanted to look at partnering options and opportunities. The definition was a particularly interesting one for us, because it is where we started and where we ended. We thought the definition for bullying was something we would be able to put together quickly. It ended up being the most daunting of all our tasks. How you define bullying is very critical. Trying to define it from a different perspective or different lens became an issue for us. Do you create a definition that is from the lens of the person being targeted? Do you develop it from the lens of the person who is required to put down a consequence or boundary? Do you develop it from the lens of the person who is perpetrating that behaviour? That became an interesting task for us as well.

We looked at interventions and different educational approaches we could take.

In conclusion for my section, the report was produced by Professor Wayne MacKay, as our chair on behalf the task force. It is called *Respectful and Responsible Relationships: There's No App for That*. It is on our website, cyberbullying.novascotia.ca. In the report, we outlined 85 recommendations under the seven key theme areas and for all the different partners, because we wanted to maintain a community approach. The report was given to the minister in February of this year and was reviewed and published in March.

Don Glover, Director, Student Services Division, Public School Branch, Nova Scotia Department of Education: It is important to get a sense of how this report will function or work in terms of where we are and what we already have in place.

About 10 years ago, we started to examine how we could more effectively create safe and caring schools. We were very concerned that we had in place a discipline policy that was predicated on some principles of zero tolerance, and we were quickly discovering that the premise of zero tolerance was really not

auquel ils faisaient face, ils seraient isolés socialement et donc beaucoup de jeunes hésitaient à signaler de tels incidents, notamment dans le cas de la cyberintimidation.

Nous avons également eu des groupes de consultation des jeunes dans les provinces. Nous avons tenu plus de 35 groupes de consultation dans lesquels plus de 1 000 enfants et jeunes ont participé. Des élèves de la quatrième à la sixième année, de la septième à la neuvième année et de la dixième à la douzième année ont été consultés. Nous voulions parler avec les jeunes âgés de 10 ans, car nous avions l'impression que bon nombre d'entre eux, même s'ils étaient très jeunes, utilisaient énormément les appareils électroniques et avaient des activités en ligne. Certains d'entre eux avaient des téléphones. Nous leur avons posé plusieurs questions et leur avons également demandé leur point de vue pour résoudre ce problème. Vous pouvez trouver ces résultats en ligne également.

Vous pouvez voir certains des thèmes des recommandations que nous avons émises dans notre rapport. Nous voulions examiner les occasions de partenariat. Le concept de définition était intéressant pour nous, car il a marqué le début et la fin de notre étude. A priori, nous pensions que nous pourrions rapidement établir une définition de l'intimidation. Cela a fini par être une tâche titanesque. La définition de l'intimidation est cruciale. De la définir d'un point de vue différent est devenu problématique. Faut-il créer une définition qui émane du point de vue de la personne ciblée? Faut-il l'élaborer du point de vue de la personne qui doit en établir les conséquences et les limites? Ou faut-il plutôt la créer en vertu du point de vue de la personne qui adopte un tel comportement? Cette tâche était fort intéressante.

Nous avons donc examiné toutes les approches éducatives et les interventions distinctes que l'on pourrait adopter.

Je conclurais en vous disant que le rapport a été produit par le professeur Wayne MacKay, qui était le président de la commission. Le rapport s'intitule *Respect et responsabilités dans les relations : il n'y a pas d'App pour ça*. Il se trouve sur notre site web, cyberbullying.novascotia.ca. Le rapport présente 85 recommandations regroupées sous sept thèmes ainsi que les principaux acteurs ou partenaires, car nous voulions qu'il continue à revêtir les caractéristiques communautaires. Le rapport a été envoyé à la ministre en février de cette année et a été révisé et publié en mars.

Don Glover, directeur, Division des services aux élèves, Direction des écoles publiques, ministère de l'éducation de la Nouvelle-Écosse : Il est important de comprendre comment ce rapport fonctionnera dans le contexte actuel.

Il y a environ 10 ans, nous avons commencé à étudier la création d'écoles plus sécuritaires et qui se soucient davantage des jeunes. Nous étions très préoccupés du fait que l'initiative politique disciplinaire en place était basée sur les principes de la tolérance zéro. Or, nous avons rapidement découvert, que les prémisses d'une

consistent with our view to a progressive array of intervention strategies to support children and youth and also did not take into consideration such things as developmental readiness.

We explored what the research was telling us at the time, and we came across the work of George Sugai and Rob Horner, and we started training in positive and effective behavioural supports. We were trying to provide support for the schools so they could establish school-wide expected behaviours and teach and reinforce those expected behaviours and would also have a sense of how they could address behaviours that were disruptive to the learning environment or behaviours more serious than that that necessitated a wide range of interventions and supports.

We started training in positively effective behavioural supports and also changed our discipline policy so that we were aligning it more with the work that we were doing with George Sugai and his crew, and we came up with the provincial code of conduct that established a framework and a philosophy to support school boards and schools as they created positive learning environments in their schools.

We also a few years later implemented Stand Up Against Bullying Day, a day in September established by the premier, and it really started the school year with a focus on promoting respect and reviewing expected behaviours, again aligning that with our positive and effective behavioural supports and our code of conduct.

The province also felt that it was critical that we recognized the good work of children and youth. We implemented, in 2008, the Nova Scotia Power of Positive Change Awards. Actually, those awards were just recently given out for 2012, last week, and of 90 nominees, 10 were chosen for their exemplary leadership supporting their community and schools. It is interesting how many of the students are supporting individuals who are marginalized or are often victims of bullying and cyberbullying.

Ms. AbiHanna is our guidance consultant and has worked closely with our eight school boards to support a more comprehensive model of guidance counselling than we have had in the past. We have advanced comprehensive guidance and counselling and accept that guidance counsellors play a critical role, as the task force identified, in supporting positive and effective schools.

We have been working closely with community partners. We have to mention Dr. Stan Kutcher, the Sun Life Chair in Adolescent and Mental Health. He worked closely with us in training school teams and teachers to recognize and support mental health issues in our school system and help us to collaborate with the mental health community.

telle tolérance n'étaient pas conformes à notre stratégie d'intervention progressive pour aider les enfants et les jeunes. De plus, cette prémisse ne tenait pas compte de certains facteurs notamment l'état de préparation sur le plan du développement.

Nous avons examiné ce que la recherche de l'époque nous disait. C'est alors que nous avons trouvé les recherches de George Sugai et Rob Horner et nous avons commencé à nous former dans le domaine des Positive and Effective Behavioural Supports, qui permettaient de renforcer positivement les comportements attendus. Nous voulions aider les écoles afin qu'elles puissent mettre sur pied des comportements qui seraient attendus dans l'école et qu'elles puissent enseigner et mettre en valeur ces comportements attendus. Cela leur permettrait de voir comment elles pourraient répondre aux comportements qui nuisaient à l'environnement d'apprentissage ou encore aux comportements qui posaient encore plus problème et qui avaient besoin d'une vaste gamme d'interventions et de soutien.

Nous avons commencé à obtenir une formation dans le domaine des PEBS et avons également changé notre politique de discipline pour qu'elle s'aligne davantage avec le travail que nous faisons avec George Sugain et son équipe. Puis nous avons élaboré un code provincial de conduite qui établissait un cadre et une philosophie afin d'aider les écoles et les conseils scolaires à créer des milieux scolaires sûrs et positifs.

Quelques années plus tard, le premier ministre a établi la Journée de la lutte contre l'intimidation, qui avait lieu au mois de septembre. Elle permettait de démarrer l'année scolaire en faisant la promotion du respect et en examinant les comportements attendus, ce qui s'alignait avec notre PEBS et notre code de conduite.

La province estimait également qu'il était essentiel de reconnaître le bon travail accompli par les enfants et les jeunes. En 2008, nous avons créé le Prix du changement positif de la Nouvelle-Écosse. Les prix de l'an 2000 ont en fait été attribués la semaine dernière. Dix des quatre-vingt-dix candidats ont été choisis grâce au leadership exemplaire dont ils faisaient preuve lorsqu'il s'agissait d'appuyer leurs collectivités et leurs écoles. Il est intéressant de voir le nombre d'étudiants qui appuient des gens qui ont été marginalisés ou qui sont victimes d'intimidation ou d'intimidation cybernétique.

Mme AbiHanna est notre conseillère en orientation. Elle a travaillé de près avec nos huit commissions scolaires pour appuyer un modèle d'orientation scolaire plus exhaustif. Nos programmes de counselling et d'orientation scolaire sont exhaustifs et l'on y accepte que, comme l'a souligné la commission, les conseillers d'orientation scolaire jouent un rôle essentiel dans la promotion des milieux scolaires positifs et efficaces.

Nous avons travaillé de près avec des partenaires dans la collectivité. Nous voulons souligner l'apport du Dr Stan Kutcher, qui détient la chaire de Sun Life en matière de santé mentale des adolescents. Il a collaboré étroitement avec nous pour former les équipes scolaires et les enseignants à reconnaître et à régler les problèmes de santé mentale dans notre système scolaire. Il nous a aidés à coopérer avec le milieu de la santé mentale.

We have infused our curriculum from P to 12 with elements of mental wellness —

The Chair: Mr. Glover, forgive me for interrupting. We know a lot of what is happening in Nova Scotia because we have heard Mr. MacKay before, and others, and we will also heard Mr. MacKay after this. One of the reasons we were very much interested in hearing from you in particular in reference to page 14, the slide entitled: Where do we go from here? I know senators have a lot of questions of both of you so. Do you mind if I stop you from where you were and ask you to go to that page? Please pick up from there. We know the great work that you have done, and we are aware of some of the programs in place in Nova Scotia. You have become our model as a province. We want to know where we go from here. If you would go to that slide, that would help us a lot.

Mr. Glover: We have the task force and its 85 recommendations, and we have attempted to look at the primary themes of those 85 recommendations and what work we will do in relation to those themes.

Our spring was very busy. We introduced Bill 30 in the house. It has passed and is now legislation. We made some changes to the Education Act, which will allow us to start collecting data. We are not sure we can speak to the scope and prevalence. We really need to start relating to that data, related incidents — for example, our incidence of bullying and cyberbullying related to homophobia, racism, gender bias and disability.

As Ms. AbiHanna mentioned, we had a 20-member working committee, and that committee was very strong. As important as it is to understand the scope and prevalence of bullying, it is also important to understand what factors are inciting bullying and cyberbullying, and to know those related factors.

We introduced some preliminary legislation. We are at the same time advancing a student information system; we are in the process of fine-tuning our behavioral incident tracking, so we will be able to collect data. We will be ready to roll for 2012-13. We will use that as the year to collect some baseline data. We will hopefully be able to look at those related factors and where incidents are occurring. We will have good data to drive our decision making.

We are also looking at support that is needed to coordinate an action plan to advance the recommendations of the task force. We are in the process of posting a position to engage an anti-bullying

Nous avons mis en œuvre les ressources en santé mentale de P à 12...

La présidente : Monsieur Glover, veuillez m'excuser de vous interrompre. Nous avons une bonne connaissance de ce qui se passe en Nouvelle-Écosse, car nous avons déjà entendu le témoignage de M. MacKay ainsi que celui d'autres témoins. M. MacKay comparaitra de nouveau au comité. Une des raisons pour lesquelles nous avons très hâte d'entendre votre témoignage se trouve notamment à la page 14 de votre diapositive qui s'intitule Et à partir de maintenant? Je sais que les sénateurs ont bon nombre de questions à vous poser à tous les deux. Est-ce que vous me permettez de vous interrompre et de vous demander de vous reporter à cette page? Veuillez s'il vous plaît poursuivre à partir de là. Nous connaissons l'excellent travail que vous avez fait et nous sommes au courant de certains des programmes qui existent en Nouvelle-Écosse. Vous êtes devenu notre province modèle. Nous voulons savoir ce qu'il faut faire à partir de maintenant. Il nous serait très utile que vous vous reportiez à cette diapositive s'il vous plaît.

M. Glover : Nous disposons du groupe de travail et de ses 85 recommandations, et nous avons tenté d'examiner les thèmes principaux de ces 85 recommandations et de déterminer le travail que nous ferons en relation avec ces thèmes.

Nous avons été très occupés ce printemps. Nous avons présenté le projet de loi 30 à la Chambre. Il a été adopté et fait maintenant force de loi. Nous avons fait des changements à la Loi sur l'éducation, ce qui nous permettra de commencer à recueillir des données. Nous ne sommes pas certains de pouvoir parler de portée et de prévalence. Nous devons réellement commencer à comprendre ces données, les incidents connexes — par exemple, notre incidence d'intimidation et de cyberintimidation liées à l'homophobie, au racisme, aux préjugés sexistes et aux handicaps.

Comme l'a mentionné Mme AbiHanna, nous avons un groupe de travail composé de 20 membres, et ce comité était très influent. S'il est important de comprendre la portée et la prévalence de l'intimidation, il est également important de comprendre les facteurs qui incitent à l'intimidation et à la cyberintimidation, et de connaître ces facteurs connexes.

Nous avons déposé des lois préliminaires. En même temps, nous mettons en place un système de renseignements sur les étudiants; nous sommes en train de mettre une touche finale à notre suivi des incidents comportementaux, de sorte que nous serons en mesure de recueillir des données. Nous serons prêts en 2012-2013. C'est pendant cette année que nous allons recueillir certaines des données de référence. Nous espérons pouvoir nous pencher sur les facteurs connexes et l'endroit où les incidents se produisent. Nous disposerons de bonnes données sur lesquelles fonder nos décisions.

Nous examinons également le soutien nécessaire pour coordonner un plan d'action en vue de faire avancer les recommandations du groupe de travail. Nous avons entamé un

coordinator who will work at the department and who will work with other government departments and our eight school boards.

We have been engaged in sessions around the province, working with guidance counsellors and school staff on issues of cultural proficiency. We will be closely examining our RCH policies to make certain that our race relations, cross-cultural understanding and human rights policies and boards are reflective of the voice of youth and encourage and respect youth involvement in creating safe and caring school environments.

We are also having some preliminary discussion around subsequent legislation that we will probably introduce in the fall. We will talk about issues of bullying and cyberbullying, particularly cyberbullying that occurs off-site but that has an impact on the school environment. We are interested in having a conversation on what legislative potential there is and the required duty to report and follow-up on the reporting of incidents.

Senator Harb: Thank you very much for your presentation. I wanted to go to what the chair mentioned: Where do we go from here? I read your six different paragraphs. In the first one, examine further legislative changes; continue to develop; use benchmark data; examine further opportunity; expand cultural proficiency; support school boards. All of those seem to have the focus of provincial context — I presume the Province of Nova Scotia.

In all of your hearings and discussions, and you have had a lot of discussion and a lot of hearings, has anyone said, for example, the federal government should do A, B or C? Did that ever come up? If so, what do you recommend we should be doing?

Ms. AbiHanna: I can speak to that. You are correct: Most of our follow-up or action pieces are directed at us as a province. One of the key things that certainly did come up for us in our sessions with the working group task force and all of the experts were conversations around the possibility of Criminal Code changes; namely, how we define this and is it really harassment — when does it cross the line? One of the recommendations in the report was to have our provincial minister of justice speak with the federal Minister of Justice to talk about possible options for that.

A lot of people feel that, unless there are changes to the Criminal Code that allow for different types of investigations to occur, issues around privacy and information — if those are not adjusted to allow those investigations to occur — people feel very limited in the support that they can offer people who have been a target of this kind of behaviour.

In fact, the students told us that they did not want to call it “bullying.” They wanted to name what it was. If it was homophobic remarks, they wanted to call it that. They want “discrimination.”

processus en vue d’afficher un poste de coordonnateur de la lutte contre l’intimidation, qui travaillera au ministère et qui collaborera avec les autres ministères et nos huit commissions scolaires.

Nous avons participé à des séances partout dans la province et travaillé avec des conseillers en orientation et le personnel des écoles pour régler des questions de compétence culturelle. Nous examinerons attentivement nos politiques en matière de relations interraciales pour veiller à ce que nos relations interraciales, notre compréhension interculturelle ainsi que les politiques et les conseils du droit de la personne reflètent la voix des jeunes tout en encourageant et en respectant la participation des jeunes à la création d’environnements scolaires sûrs et respectueux.

Nous tenons également des discussions préliminaires au sujet des lois subséquentes que nous déposerons probablement à l’automne. Nous allons parler des questions de l’intimidation et de la cyberintimidation, et surtout de la cyberintimidation qui se produit à l’extérieur de l’école, mais qui se répercute sur l’environnement scolaire. Nous souhaitons discuter du potentiel législatif existant et de l’obligation de faire rapport et de revenir sur les incidents rapportés.

Le sénateur Harb : Merci beaucoup pour votre exposé. J’aimerais revenir à ce qui a été mentionné par la présidence : Et à partir de maintenant? J’ai lu vos six paragraphes. Au premier, vous parlez d’examiner d’autres changements à apporter aux lois; de poursuivre la mise au point; d’utiliser les données repères; d’examiner d’autres possibilités, d’accroître la compétence culturelle; et d’appuyer les conseils scolaires. Toutes ces activités semblent axées sur le contexte provincial — je présume qu’il s’agit de la province de la Nouvelle-Écosse.

Dans le cadre de toutes vos audiences et de toutes vos discussions, et vous avez beaucoup discuté et tenu d’audiences, quelqu’un a-t-il soutenu, par exemple, que le gouvernement fédéral devrait faire ceci ou cela? Cette question a-t-elle été soulevée? Si oui, que nous recommandez-vous de faire?

Mme AbiHanna : Je peux vous en parler. Vous avez raison : la plupart des activités de suivi ou des mesures s’adressent à notre province. L’un des principaux éléments soulevés pendant les séances avec le groupe de travail et tous les spécialistes était les discussions entourant la possibilité de modifier le Code criminel; plus particulièrement, comment nous définissons ce comportement et s’il s’agit vraiment de harcèlement — quel est le seuil? L’une des recommandations du rapport consistait à tenir une discussion entre notre ministre de la Justice provincial et le ministre de la Justice fédéral afin de discuter des options possibles.

De nombreuses personnes estiment ne pouvoir fournir qu’un appui très limité aux victimes de ce type de comportement si le Code criminel n’est pas modifié pour pouvoir mener différents types d’enquêtes et si les questions entourant la protection des renseignements personnels et l’information ne sont pas modifiées pour autoriser ces enquêtes.

En fait, les étudiants nous ont dit qu’ils ne voulaient pas qualifier ce comportement d’intimidation. Ils voulaient lui donner un nom. S’il s’agissait de commentaires homophobes, c’est ainsi

They want “harassment.” They want very strong terminology that supports the impact that they feel this is having on them. They feel the term “bullying” is too light.

The difference is that, when you get into that kind of language, you are getting into Criminal Code issues, so that would have legislative responsibility at the federal level.

Senator Harb: When we talk about cyberbullying, we heard many witnesses telling us we are dealing with grades 7, 8 and 9 — children basically. I am sure you would agree with me that you do not want us to turn them into criminals. Quite often they are not even themselves aware of what they are embarking on.

Ms. AbiHanna: I agree. I was responding to your first question about conversations at the federal level.

I think every opportunity is a learning opportunity for children and youth. What is critical for me is that you can have a consequence put in place for a child or youth, and I do not think there is anything wrong with that. However, on top of that, I think you should make the most of every opportunity for that person to grow. Understanding that this is a relationship issue, understanding that there has been harm to that relationship and understanding how you will respond and repair that harm becomes just as important as the consequence that is put in place.

I guess that is the approach we are trying to take in our code of conduct. It is not to make it punitive or discipline-oriented, but to make it more supportive and to provide an opportunity for social and emotional growth and a repairing of that relationship.

Mr. Glover: To speak to the comment around children and youth, no, we do not want them to be criminals. However, we do have concerns around the behaviour of some adults that might result in an understanding of a culture of bullying.

For example, it is often mentioned how frequently children and youth are exposed in the media to incidents of racism, homophobia, gender bias, and assaults on people because of their appearance or their disability. Certainly, we are concerned about a culture that celebrates or encourages that sort of behaviour in its adult population.

Senator Harb: My final question deals with the areas of focus. You talked about not defining best practices and evidence-based approaches to fostering good behaviour and healthy relationships. In your hearings and discussions, did you look at what other provinces have been doing? The Province of Ontario, for instance, just introduced a law dealing with anti-bullying. Out of all of those 85 best practices or recommendations, what are the three most important things we could do as a society in order to reduce the level of cyberbullying?

qu'ils voulaient nommer ce comportement. Ils veulent parler de discrimination. Ils veulent parler de harcèlement. Ils veulent des termes très forts qui démontrent l'incidence de ces comportements sur eux, à leur avis. Selon eux, le terme « intimidation » n'est pas suffisamment fort.

La différence c'est que, lorsqu'on commence à utiliser ce type de termes, on s'embarque dans des questions touchant le Code criminel, de sorte qu'il y aurait des responsabilités législatives au niveau fédéral.

Le sénateur Harb : Quand on parle de cyberintimidation, de nombreux témoins nous ont dit qu'il s'agissait d'élèves de septième, de huitième et neuvième année — des enfants, essentiellement. Je suis certain que vous conviendrez avec moi qu'on ne veut pas les transformer en criminels. Très souvent, ils ne sont même pas conscients de ce qu'ils font.

Mme AbiHanna : Je suis d'accord. Je répondais à votre première question sur les conversations au niveau fédéral.

Je pense que chaque possibilité est une possibilité d'apprentissage pour les enfants et les jeunes. Ce qui est essentiel pour moi, c'est de prévoir des conséquences pour un enfant ou un jeune, et selon moi, cela n'a rien de mal. Toutefois, en plus de cela, je pense qu'on doit profiter au maximum de chaque possibilité pour permettre à la personne en question de s'épanouir. Comprendre qu'il s'agit d'une question concernant les relations, comprendre que cette relation a été compromise et comprendre qu'il va falloir réagir et rétablir les torts devient tout aussi important que la conséquence qui est mise en place.

J'imagine que c'est l'approche que nous tentons d'adopter dans notre code de conduite. Il ne s'agit pas de prévoir des sanctions ou des mesures de discipline, mais plutôt de leur rendre plus utiles et de prévoir une possibilité de croissance sociale et émotive tout en rétablissant les torts causés à la relation.

M. Glover : Pour revenir à votre commentaire sur les enfants et les jeunes, non, nous ne voulons pas les transformer en criminels. Toutefois, le comportement de certains adultes nous préoccupe; cela pourrait nous permettre de comprendre la culture de l'intimidation.

Par exemple, on souligne souvent que les jeunes sont fréquemment exposés, de par les médias, à des incidents de racisme, d'homophobie, de préjugés sexistes et d'attaques sur des personnes en raison de leur apparence ou de leurs handicaps. Nous nous inquiétons certainement d'une culture qui célèbre ou encourage ce type de comportement chez sa population adulte.

Le sénateur Harb : Ma dernière question porte sur les points de mire. Vous avez parlé de ne pas définir les pratiques exemplaires et les approches fondées sur des preuves pour favoriser les bons comportements et les relations saines. Pendant vos audiences et vos discussions, avez-vous examiné ce que font les autres provinces? Par exemple, l'Ontario vient de déposer une loi portant sur la lutte contre l'intimidation. Des 85 pratiques exemplaires ou recommandations, quelles sont les trois plus importantes pour notre société afin de réduire l'incidence de la cyberintimidation?

Ms. AbiHanna: We did a jurisdictional review of what other provinces are doing. We also spoke with many researchers that shared information.

If I had to isolate three particular things, it is exactly what I said earlier: The learning opportunity is very critical. We examined, for example, restorative approaches, which is something based on a restorative justice model but which we have implemented in schools. It is based on Aboriginal philosophy where they have a healing circle. You would be bringing everyone to the table and have conversations about what happened, how it could be resolved and how to go forward. Providing that learning opportunity is a very critical component.

Mr. Glover: We have looked at models of restorative approaches that have been more than just restorative approaches in schools. Hull, England, is a good example of a community that has a community focus on restorative practice.

Ms. AbiHanna: The researchers are very clear that whatever you implement is only as good as the environment in which it exists. You need healthy, safe and inclusive school environments, which involves a lot of work, even outside the scope of bullying. We need to have accepting schools where sexual orientation and gender identity are welcome and celebrated, as opposed to having people feel marginalized because of those issues. That is a very important part.

The other critical thing we heard is that educating all our key partners is very important. Many parents just do not have a sense of what this really means and the impact it can have on their children, and certainly their family, once a child is involved in a bullying situation, regardless of whether they are the perpetrator or certainly the target of this type of behaviour. That becomes very important.

We have educators who require education as well. Many of them are not fully informed about what this looks like, what it means, how they deal with the situation when a student reports something to them, what is the appropriate language to be used and the type of conversation to be had. The education of all those key partners is very important.

As Mr. Glover said, it is important to create a culture where these things are unacceptable and not celebrated, even fighting in hockey. All those things create a culture where harm is sort of accepted and normalized. We need to start to move away from that and use public awareness and public campaigns to talk about the harm that that creates and how kids take something that is within one context and apply it to another. When they are playing sports and think it is okay there, it is difficult for kids to transition developmentally and understand that it is not okay over here: It is okay for me to do this when I am in extracurricular activities, but it is not okay for me to do this when I am on the school ground during recess.

Mme AbiHanna : Nous avons examiné ce que font les autres provinces. Nous avons aussi parlé avec de nombreux chercheurs qui nous ont transmis des renseignements.

Si je devais isoler trois facteurs précis, je reviendrais exactement à ce que j'ai dit plus tôt : les possibilités d'apprentissage sont essentielles. Par exemple, nous avons examiné des approches réparatrices, qui ont comme modèle la justice réparatrice mais que nous avons mises en œuvre dans les écoles. Ces approches se fondent sur la philosophie autochtone des cercles de guérison. Il s'agit de réunir toutes les parties autour de la table et discuter de ce qui s'est passé, de la façon dont on peut résoudre le problème et de la voie à suivre. Offrir cette possibilité d'apprentissage est une composante essentielle.

M. Glover : Nous avons examiné des modèles d'approche réparatrice qui se sont avérés être plus que de simples approches réparatrices dans les écoles. Hull, en Angleterre, est un bon exemple de collectivité qui met l'accent sur les pratiques réparatrices.

Mme AbiHanna : Les chercheurs indiquent très clairement que les pratiques mises en œuvre, quelles qu'elles soient dépendent de leur environnement. Il faut des environnements scolaires sains, sûrs et inclusifs, ce qui nécessite beaucoup de travail, même sans tenir compte de la portée de l'intimidation. Il faut des écoles accueillantes où l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont acceptées et célébrées, plutôt que de marginaliser les gens pour ces raisons. C'est très important.

L'autre élément critique dont nous avons entendu parler est l'éducation de tous nos partenaires clés, qui est très importante. De nombreux parents ne savent tout simplement pas vraiment de quoi il s'agit et des incidences sur leurs enfants et, certainement, leur famille, une fois qu'un enfant se retrouve dans une situation d'intimidation, peu importe qu'il soit l'agresseur ou la victime. Cela devient très important.

Nous avons aussi des éducateurs qui ont besoin d'être éduqués. Bon nombre d'entre eux ne savent pas bien reconnaître l'acte d'intimidation, ce qu'il signifie, comment faire face à une situation lorsqu'un étudiant leur signale quelque chose, quel est le bon langage à utiliser et le type de conversation qu'il faut tenir. L'éducation de tous ces partenaires clés est très importante.

Comme l'a dit M. Glover, il est important de créer une culture où de tels comportements sont inacceptables et ne sont pas célébrés, même s'il s'agit de bagarres entre joueurs de hockey. Tous ces comportements créent une culture qui accepte la violence comme un acte normal. Nous devons commencer à nous détourner d'une telle culture et faire des campagnes de sensibilisation du public pour parler des torts que ces comportements créent et de la façon dont les enfants prennent quelque chose dans un contexte et l'appliquent dans un autre. Lorsqu'ils pratiquent un sport et pensent que c'est acceptable dans ce contexte, il est difficile pour les enfants de faire une transition du point de vue du développement et de comprendre que ce n'est pas acceptable partout : je peux faire ceci pendant des activités parascolaires, mais je ne peux pas le faire pendant la récréation, à l'école.

Developmentally, kids have a very difficult time transitioning or making that shift. People have to have a sense of where kids are, what stage of readiness they are at, and educate them appropriately as they move along that continuum.

Mr. Glover: We also heard a fair bit on the responsibility of the marketing community, the entrepreneurial community, the responsibility or the accountability to educate purchasers of the product they are purchasing. We have children who are accessing technology without being given any initiation or orientation to the use of that technology.

There is legislation that is not being adhered to. For example, we did not realize that children have to be 13 to have a Facebook account. How many children under the age of 13 have a Facebook account?

The Chair: I will cut you off on this answer because I have a lot of senators who still have questions.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentation.

It seems that schools are the hub of bullying and cyberbullying prevention; it is where we try to stop it before it starts. However, there is a role that outsiders can play, such as parents, Internet service providers, social media, companies, and so on. How linked is your school to the greater community? Are there policies or programs in place to educate and inform parents?

Ms. AbiHanna: They are somewhat linked. One of the benefits of having a working group is that it allowed people to network and build some of those relationships. For example, we had a representative from our home and school association who now has connections with Kids Help Phone and Bell Aliant. Those partnerships are starting to form. Are they all in place as much as they need to be and should be? No, probably not. That is starting to happen.

The key thing for parents is to be very involved in their children's education. The two key things there are educating parents and communication between the school and home. This is critical, we are finding out.

It is very difficult, because you do not always reach parents. Once their children are registered in school, then you may only see a select number of parents who come and go, such as during parent-teacher interviews, concerts, information nights, whatever. One of the critical times when we could get information to parents and help educate them about bullying and cyberbullying might be at the period of registration, because all students have to be engaged with school registration. Bullying and social engagement is very important to parents at that time. They want to know that their kids are leaving home, entering into the education system, and that they will feel safe and well cared for. In our discussions, we thought it would be an appropriate time to introduce that type of education or information session for parents.

Du point de vue du développement, les enfants ont beaucoup de difficulté à faire la transition ou à appliquer ce changement. Les gens doivent mesurer l'état de préparation des enfants et les éduquer de façon appropriée pendant leur développement.

M. Glover : Nous avons beaucoup entendu parler de la responsabilité des entreprises de marketing, de la communauté entrepreneuriale, de la responsabilité d'éduquer les consommateurs au sujet des produits qu'ils achètent. Il y a des enfants qui ont accès à des technologies sans avoir été initiés ni avoir obtenu d'orientation au sujet de l'utilisation de cette technologie.

Des lois ne sont pas respectées. Par exemple, nous ne savions pas que les enfants devaient avoir au moins 13 ans pour créer un compte Facebook. Combien d'enfants de moins de 13 ans ont un compte Facebook?

La présidente : Je dois interrompre votre réponse parce que de nombreux sénateurs ont encore des questions.

Le sénateur Ataullahjan : Merci pour votre exposé.

J'ai l'impression que les écoles sont le foyer de la prévention contre l'intimidation et la cyberintimidation; c'est là que nous tentons d'enrayer ce comportement avant qu'il ne se manifeste. Toutefois, les personnes extérieures peuvent jouer un rôle, comme les parents, les fournisseurs de service Internet, les médias sociaux, les entreprises et ainsi de suite. Votre école entretient-elle des liens étroits avec la communauté globale? Existe-t-il des politiques ou des programmes en place pour éduquer et informer les parents?

Mme AbiHanna : Il existe un lien assez étroit. Le groupe de travail a eu certains avantages : il a entre autres permis aux gens d'établir des réseaux et de créer certaines de ces relations. Par exemple, un représentant de notre association scolaire, de chez nous, avait des liens avec Jeunesse, J'écoute et Bell Aliant. Ces partenariats commencent à se former. Sont-ils en place, tous autant qu'ils doivent et devraient l'être? Non, probablement pas. Le processus commence.

Le plus important pour les parents est de participer à l'éducation de leurs enfants. Les deux principaux éléments ici consistent à éduquer les parents et à favoriser la communication entre les écoles et la maison. Nous constatons que c'est essentiel.

C'est très difficile, parce qu'on ne réussit pas toujours à joindre les parents. Une fois que leurs enfants sont inscrits à l'école, on ne voit que quelques parents qui vont et viennent, pendant les rencontres avec les enseignants par exemple, les concerts, les soirées d'information, ou autres. L'un des meilleurs moments où nous pourrions donner de l'information aux parents et les éduquer au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation serait la période d'inscription, parce que tous les étudiants doivent être inscrits à l'école. L'intimidation et l'engagement social sont très importants pour les parents à ce moment-là. Ils veulent savoir que leurs enfants quittent la maison, entrent dans le système d'éducation et qu'ils peuvent se sentir en sécurité et savoir qu'on prend soin d'eux. Pendant nos discussions, nous pensions que ce serait le bon moment pour présenter ce type de séance d'information ou d'éducation aux parents.

Mr. Glover: We are also working to make our schools more accessible. I do not know if you are aware, but we have implemented an integrated service delivery model, SchoolsPlus, which is predicated on the belief that schools really should have more services than just the public education system housed within them. We are trying to collocate with other government departments or service providers. This has resulted in a number of excellent programs and sessions for parents and students that have been facilitated by members of the community. Opening up our schools so there is greater parent involvement has been tremendously beneficial.

Senator White: Thank you for your presentation. I was pleased to hear you refer to restorative practices, but I was a bit surprised that nowhere in the material we received does it talk about NSRJ-CURA and Jennifer Llewellyn and that group as to whether or not they are helping to develop some solutions, since Nova Scotia has by far the greatest level of restorative practices in the country right now, and probably the best developed. I did not see any of that in the material. If I missed it, please correct me.

From my perspective, would they not have a better input as you are trying to develop solutions to these problems?

Ms. AbiHanna: Yes. Jennifer Llewellyn has worked closely with us, both through SchoolsPlus and during this process. She did present. You will see her name as one of the presenters.

Also, we have been working on a framework for the implementation of restorative approaches, and that was done on a committee with Jennifer Llewellyn and others who have worked on some of these practices and how to embed them through some of the other initiatives that we already have in place, and under such frameworks. She has been very active, knows us all well, and has been part of the discussions. You are right; she is quite a leader in this work. We would always access as many people in terms of leadership and knowledge roles that we could bring into the implementation.

Mr. Glover: We are also partnering closely with the Department of Justice, and they are playing a lead role in helping us to advance this.

Senator Meredith: To pick up on the restorative justice piece, where do we draw the line? We see perpetrators and bullies push someone to the brink, to the point where they commit suicide, as has happened in your province. Do we charge this individual or do we put them in a restorative justice program? I would like your comments on where we go from here as we look at various alternatives.

My colleague Senator Boisvenu spoke earlier to the other witnesses with respect to the fact that there must be consequences at some point when it comes to cyberbullying and bullying to ensure that those victims and their families get a sense of justice for what has been done to their loved one.

M. Glover : Nous travaillons également à rendre nos écoles plus accessibles. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais nous avons mis en œuvre un modèle de prestation de service intégré, ÉcolesPlus, dont la philosophie est que les écoles devraient offrir plus de services que le seul système d'éducation publique que l'on y retrouve. Nous tentons de collaborer avec d'autres ministères ou des fournisseurs de services. Nous avons réussi à créer de nombreux excellents programmes et des séances pour les parents et les élèves animées par des membres de la communauté. Le fait d'ouvrir nos écoles afin d'améliorer la participation des parents a eu des avantages immenses.

Le sénateur White : Merci pour votre exposé. J'ai été ravi de vous entendre parler des pratiques réparatrices, mais j'ai été un peu surpris d'apprendre qu'aucun des documents que nous avons reçus ne parle de NSRJ-CURA, de Jennifer Llewellyn et de ce groupe pour savoir s'ils aident à trouver des solutions, étant donné que la Nouvelle-Écosse a, de loin, le meilleur niveau de pratiques réparatrices au pays à l'heure actuelle, et probablement les pratiques les mieux développées. Je ne l'ai vu nulle part dans les documents. Si je l'ai manqué, corrigez-moi.

Selon moi, n'auraient-ils pas une meilleure contribution à apporter, alors que vous tentez de trouver des solutions à ces problèmes?

Mme AbiHanna : Oui. Jennifer Llewellyn a travaillé en étroite collaboration avec nous, grâce à ÉcolesPlus et pendant le processus. Elle a fait un exposé. Vous verrez son nom dans la liste des présentateurs.

De plus, nous travaillons à la création d'un cadre pour la mise en œuvre d'approches réparatrices, et cela s'est fait dans un comité où Jennifer Llewellyn et d'autres ont examiné certaines des meilleures pratiques et la façon de les inclure dans certaines autres initiatives déjà en place, et dans de tels cadres de travail. Elle a été très active, nous connaît tous très bien, et a participé aux discussions. Vous avez raison; elle est vraiment un chef de file dans ce domaine. Nous faisons toujours appel à autant de gens que possible pour les rôles de leadership et de connaissance pour ce qui est de la mise en œuvre.

M. Glover : Aussi, nous collaborons étroitement avec le ministère de la Justice qui joue un rôle de premier plan pour nous aider à avancer sur cette question.

Le sénateur Meredith : Pour revenir à la question de la justice réparatrice, où doit-on tracer la limite? Nous voyons des responsables et des brutes qui poussent à bout une personne, jusqu'au point où elle se suicide, comme nous l'avons vu dans votre province. Devons-nous accuser la personne responsable ou simplement lui faire suivre le programme de justice réparatrice? J'aimerais savoir ce que vous pensez au sujet de ce que nous devons faire ici, puisque nous examinons les différentes solutions.

Mon collègue, le sénateur Boisvenu, a parlé un peu plus tôt aux autres témoins du fait qu'il doit finir par y avoir des conséquences lorsqu'on parle de cyberintimidation et d'intimidation afin de veiller à ce que les victimes et leur famille sachent que justice a été rendue pour ce qui a été fait à leurs proches.

Mr. Glover: Justice comes in many forms. We are often asked why we do not exhibit zero tolerance or why we are not more punitive in nature. What we are trying to do is create an environment that restores order and benefits all parties. Our concern, first and foremost, is that the learning environment be a safe and secure environment. We are not at all hesitant to suggest that we will remove a student from the environment if his or her behaviour affects the safety or security of others. We need to be thinking at all times about how we can restore the kind of order for success for all. It is a challenge; I admit it. Our focus is on the safety and security of all students.

Ms. AbiHanna: It is important to remember that these are children, so where do you send them? For us, one of the critical issues is school engagement and the opportunity to grow and learn from those kinds of experiences. When you have children and youth that you expel or suspend, many of those children and youth are not in environments where, after being suspended, someone is sitting down and teaching them about those opportunities and they are growing from those experiences. You have many children and youth who end up on the street, involved in criminal activity and with addiction issues. I wish we did have a society that functioned a bit differently, but unfortunately it does not. We know that those kids go on and become part of other systems.

I think our approach is important and steadfast in that we believe that all kids need to be supported in those situations, that these are young children and that there is an opportunity for them to learn and grow. As long as what Mr. Glover is saying is true, namely that we will create a safe and secure learning environment, we will try as much as we can to provide that learning opportunity for those students and to keep them engaged in school.

The research also says that suspensions do not work. When those kids are suspended, we have more disengagement. It creates situations where, when they come back, the kids are angry and more disengaged. We see an escalation in their behaviour rather than a de-escalation.

The Chair: You may or may not know that in England a woman has won a court case to force Facebook to reveal the names of the cyberbullies. In your recommendations in the task force's report, sections 42 and 43 speak about working with the police to develop protocol and to have an investigation. It states:

It is recommended that the Nova Scotia Department of Justice, the Nova Scotia Chiefs of Police Association and Internet service providers work together to develop a protocol to facilitate police access to information during the investigation of bullying and cyberbullying cases.

M. Glover : La justice prend plusieurs formes. On nous demande souvent pourquoi nous ne pratiquons pas la politique de tolérance zéro ou pourquoi nous n'agissons pas de façon plus punitive. Ce que nous tentons de faire, c'est créer un environnement qui rétablit l'ordre et avantage toutes les parties. Notre principale préoccupation est d'abord et avant tout de veiller à ce que l'environnement d'apprentissage soit sûr et sécuritaire. Nous n'hésitons pas du tout à laisser entendre que nous allons retirer un élève de l'environnement si son comportement affecte la sûreté ou la sécurité des autres. Nous devons constamment trouver des façons de rétablir l'ordre afin que tous puissent réussir. C'est un défi; je l'admets. Nous mettons l'accent sur la sûreté et la sécurité de tous les élèves.

Mme AbiHanna : Il est important de se rappeler que ce sont des enfants, alors où les envoyer? Pour nous, l'un des enjeux principaux est la participation scolaire et la possibilité de grandir et de tirer un enseignement de ce type d'expériences. Si on expulse ou qu'on suspend des enfants et des jeunes, bon nombre d'entre eux ne se retrouvent pas dans des environnements où, après avoir été suspendu, ils ont quelqu'un qui s'assoit avec eux et qui leur enseigne ces possibilités de s'épanouir grâce à ces expériences. De nombreux enfants et des jeunes se retrouvent dans la rue, participent à des activités criminelles et ont des problèmes de toxicomanie. J'aimerais que la société fonctionne de façon un peu différente, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Nous savons que ces jeunes finissent par se retrouver dans d'autres systèmes.

Je pense que notre approche est importante et inébranlable; nous croyons que tous les enfants doivent être soutenus dans de telles situations, que ce sont de jeunes enfants, et qu'ils ont la possibilité d'apprendre et de s'épanouir. Tant que ce que dit M. Glover est vrai, c'est-à-dire que nous allons créer un environnement d'apprentissage sûr et sécuritaire, nous tenterons autant que possible d'offrir cette possibilité d'apprentissage aux élèves et de maintenir leur participation à l'école.

La recherche indique également que les suspensions ne fonctionnent pas. Lorsque les enfants sont suspendus, ils se désintéressent davantage. Cela crée une situation où les enfants sont en colère et désintéressés lorsqu'ils reviennent. Nous voyons une aggravation de leur comportement plutôt qu'une amélioration.

La présidente : Vous le savez peut-être, ou non : en Angleterre, une femme a remporté un procès afin de forcer Facebook à révéler les noms des cyberintimidateurs. Dans les recommandations du rapport du groupe de travail, les parties 42 et 43 parlent du travail avec la police afin d'élaborer un protocole et de mener une enquête. On peut y lire ce qui suit :

Nous recommandons que le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse et les fournisseurs d'accès à Internet collaborent en vue d'élaborer un protocole destiné à faciliter l'accès pour la police aux informations lors de ses enquêtes sur les cas d'intimidation et de cyberintimidation.

What role could or should the federal government play in working with Internet service providers and with the provincial governments to develop protocols, guidelines or laws to address cyberbullying?

Ms. AbiHanna: One of the things that came up was about the responsibility of Internet providers and technology alike to educate the people that they are selling these features to. That is, understanding, when you are an Internet provider and you are providing someone with Internet access, that you also have a responsibility in educating those people about their inappropriate behaviour, consequences for that behaviour, and so on. I think there is an education piece for them to play.

In my experiences they have been very supportive when working with policing agencies, but they are also bound by privacy and information laws that prohibit them from sharing some of that information. For me, that is certainly something at the federal level that could be looked at in extreme cases or in cases where such an investigation is occurring where there would be more opportunity or that information may be more accessible in order for that investigation to move or to go forward more easily.

Mr. Glover: The task force, for me, identified that our technological advances are far exceeding our capability or our readiness for the advances as they occur. We maybe need a more careful federal monitoring of the implications of advanced technology.

I am concerned that what we are talking about today may be old hat a year from now. We really do need to be more vigilant regarding the implications of technology and particularly the lives of children and youth.

The Chair: You were speaking earlier about educators, and I did not want to interrupt you. As you know, we have been hearing from young people today and last week. One of the things that has come up a number of times is, "We went to the principal and they said that it was not within the school grounds; it happened outside, so they were not going to intervene."

The huge challenge is where does school end and the outside world start? In this country, there is a continuous vicious circle. When does the school intervene and when does the school say, "No, this is outside our jurisdiction"?

Mr. Glover: We have a sense, as educators, about how to answer that question. We would talk to you about what the impact of the event occurring off school ground has on the culture, climate and operations of the school. The challenge we face is our ability to translate that into the language of the law. It sounds so straightforward, but I would suggest to you that most educators in Nova Scotia would be very supportive of their ability to address issues occurring possibly off-site but that are having impact on the day-to-day operations of the site.

Quel rôle le gouvernement fédéral doit-il ou devrait-il jouer en collaboration avec les fournisseurs d'accès à Internet et les gouvernements provinciaux en vue d'élaborer des protocoles, des lignes directrices ou des lois pour s'attaquer à la cyberintimidation?

Mme AbiHanna : L'un des éléments qui est ressorti portait sur la responsabilité des fournisseurs d'accès à Internet et des technologies d'éduquer les gens à qui ils vendent leurs produits. Il faut comprendre que lorsqu'on est un fournisseur d'accès à Internet et qu'on fournit un accès à Internet à quelqu'un, on a la responsabilité d'éduquer cette personne sur ce que serait un comportement inapproprié, les conséquences de ce comportement, et ainsi de suite. Je pense qu'ils ont un rôle d'éducation à jouer.

Selon mon expérience, ils ont offert un important soutien lorsqu'ils ont travaillé avec les organismes d'application de la loi, mais ils sont également régis par les lois sur la protection des renseignements et l'information qui leur interdisent de transmettre certains des renseignements. Selon moi, il s'agit d'un aspect que le gouvernement fédéral pourrait examiner dans les cas extrêmes ou les cas où une enquête est en cours et où il pourrait y avoir une meilleure possibilité ou lorsque l'information serait plus accessible pour que l'enquête progresse plus facilement.

M. Glover : Selon moi, le groupe de travail a souligné que nos avancées technologiques excèdent beaucoup nos capacités ou notre préparation à l'égard de ces avancées à mesure qu'elles se produisent. Nous devons peut-être être un peu plus prudents lorsque le gouvernement fédéral surveille les implications des avancées technologiques.

Je crains que ce dont nous parlons aujourd'hui soit désuet dans un an. Nous devons vraiment faire preuve d'une plus grande vigilance à l'égard des implications de la technologie et en particulier sur les vies de nos jeunes et de nos enfants.

La présidente : Un peu plus tôt, vous avez parlé des éducateurs; je ne voulais pas vous interrompre. Comme vous le savez, nous avons entendu les témoignages de jeunes aujourd'hui et la semaine dernière. L'un des arguments qui est revenu à de nombreuses reprises est le suivant : « Nous nous sommes adressés au directeur et il a dit que ça ne se passait pas sur le terrain de l'école; c'est arrivé à l'extérieur, de sorte qu'il n'allait pas intervenir. »

Le grand défi consiste à déterminer la limite entre l'école et le monde extérieur. Au pays, il y a un cercle vicieux perpétuel. Quand l'école doit-elle intervenir et quand doit-elle dire : « Non, cela ne relève pas de nos compétences »?

M. Glover : À titre d'éducateurs, nous avons une idée de la réponse à cette question. Nous vous parlerions des incidences de l'événement qui se produit à l'extérieur de l'école sur la culture, le climat et les activités de l'école. Le défi auquel nous faisons face est notre capacité à traduire cette réalité dans le langage juridique. Ça semble si clair, mais je soutiens que la plupart des éducateurs en Nouvelle-Écosse appuieraient grandement leur capacité de s'attaquer à des enjeux qui se produisent à l'extérieur de l'école mais qui ont des incidences sur les activités quotidiennes de l'école.

Ms. AbiHanna: When I was speaking with folks from Ontario, one of the other factors that they also looked at was how likely is a reciprocation to happen? That is, how likely is it that someone would come back to school and reciprocate, or offend, or reoffend because of that initial reaction? That is something they would weigh in terms of addressing whether or not an issue happened on or off a school site.

The Chair: In previous reports, the committee has recommended that Canada create an office for a national children's commissioner who could advocate on behalf of children and examine issues such as cyberbullying. You have spoken about a coordinator. I see that almost as the same role, but a coordinator would be provincial and this is national. Do you see a role for a national children's commissioner to look at these issues?

Mr. Glover: It certainly would have made our task easier when we were looking at this issue as a task force in the task force working committee. It would certainly help in addressing complex issues where we want to get some sense of what is occurring in other jurisdictions. It would be tremendously beneficial and supportive for us, yes.

The Chair: How do you see this national commissioner working with provincial commissioners, youth advocates or coordinators? Have you given some thought as to how that would work?

Ms. AbiHanna: Number one, establishing baseline data across Canada so that we are using a consistent definition and have a good sense of how many incidents are occurring related to bullying and cyberbullying and what are the root causes of those incidents. Having a comparative across the country would be helpful to facilitate that work.

The other thing that would be important is to look at some of the initiatives that are being put in place in other jurisdictions and to measure their effectiveness. There is not a sense or a need for us to reinvent the wheel. If something is happening in Ontario or out West that is showing great results, a coordinated effort to have that put in place across the nation would be very important and helpful. We have many transient families that move across Canada, for example, where so many different things are happening in different provinces that it would be nice to offer families and students some consistency when they go from jurisdiction to jurisdiction.

Some of those pieces, I think, would be helpful.

Mr. Glover: Everyone talks about the day when to bully or to engage in cyberbullying will be as culturally and socially unacceptable as driving without a seat belt, or using racial slurs, or smoking in a restaurant, if we can create a national identity where, as a country, this is culturally unacceptable; it is certainly contrary to the Canadian way of life.

Mme AbiHanna : Lorsque j'ai discuté avec des gens de l'Ontario, ils m'ont dit que l'un des autres facteurs qu'ils examinaient est la probabilité qu'un acte réciproque se produise. C'est-à-dire, à quel point est-il probable que quelqu'un revienne à l'école pour réagir, commettre une infraction ou récidiver en raison de cette réaction initiale? C'est un facteur dont ils tiennent compte pour déterminer si un problème est survenu à l'école ou à l'extérieur.

La présidente : Dans des rapports antécédents, le comité a recommandé que le Canada crée un bureau national du commissaire pour les enfants qui défendrait leurs droits et se pencherait sur des questions comme la cyberintimidation. Vous avez parlé d'un coordonnateur. C'est à peu près la même chose, mais un coordonnateur se situerait au niveau provincial, tandis qu'ici on parle du niveau national. À votre avis, est-ce qu'un commissaire national pour les enfants se pencherait sur ce genre de questions?

M. Glover : Cela aurait certainement rendu notre tâche plus facile lorsque nous nous penchons sur cette question en tant que groupe de travail au sein du comité qui incluait le groupe de travail. Cela nous aiderait certainement à aborder des questions complexes, y compris ce qui se fait dans d'autres juridictions. Ce serait une initiative qui nous aiderait énormément, oui.

La présidente : Comment un commissaire national travaillerait-il de concert avec les commissaires provinciaux, les défenseurs de droits des jeunes ou avec les coordonnateurs? Est-ce que vous avez pensé à comment tout cela fonctionnerait?

Mme AbiHanna : D'abord, il faudrait établir une base de référence à travers le Canada pour nous assurer d'utiliser une définition normalisée, et pour savoir combien de cas d'intimidation ou de cyberintimidation se produisent, et quelles en sont les causes. Si nous pouvions comparer les données à travers le pays, cela nous faciliterait énormément le travail.

Une autre chose qu'il faudrait faire est d'étudier les initiatives qui ont été mises en place dans d'autres juridictions afin de mesurer leur efficacité. Nous ne voulons pas réinventer la roue. Si un programme en Ontario ou dans l'Ouest produit de bons résultats, on pourrait coordonner nos efforts à travers le pays, ce qui serait très important et utile. Par exemple, beaucoup de familles déménagent d'un endroit à un autre au Canada, et ça se passe souvent différemment dans différentes provinces. Conséquemment, il serait bien de pouvoir offrir aux familles et aux étudiants les mêmes approches lorsqu'ils changent de juridiction.

Donc, je crois que ces éléments seraient utiles.

M. Glover : Chacun parle du jour quand l'intimidation ou la cyberintimidation seront aussi inacceptables au niveau culturel et social que le fait de conduire sans ceinture de sécurité, de tenir des propos racistes ou de fumer dans un restaurant. Il serait bien que l'identité nationale du Canada soit en partie basée sur le fait que cette activité soit culturellement inacceptable et contraire au mode de vie canadien.

I also think it would be beneficial in terms of what works best, a clearing house model, to help us appreciate it. I am concerned that if we are not careful, we will get people investing in or buying programs that are not research-based or evidence-based. It would be a quick-fix solution as opposed to a well-thought-out or carefully considered solution.

The Chair: Thank you. This has been useful for us. We will be reflecting on the PowerPoint presentation that you have prepared and also on what you have said. You have given us a lot to think about. Thank you very much.

We will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Monday, June 11, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 6:30 p.m. to study the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Senators, we are reconvening for the last part of our study and the last meeting on cyberbullying. I am pleased to say that this meeting is the cherry on the cake as two exceptional people will testify this evening. They both kindly agreed to come back. They are among the busiest people in the world, but this shows their commitment to the issue.

I start by welcoming Mr. Patchin, from the United States. He is a director at the Cyberbullying Research Center and has written numerous articles on adolescent behaviour online. Mr. Patchin has co-authored a book called *Bullying Beyond the Schoolyard: Preventing and Responding to Cyberbullying* and has written about cyberbullying prevention and response. Certainly, he is very well known in Canada. I could go on and on about him but we are here to listen to him. Our next presenter is Mr. Wayne MacKay, who is also well known to all of us. Nova Scotia's Minister of Education appointed him Chair of the Task Force on Bullying and Cyberbullying and to write a report. In his report, Mr. MacKay said that bullying is a major social issue throughout the world and is one of the symptoms of deeper problems in our society: the deterioration of respectful and responsible human relations. He also said that the magnitude of the problem is daunting and there are no simple solutions on the horizon. Therefore, we need effective strategies.

Je pense aussi que la meilleure approche serait de créer un modèle basé sur un point central et qui nous aiderait à apprécier ce changement de culture. J'ai peur que, si nous ne faisons pas attention, les gens vont investir dans des programmes qui ne sont pas basés sur la recherche ou sur les preuves, ou qu'ils achèteront ces programmes. Nous ne voulons pas de solutions rapides si nous pouvons avoir des solutions bien réfléchies et élaborées avec prudence.

La présidente : Merci. Votre témoignage nous a été utile. Nous allons réfléchir à l'exposé en format PowerPoint que vous nous avez présenté et également à vos propos. Vous nous avez donné beaucoup de matière à réflexion. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant siéger à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous en sommes à la dernière partie de notre étude. Il s'agit de la dernière séance sur la cyberintimidation. Je suis heureuse de dire que cette réunion est la cerise sur le gâteau puisque nous recevons ce soir deux témoins exceptionnels. Ils ont tous deux gentiment accepté de revenir nous voir. Ce sont des gens parmi les plus occupés du monde, mais on voit bien à quel point ce dossier leur tient à cœur.

Je vais commencer par souhaiter la bienvenue à M. Patchin, des États-Unis. Il est un des directeurs du Centre de recherche sur la cyberintimidation et l'auteur de nombreux articles sur le comportement en ligne des adolescents. Coauteur du livre intitulé *Bullying Beyond the Schoolyard: Preventing and Responding to Cyberbullying*, M. Patchin s'intéresse aux mesures à prendre pour prévenir et contrer la cyberintimidation. Bien entendu, il est très connu au Canada. Je pourrais parler de lui encore longtemps, mais nous sommes ici pour l'écouter. Nous accueillons également M. Wayne MacKay, un autre visage familier. La ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse l'a nommé président du groupe de travail sur l'intimidation et la cyberintimidation et l'a chargé de produire un rapport. Dans celui-ci, M. MacKay affirme que l'intimidation est un grave enjeu social partout dans le monde qui dénote des problèmes plus profonds dans notre société : la détérioration des relations humaines respectueuses et responsables. Il fait également remarquer que le problème est d'une ampleur considérable et qu'il n'y a pas de solutions simples à l'horizon, d'où la nécessité d'avoir des stratégies efficaces.

We need help from both witnesses to determine those effective strategies. As both of you are aware, we have heard from young people who said that punishment is not the answer. What are the effective strategies?

Mr. Patchin will not make a presentation but will answer questions from senators. Is that correct?

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Center, University of Wisconsin-Eau Claire: That sounds good. Again, I am happy to answer any questions.

The Chair: Thank you. We will begin with Mr. MacKay.

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law, Dalhousie University: Thank you very much for having me back and for your interest in this important topic. I am sure you will make a difference.

I realize that you have had a very long day so I will do my absolute best to keep the presentation part short and make myself available to questions. I know you are down to thinking about what will be in your report, so you probably have specific questions about that. I will try to keep it brief.

There are four bits of information that you have in digital form. One is from the previous time and is the actual report on respectful and responsible relationships, which the chair has. There are three other pieces that I have provided digitally through Mr. Charbonneau for today: a brief PowerPoint presentation that I put together on some of the legal aspects; a review of legislation in Canada as well as in the provinces of what they are doing on issues of bullying and cyberbullying; and an appendix to a report by a colleague and me on the legal dimensions of bullying and cyberbullying. I will try to summarize them, but they are available if you find them of some use for your report.

In the very short time that we have, I will make a few key points and then open it up to questions. The first point, which I know has already been clearly established, is that this is a very significant world problem that needs attention. It is significant in its scope that cyberbullying and technology have changed bullying, or added to bullying, and made its impact much more pervasive. That is an obvious point that I am sure you have heard a lot about.

The critical points, as raised by the chair, are these: What are the responses? What do we do about that? Who should do things about that? One of the things I talk about in the PowerPoint is the need to have responses at many different levels, including the community, parents, both levels of government, private

C'est justement la raison pour laquelle nous avons besoin de l'aide de nos deux témoins : ils sont là pour nous aider à déterminer en quoi consistent ces stratégies efficaces. Comme vous le savez tous deux, nous avons entendu les témoignages de jeunes qui nous ont dit que la punition ne constitue pas la solution. Alors, quelles sont-elles, ces stratégies efficaces?

M. Patchin ne fera pas de déclaration, mais il répondra aux questions des sénateurs. Est-ce exact?

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation, University of Wisconsin-Eau Claire : Oui, c'est ça. Je serai heureux, une fois de plus, de répondre aux questions des sénateurs.

La présidente : Merci. Nous allons commencer par M. MacKay.

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich, Université Dalhousie : Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité de nouveau, et merci de l'intérêt que vous portez à ce sujet important. Je suis convaincu que vous pourrez améliorer les choses.

Je me rends compte que vous avez eu une très longue journée, alors je vais faire de mon mieux pour m'en tenir à un bref exposé et consacrer l'essentiel de mon temps à répondre à vos questions. Je sais que vous devez maintenant songer à ce qu'il faut inclure dans votre rapport et j'en déduis que vous avez probablement des questions précises à poser là-dessus. Je vais donc essayer d'être bref.

Vous devriez avoir reçu quatre documents d'information sous forme numérique. L'un d'entre eux, soit le rapport sur les relations respectueuses et responsables, a été présenté la dernière fois et a été remis à la présidente. Il y a trois autres documents que j'ai transmis sous forme numérique, par l'entremise de M. Charbonneau, en prévision de la réunion d'aujourd'hui : d'abord, une brève présentation PowerPoint sur certains des aspects juridiques; ensuite, un aperçu de la législation au Canada, ainsi que dans les provinces pour examiner les mesures prises relativement aux questions de l'intimidation et de la cyberintimidation; et, enfin, une annexe d'un rapport que j'ai rédigé avec un collègue sur les dimensions juridiques de l'intimidation et de la cyberintimidation. Je vais essayer de les résumer, mais je les ai mis à votre disposition au cas où vous les jugeriez utiles pour votre rapport.

Dans le très peu de temps que nous avons, je vais me contenter de soulever quelques points importants, après quoi je répondrai aux questions des sénateurs. Premièrement, et je sais que ce point a déjà été clairement établi, nous sommes aux prises avec un très grand problème mondial auquel il faut nous attaquer. Ce problème a pris une ampleur énorme puisque la cyberintimidation et la technologie ont changé l'intimidation ou l'ont amplifiée au point d'en rendre l'impact beaucoup plus insidieux. C'est là un point évident, et je suis sûr que vous en avez beaucoup entendu parler.

Les points essentiels, comme l'a dit la présidente, se résument aux questions suivantes : quelles sont les mesures à prendre? Que doit-on faire à ce sujet? Qui devrait intervenir? Une des choses dont je parle dans la présentation PowerPoint, c'est le besoin de prendre des mesures à différents niveaux : les collectivités, les

organizations, police, and so on. There is an important federal role that we can talk about as well, including possibly a kind of federal national strategy. Perhaps this Senate committee could play a role in that; it deserves a particular comment.

Another theme that we can come back to in the questions is the role of each of the three major components: education, prevention and law. What is the role of law? What is the role of education? What is the role of preventive interventions? That is a large question. In particular, the appendix I referred to talks about the possible role of law. Even though I teach law as a job, law is only one of the responses, although an important one, and must be in conjunction with prevention and with education and changing values and attitudes. The law can be an important part of that.

In particular, and we will come back to this in questions, there is the role of things like restorative approaches and whether on the federal side there should be a separate crime of cyberbullying or a similar thing, or do existing Criminal Code provisions go far enough? How would you put that together with restorative approaches?

One other quick initial point is human rights codes. If we have time through questions, I would like to talk about to what extent human rights commissions, certainly provincial but maybe federal, play a role in responding. That is a more user-friendly and more diverse way of responding because there do not have to be court cases but mediation instead. There are now restorative approaches in the Nova Scotia Human Rights Commission and so on. What is the role of federal and provincial jurisdictions? Australia has adopted such an approach, so many of the responses there have been handled through human rights commissions.

It is important obviously to talk about issues of accountability. I certainly heard a lot on the task force not only about the magnitude of the problem and how serious it is but also that parents and students were frustrated because everybody seemed to be kind of passing the buck — it is not for the schools because it is after school hours and it is not their jurisdiction; it is not for parents because they do not know enough; and it is not for the police because they do not have the tools. They come away frustrated, knowing that something serious is happening but not knowing where to turn.

Those are just a few major themes and I am happy to answer any questions. I tried to keep it brief.

The Chair: Thank you very much. I will start off the questioning.

parents, les deux paliers de gouvernement, les organisations privées, la police, et cetera. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer, notamment la possibilité d'élaborer une stratégie nationale, et nous pourrions en parler également. Votre comité sénatorial pourrait peut-être jouer un rôle à cet égard; ce point mérite qu'on s'y attarde.

Un autre thème auquel nous pourrions revenir durant la période des questions, c'est le rôle de chacun des trois principaux composants : l'éducation, la prévention et les lois. Quel est le rôle des lois? Quel est le rôle de l'éducation? Quel est le rôle des interventions préventives? La question est vaste. L'annexe dont j'ai parlé porte justement sur le rôle possible des lois. En tant que professeur de droit, je ne nie pas l'importance des lois, mais celles-ci ne sont qu'une des solutions. Elles doivent s'accompagner de prévention, d'éducation et d'efforts pour changer les valeurs et les attitudes. Ainsi, les lois peuvent constituer un élément crucial.

Mentionnons également le rôle des approches basées sur la justice réparatrice, et nous y reviendrons dans la période des questions. Il s'agit de déterminer si, au fédéral, la cyberintimidation devrait être traitée comme un crime distinct ou quelque chose de semblable, ou si les dispositions actuelles du Code criminel sont suffisantes. Comment peut-on les intégrer aux approches en matière de justice réparatrice?

Autre point que je vais mentionner rapidement : les codes des droits de la personne. S'il nous reste du temps durant la période des questions, j'aimerais parler de la mesure dans laquelle les commissions des droits de la personne — à coup sûr, celles à l'échelle provinciale et, peut-être, celles à l'échelle fédérale —, jouent un rôle dans l'intervention. C'est une façon plus conviviale et plus diversifiée d'intervenir parce qu'au lieu d'intenter des poursuites, on opte pour la médiation. La Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, parmi tant d'autres, utilise désormais des approches basées sur la justice réparatrice. Quel est le rôle des compétences fédérale et provinciale? L'Australie a adopté une telle approche; ainsi, bon nombre des cas là-bas ont été réglés par l'entremise de commissions des droits de la personne.

Bien entendu, on ne saurait passer sous silence les questions liées à la responsabilisation. En tout cas, dans le cadre des consultations du groupe de travail, j'ai beaucoup entendu parler non seulement de l'ampleur et de la gravité du problème, mais aussi de la frustration des parents et des élèves parce que tout le monde semble renvoyer la balle à autrui — les écoles n'y peuvent rien parce que ce problème survient après l'école et ne relève donc pas de leur compétence; les parents n'y peuvent rien parce qu'ils n'en savent pas assez; et la police n'y peut rien parce qu'elle n'a pas les outils nécessaires. La situation finit par être frustrante parce qu'on sait qu'il y a quelque chose de grave qui se passe, mais on ignore à qui s'adresser.

Ce ne sont là que quelques-uns des principaux thèmes, et je serai ravi de répondre à vos questions. Voilà, j'ai essayé d'être bref.

La présidente : Merci beaucoup. Nous passons à la période des questions, et c'est moi qui vais commencer.

There are many questions here today, but one is the passing of the buck. We met with young people today. One of the things that they kept saying was that when they went to the principal, the principal said that was outside of his or her jurisdiction. They did not get support from the school.

To both of you, one of the things that we are struggling with is where the school ends and where its jurisdiction ends and the outside world begins. If the school says they cannot help the people who go to the school and the police are not getting involved, where does that child turn?

Mr. MacKay: That is certainly a topic we looked at in some detail in the report. It is in both the appendix in more detail and in Chapter 4 of the report, and I think it is recommendation 31.

We make the point that both in the existing case law and in a number of statutes — a number of the American ones, and I will be interested in Dr. Patchin's comments on that, but also some Canadian ones like Ontario — they have now said that school jurisdiction extends beyond school premises and after school hours. Sometimes that is actually in the legislation. It is in the Ontario legislation and has also been the interpretation of cases, although there has not been a Supreme Court of Canada case on that directly yet.

There obviously must be a connection to schools, and that connection is usually formulated in terms of a detrimental effect on the school climate. If you have two students engaging in bullying or cyberbullying but it is off school premises or after school hours, very often we heard that schools say we are sorry, we cannot do anything. It was at that time or at a bus stop or at home, so we cannot touch it. I do not think that is true, even now, whether or not there is legislation.

However, since a lot of school boards and schools take that position, as a matter of clarity we recommend that there be an addition to the provincial education acts making it clear that where there is a detrimental effect on the school climate that the jurisdiction extends beyond school boundaries and after school hours.

Mr. Patchin: I would agree completely with Professor MacKay. We are grappling with similar issues here in the United States. However, it is pretty clear. I have spent a lot of time analyzing the case law and state law. The boundary or line is whatever happens away from school, whether it is cyberbullying or a fight or whatever, to the extent that that behaviour or speech substantially disrupts the learning environment at school or infringes on the rights of other students, it is subject to school discipline. That is pretty clear. The question is at what point does it become a substantial disruption and interfere with the rights of other students?

Nous avons beaucoup de questions à vous poser aujourd'hui, entre autres sur le fait que chacun se renvoie la balle. Nous avons rencontré des jeunes aujourd'hui. Un des messages qu'ils ont répétés, c'est qu'ils ne peuvent pas compter sur l'école pour obtenir de l'aide; quand ils vont voir leur directeur, celui-ci affirme que cela ne relève pas de sa compétence.

Ma question s'adresse à vous deux. Un des points qui nous donnent du fil à retordre, c'est de déterminer là où la responsabilité de l'école prend fin et là où celle du monde extérieur commence. Si l'école dit qu'elle ne peut pas aider ses élèves et si la police n'intervient pas, à qui le jeune doit-il s'adresser?

M. MacKay : C'est certainement un sujet que nous avons examiné en profondeur dans le rapport. On trouve plus de détails à cet égard dans l'annexe et dans le chapitre 4 du rapport, et je pense qu'il s'agit de la recommandation 31.

Nous faisons valoir que dans la jurisprudence actuelle et dans un certain nombre de lois — tant américaines, et je suis curieux d'entendre les observations de M. Patchin à ce sujet, que canadiennes comme en Ontario —, il est stipulé que la compétence des écoles s'étend au-delà des locaux scolaires et des heures de classe. Cette précision est donc parfois prévue dans la législation, comme c'est le cas en Ontario, ainsi que dans l'interprétation des cas, même si la Cour suprême du Canada n'a pas encore été directement saisie d'un tel cas.

De toute évidence, il faut établir un lien avec les écoles, et ce lien se résume d'habitude à l'effet néfaste sur le climat scolaire. Si deux élèves se livrent à l'intimidation ou à la cyberintimidation à l'extérieur de l'école ou après les heures de classe, il arrive très souvent que les responsables scolaires disent : « Désolés, mais nous n'y pouvons rien. Si cela s'est passé à telle heure ou à tel endroit, comme à un arrêt d'autobus ou à la maison, nous ne pouvons pas nous en occuper. » Je ne pense pas que ce soit vrai, même maintenant, peu importe si c'est précisé ou non dans la législation.

Toutefois, comme beaucoup de conseils scolaires et d'écoles adoptent cette position, par souci de clarté, nous recommandons d'ajouter une disposition aux lois provinciales sur l'éducation afin de stipuler clairement que dans les cas où un tel comportement entraîne un effet néfaste sur le climat scolaire, la compétence va plus loin que les frontières scolaires et les heures de classe.

M. Patchin : Je suis tout à fait d'accord avec M. MacKay. Nous sommes aux prises avec des questions semblables ici, aux États-Unis. Toutefois, c'est assez clair. J'ai passé beaucoup de temps à analyser la jurisprudence et l'état du droit. La limite ou la ligne de démarcation, c'est ce qui se passe à l'extérieur de l'école, qu'il s'agisse de la cyberintimidation ou d'une bagarre ou peu importe; toutefois, lorsque ce comportement ou ces paroles perturbent considérablement l'environnement d'apprentissage à l'école ou portent atteinte aux droits d'autres élèves, la discipline scolaire doit entrer en jeu. C'est très clair. Or, la question est de savoir à quel point un tel incident constitue une interruption considérable qui brime les droits d'autres élèves.

According to *Tinker v. Des Moines* in 1969, a U.S. Supreme Court case, one of those rights is that students have the right to be left alone, to feel safe and secure at school. If a classmate and I are sharing a classroom and he or she is cyberbullying me at night and I do not feel safe going to school or I am intimidated, then clearly there is that link.

I agree that it would be helpful if there was legislation that clearly spelled it out. Here in the U.S. there are 49 states that have bullying laws. However, very few of them, a handful, include specific language in those laws that direct schools — or at least authorize them explicitly — to get involved in those behaviours that occur off school grounds, even though that is the law of the land based on the Supreme Court here in the United States, federal court cases and individual state law. That is the law, but to give the educators very specific information that they can respond is important because there is so much misinformation. Many principals and teachers say if it does not happen here, I do not need to deal with it. That is definitely an issue of concern, and I think it makes sense to provide that language in legislation.

The Chair: This is sort of our last hearing before we work on the report. We are looking at things that we need to add or need to hear so that our report is full. One of the things that Senator White has often raised is the issue of restorative justice. There are many people listening, so before you answer I would ask that you explain what restorative justice is.

My question is quite long. I will put it to you and maybe you can both answer it. Several witnesses have emphasized the importance of taking a restorative approach to dealing with cases of cyberbullying and bullying. Even the children and young people who have come before us have said punitive is not the answer. They do not say it that way, but restorative is what I think they imply.

Similarly, some have stated that zero-tolerance approaches in school are not effective with children and youth, and they have added that criminal law enforcement should be used only in the most extreme cases.

Other witnesses have recommended that the federal government amend the Criminal Code in order that it may more clearly set out an offence of cyberbullying and to show that this is an offence worthy of criminal sanction. As it would be in a study, you can see there are many different points of view.

Is an emphasis on restorative justice compatible with the exercise of amending the Criminal Code? If it is possible to prioritize restorative approaches while amending the Criminal

Selon le jugement rendu en 1969 par la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire *Tinker v. Des Moines*, les élèves ont entre autres le droit de ne pas se faire déranger et de se sentir en sécurité à l'école. Supposons que je sois un élève et que je subisse de la cyberintimidation le soir de la part d'un de mes camarades de classe; je ne me sentirai donc pas en sécurité si je vais à l'école ou je suis intimidé. Dans ce cas, le lien est évident.

Je conviens qu'il serait utile d'avoir une mesure législative qui prévoit clairement une telle disposition. Ici, aux États-Unis, 49 États ont adopté des lois contre l'intimidation. Toutefois, une poignée d'entre elles comprennent un libellé précis qui oblige les écoles — ou, du moins, qui les autorise explicitement — à intervenir pour des comportements adoptés à l'extérieur des cours d'école, même si c'est la règle basée sur la Cour suprême ici aux États-Unis, les causes devant les tribunaux fédéraux et la loi de divers États. C'est la loi, mais il est important de fournir aux éducateurs des renseignements très précis sur les circonstances dans lesquelles ils peuvent intervenir parce qu'il y a tellement d'information erronée qui circule à ce sujet. De nombreux directeurs d'école et enseignants soutiennent que si un incident ne se produit pas à l'école, ils ne sont pas tenus de s'en occuper. C'est manifestement une question préoccupante. Voilà pourquoi, à mon avis, il est sensé de prévoir une telle disposition dans la législation.

La présidente : Il s'agit en quelque sorte de notre dernière audience avant que nous commençons à travailler sur le rapport. Nous essayons de déterminer ce qu'il faut ajouter ou ce dont il faut parler pour que notre rapport soit complet. Un des points que le sénateur White a souvent soulevés est la question de la justice réparatrice. Comme il y a beaucoup de personnes qui nous écoutent, j'aimerais d'abord vous demander de nous expliquer en quoi consiste la justice réparatrice.

Ma question est assez longue. Je vais vous la poser, et vous pourriez peut-être y répondre tous deux. Plusieurs témoins ont insisté sur l'importance d'adopter une approche basée sur la justice réparatrice pour régler les cas de cyberintimidation et d'intimidation. Même les enfants et les jeunes qui ont témoigné devant nous ont dit que l'approche punitive n'est pas la solution. Ils ne le disent pas en ces termes, mais je crois qu'ils semblent préconiser l'approche axée sur la justice réparatrice.

Dans le même ordre d'idées, certains témoins ont indiqué que les approches de tolérance zéro à l'école ne sont pas efficaces auprès des enfants et des jeunes, et ils ont ajouté que le droit pénal ne devrait être appliqué que dans les cas les plus extrêmes.

D'autres témoins encore ont recommandé que le gouvernement fédéral modifie le Code criminel afin de préciser que la cyberintimidation est une infraction qui mérite une sanction pénale. Comme pour n'importe quelle étude, on voit bien qu'il y a un grand nombre de points de vue différents.

L'importance accordée à la justice réparatrice est-elle compatible avec l'idée de modifier le Code criminel? S'il est possible d'accorder la priorité aux pratiques réparatrices tout en

Code and reforming criminal law policy regarding cyberbullying, how should this reform proceed?

It is a long question, but these are things that we are struggling with at the end of our study.

Mr. MacKay: It is a really important question, and I guess I will start with your last question first. I think you can, and should, put the two together. There are extreme cases that need to be dealt with using the criminal sanction. Either by interpreting existing provisions — and there are a number of them to apply to cyberbullying — or possibly adding new provisions on a crime of cyberbullying or some such phraseology. I think that is important, but for the extreme cases.

I will attempt a general definition of restorative approaches. It is one of these things that it is an old idea that has become new again. In many ways, one of the early forms was Aboriginal ways of decision making, which is reintegrating the offender into the community. Although it is not absolutely essential to restorative justice, it is often done in sentencing circles kinds of structures. The main idea is to have the alleged bully, the offender, be required to account not only to the victim but also to his or her community in a way that makes him or her understand the magnitude of what they have done, and ultimately to reintegrate that person back into the community.

There are probably schools in many places, some in Nova Scotia, that have been doing that in a very effective way. One of the reasons it is working quite well is that it is by and large a peer structure. It is mostly young people themselves — very impressive young people — who have these restorative structures and circles, and they head them. They have supports elsewhere, but it is handled by the young people themselves and they have had very large success. In fact, in schools at the elementary, junior and senior high levels where they have had restorative approaches in schools trying to deal with the less severe cases in this way, the number of infractions has reduced. The suspensions have reduced and the change is quite dramatic.

In the United Kingdom they have used it in cities like Hull to great effect. As I am sure you know, no one thing is a panacea, but a restorative approach is one of the most hopeful ways to respond because it has the critical elements. It tries to deal with preventing; it is not just after the fact. It is largely engaging young people as key players because that is peer influence, and aimed at reintegrating. I think it is really important, and there are a number of recommendations in my report that suggest it is one of the most hopeful ways to go and one of best preventive interventions. It changes the climate of the school, not only in relation to discipline.

modifiant le Code criminel et en reformulant la politique du droit pénal concernant la cyberintimidation, comment doit-on s'y prendre pour procéder à cette réforme?

C'est une longue question, mais voilà les points qui nous donnent du fil à retordre maintenant que notre étude tire à sa fin.

M. MacKay : C'est une question vraiment importante, et je pense que je vais commencer par répondre à votre dernière observation. Je pense qu'on peut et qu'on doit combiner les deux mécanismes. Certains cas extrêmes doivent être traités par l'application de sanctions pénales. On peut soit interpréter les dispositions en vigueur — et il y a un certain nombre d'entre elles qui s'appliquent à la cyberintimidation —, soit ajouter de nouvelles dispositions qui criminalisent la cyberintimidation ou qui utilisent un libellé à cet effet. Je crois que c'est important, mais pour les cas extrêmes.

Quant à savoir ce qu'on entend par justice réparatrice, je vais tenter d'en donner une définition générale. C'est un de ces vieux concepts qui font peau neuve. À bien des égards, une des premières formes de justice réparatrice découle du processus décisionnel des Autochtones, qui préconise la réinsertion du contrevenant dans la collectivité. Même si cet élément n'est pas absolument essentiel à la justice réparatrice, on s'en sert souvent dans des structures comme les cercles de sentence. L'idée principale est d'amener le présumé intimidateur, le contrevenant, à rendre compte non seulement à la victime, mais aussi à sa collectivité afin de lui faire comprendre l'ampleur de ce qu'il a fait et, au bout du compte, afin de le réinsérer dans la collectivité.

Il y a probablement des écoles à bien des endroits, notamment en Nouvelle-Écosse, qui se débrouillent très bien sur ce plan. Une des raisons pour lesquelles cela fonctionne bien, c'est qu'il s'agit, en gros, d'une structure dirigée par les pairs. Ce sont surtout les jeunes — des jeunes fort remarquables — qui utilisent et dirigent des structures et des cercles basés sur la justice réparatrice. Ils reçoivent de l'aide ailleurs, mais ce sont eux qui s'occupent de régler ces cas et ce, avec grand succès. En fait, dans les écoles primaires et secondaires où on utilise des pratiques réparatrices pour essayer de régler des cas moins sévères, on a constaté une réduction du nombre d'infractions et de suspensions. Le changement est donc assez spectaculaire.

Au Royaume-Uni, de telles méthodes ont notamment été utilisées à Hull, et les résultats ont été probants. Comme je suis persuadé que vous le savez, il n'y a pas de méthode miracle, mais une approche réparatrice est l'une des manières les plus encourageantes, parce qu'elle comprend des éléments importants. Elle essaie d'aborder la prévention; elle ne réagit pas seulement après le fait. Elle inclut en grande partie les jeunes en tant qu'acteurs clés, en raison de l'influence des pairs. Elle met également l'accent sur la réintégration. Je crois que c'est vraiment important, et un certain nombre de recommandations dans mon rapport sous-entendent qu'il s'agit de l'une des manières les plus encourageantes et l'une des interventions les plus efficaces en matière de prévention. Cette approche change non seulement la relation avec la discipline, mais aussi le climat à l'école.

One other important point is that where it is most effective, they adopt restorative approaches not just on discipline but how the school operates. I attended some elementary schools where the whole structure was very democratic and participatory. If they are deciding on an essay topic, they sit in a circle, and everyone gets to discuss and debate what the topic should be and why it should be that. That is the way the school operates. What is interesting is that teachers and administrators, as well as the students, bought into it. There was not as much resistance as you might think to changing things around. It is not a panacea, but it is a really important thing to do.

Senator Meredith: Professor MacKay, thank you very much for that. Let me just throw this in here. We have heard several individuals talk about the absence of parents. Where do parents fit into this restorative process? That has been sort of absent. We have heard of support for some victims who have been bullied. Others said that they had no support from administrators and so on. I agree that there must be some restorative approaches, but where do parents, in both of your opinions, fit into all of this as we move forward? In any system, if something is not being reinforced at home, there is a breakdown.

Mr. MacKay: Absolutely. That is a really important point. I thank you for that question. In the best restorative approaches, parents are included as part of the relevant community. Ideally, though it is difficult, not only the parents of the victim, who needs support, but also the parents of the perpetrator — because those are the parents not often in the picture — should be part of that community, which allows them to be aware and to reinforce it at home.

Elsewhere in the report, we actually recommend that there be a duty — it is not highly enforceable; it is not a big penalty — of parents to supervise the online activities and other activities of their children in the home. That is a big challenge, which requires education in technology and all kinds of things. There is a proactive obligation because it does go back to this point of accountability that I made earlier; everybody needs to be accountable to change this. They need to be doing that, but then they have to be valued as part of that community that deals with restorative approaches and be part of the decision making. They should be in both of those roles. They should have some duty, with the necessary support, so that they know about, within reason, technology and social media, and report to schools. They should also be included in these restorative approaches as part of the community.

The Chair: Dr. Patchin, before you answer all of the questions, I hope you remember that Senator Meredith and I have asked that you please, for our audiences, give a brief definition of what you think restorative justice is.

Il y a aussi un autre point important. Là où c'est le plus efficace, les autorités adoptent des approches réparatrices en ce qui a trait non seulement à la discipline, mais aussi au fonctionnement de l'école. J'ai visité certaines écoles primaires où l'ensemble de la structure était très démocratique et vraiment axé sur la participation. Si les gens doivent convenir d'un sujet de rédaction, ils s'assoient tous en cercle pour déterminer le sujet et expliquer leurs choix. Voilà comment l'école fonctionne. Il est intéressant de noter que les enseignants, les administrateurs et les élèves ont emboîté le pas. Il n'y a pas eu autant de réticence aux changements que nous aurions pu être portés à le croire. Ce n'est pas la solution miracle, mais c'est une approche vraiment importante à adopter.

Le sénateur Meredith : Monsieur MacKay, merci beaucoup de votre réponse. Permettez-moi de seulement ajouter ceci. Nous avons entendu plusieurs témoins nous parler de l'absence des parents. Quel est le rôle des parents dans un tel processus réparateur? Il y a une certaine absence. Nous avons entendu parler du soutien pour certaines victimes d'intimidation. D'autres ont affirmé n'avoir reçu aucun soutien des administrateurs et des autres intervenants. Je conviens qu'il y a lieu d'avoir des approches réparatrices. Toutefois, d'après vous, quel sera le rôle des parents à mesure que nous progresserons? Dans tout système, si un élément n'est pas renforcé à la maison, il y a une rupture.

M. MacKay : Absolument. C'est un point très important. Merci de votre question. Dans les meilleures approches réparatrices, les parents sont inclus en tant que membres pertinents du milieu de vie. Dans un monde idéal, même si c'est difficile, il faut inclure dans ce groupe non seulement les parents de la victime, qui a besoin de soutien, mais aussi les parents de l'enfant qui intimide, parce que ce sont ces parents qui ne sont pas souvent inclus et qu'ils pourront ainsi en être conscients et le renforcer à la maison.

Ailleurs dans le rapport, nous affirmons en fait que c'est le devoir — il ne s'agit pas vraiment d'une obligation; ce n'est pas une énorme peine — des parents de superviser les activités en ligne et les autres activités de leurs enfants à la maison. C'est un gros défi qui exige de connaître la technologie. Il s'agit d'une obligation proactive, parce que cela revient à la question de la responsabilité que j'ai soulevée plus tôt; tout le monde doit être responsable pour changer cette dynamique. Ils doivent le faire, mais il faut ensuite les considérer comme des membres du groupe qui participe aux approches réparatrices et à la prise de décision. Ils doivent jouer ces deux rôles. Ils devraient avoir une certaine obligation, mais il faut les aider à connaître raisonnablement bien la technologie et les médias sociaux. Ils devraient rendre des comptes aux écoles. Ils devraient également prendre part aux approches réparatrices en tant que membres du milieu de vie.

La présidente : Monsieur Patchin, avant de répondre aux questions, j'aimerais vous rappeler que le sénateur Meredith et moi-même vous avons demandé de donner au public votre brève définition de la justice réparatrice.

Mr. Patchin: I think Professor MacKay did a pretty good job. The idea, at least from my perspective as a criminologist, is that the criminal justice system is very retributive, meaning that we penalize and punish and hold someone accountable. Especially here in the United States, it is very offender-focused. This person did something; now we need to deal with this person, put him in jail, fine him or punish him in some way. It completely ignores all of the other parties. Police officers are not trained to deal with victims or other community institutions that may have been harmed by the offender's behaviour. It is very focused on the offender. The promising thing about restorative justice is that it seeks to involve everybody and restore the situation and the relationships in a way that accounts for what was done but with the perspective of all involved, getting their perspectives on how to handle it.

Restorative justice is a very popular buzz program and term here in the United States, and it has been like that for 10, 15 years. I am afraid that if we say, "You need to do restorative justice," then it will be sort of a watered-down model. You will have people doing restorative justice who do not really know what they are doing. There is the potential for harm there because you need to have well-trained administrators of this kind of program. Essentially, you are often putting the target and the offender in the same room together. You are, ideally, holding the offender accountable while the target and supporters of the target are there. If that is done inappropriately, it can make matters significantly worse.

Victim-offender mediation is not the only form of restorative justice. There are victim impact panels and many other things that you can do. The point that I am trying to make is that it is very promising, and there are some programs being done here in the United States. Canada is much more progressive in that regard, and we need to learn from you.

I cannot remember if I mentioned this the first time I visited with you or not, but we really need the research. I know Canadian provinces and schools are doing a lot of really great things when it comes to restorative justice. As a researcher and a social scientist, I want to see data and evaluations on the outcomes for the targets because, as you mentioned, you met with a lot of these students. It would be very helpful for us to know whether or not they felt, if they went through the restorative process, that it was helpful for them, that it reduced the amount of bullying in the future and that they felt that they were in a climate at that school that was more supportive of them. As for the offenders, those doing the bullying, I would like to learn whether or not they felt like they were accountable, could move on and were not treated any differently in the school. I think there are a lot of questions that we do not know, but it also speaks to what I am looking for, which is really a tool kit — several different options available to everybody involved — restorative justice being one tool and, potentially, criminal statutes being another for those extreme cases. We need a whole range of consequences and remediation at the school, family and community levels so that we are not relying on these zero-tolerance policies that say, "If you bully, you will get kicked

M. Patchin : Je crois que M. Mackay a fait un très bon travail. De mon point de vue en ma qualité de criminologue, le système de justice pénale est très punitif, à savoir que nous pénalisons, punissons et rendons une personne responsable de ses actes. Le système est vraiment axé sur le délinquant, particulièrement aux États-Unis. Une personne a commis un acte; il faut la jeter en prison, lui imposer une amende ou la punir d'une certaine façon. Le système ne tient absolument pas compte des autres. Les agents de police ne sont pas formés pour s'occuper des victimes ou des autres entités qui ont peut-être été lésées par le comportement du délinquant. L'accent est vraiment mis sur l'auteur. La justice réparatrice promet, parce qu'elle cherche à faire participer tout le monde et à rétablir la situation et les relations d'une façon qui tient compte de ce qui a été fait et du point de vue des gens concernés en ce qui a trait à la façon d'aborder la situation.

La justice réparatrice est un programme et un terme à la mode aux États-Unis, et cela fait 10 ou 15 ans que ça dure. Si nous disons qu'il faut utiliser une justice réparatrice, j'ai peur qu'on se retrouve avec un modèle dilué. On se retrouvera avec des gens qui utiliseront une justice réparatrice sans savoir ce qu'ils font. Il est possible de causer du tort, parce qu'il faut des administrateurs bien formés à ce sujet. En gros, on place la victime et l'auteur dans la même pièce. Il faut idéalement tenir l'auteur responsable de ses actes, tandis que la victime et les gens qui l'appuient sont présents. Si c'est fait de manière inappropriée, cela peut venir envenimer considérablement la situation.

Une médiation entre la victime et l'auteur n'est pas la seule forme de justice réparatrice. Il y a des groupes sur les répercussions sur les victimes, et bien d'autres choses peuvent être faites. J'essaye tout simplement de dire que c'est une approche qui promet beaucoup. Certains programmes sont mis en œuvre aux États-Unis, mais le Canada est beaucoup plus progressif à cet égard, et nous devons apprendre de votre expérience.

Je ne me rappelle plus si je l'ai mentionné la première fois que je suis venu témoigner devant vous, mais nous avons vraiment besoin de la recherche. Je sais que les provinces et les écoles accomplissent de grandes choses en ce qui a trait à la justice réparatrice. En tant que chercheur et spécialiste en sciences sociales, je veux voir des données et des évaluations des résultats en ce qui concerne les victimes, parce que vous avez rencontré beaucoup de ces élèves, comme vous l'avez mentionné. Il nous serait très utile de savoir s'ils croient que le processus de réparation leur a été utile, que l'intimidation a diminué et qu'ils se trouvent dans un milieu scolaire qui les appuie davantage. Pour ce qui est des auteurs, j'aimerais savoir s'ils se sont sentis responsables et s'ils ont pu reprendre normalement leur vie sans être traités différemment à l'école. À mon avis, il y a beaucoup de questions que nous ne connaissons pas, mais cela revient justement à ce que je cherche, soit une boîte à outils. Je cherche plusieurs options différentes disponibles aux parties concernées. La justice réparatrice est un outil, et l'adoption d'une mesure pénale, dans les cas extrêmes, en est un autre. Nous avons besoin d'un ensemble de conséquences et de mesures correctives à l'école, dans le milieu familial et dans la collectivité. Nous ne dépendrons ainsi pas des politiques de

out of school,” because the vast majority of bullying and cyberbullying incidents do not require that. What can we do that is short of that?

We need to come up with a list of promising options and provide resources to schools to implement those options, but then also study them so that we can learn. We can take those next five or ten years and start to formulate the best practices in this regard instead of schools doing this piecemeal because I hear stories from schools all over the country and abroad with some really great programs and promising things. However, as a social scientist, I cannot wholeheartedly, fully recommend them until we see data that there is some improvement both in behaviour and perceptions and the feeling of safety at school.

The Chair: What about Senator Meredith’s question of the role of parents in restorative justice?

Mr. Patchin: I, too, believe that parents are a party in that. I think the key for parents is that both the parents of the alleged offender and those of the target need to be involved in all aspects of this. From a criminal standpoint, whether or not there needs to be legislation, the key is whether the parents were negligent, whether or not they knew that their kids were doing something either illegal or inappropriate and let them do it or turned a blind eye.

I was involved in evaluating a truancy program for elementary-aged kids — 6-, 7- and 8-year-old students — in the United States several years ago, and some of these kids were missing 20 to 25 per cent of the school day. If a 6- or 7-year-old is missing school, clearly there is some kind of parental influence there. It is not like they are skipping out the back door to go hang out with their friends. Understanding why these kids are cyberbullying others and determining whether or not there is a parental role there might determine whether there is responsibility.

Senator White: Thank you for your presentations. I was pleased to hear you refer to restorative justice practices. In Canada, restorative justice has been available to us in the Criminal Code through our Young Offenders Act since 1985. It is not new to us, although we sometimes behave like it is.

My question is about extension beyond the school. There are Canadian human rights cases that have identified that the workplace extends into the home and, in fact, into private events like golf tournaments. Would that not carry the same weight for the school as well?

Mr. MacKay: That is a very good analogy, and I agree with Dr. Patchin’s point. I think the law, for lawyers and criminologists, is relatively clear that that is the case, but the problem is — and this seems to be the case in both Canada and the U.S. and beyond, probably — that that is not the way it is seen by schools and school boards. They tend to resist that, even though that is, I think, the state of the law from those workplace

tolérance zéro qui menacent d’expulser un élève qui intimide, parce que ce n’est pas nécessaire dans la vaste majorité des cas d’intimidation et de cyberintimidation. Que pouvons-nous faire d’autre?

Il faut établir une liste d’options prometteuses et fournir les ressources aux écoles pour les mettre en œuvre et ensuite les examiner pour en apprendre. Nous pouvons prendre les 5 ou 10 prochaines années pour formuler les pratiques exemplaires à cet égard, au lieu de laisser les écoles s’en occuper au cas par cas, parce que j’entends des histoires sur des écoles partout au pays et à l’étranger qui ont d’excellents programmes et des éléments prometteurs. Toutefois, en tant que spécialiste en sciences sociales, je ne peux pas les recommander sans réserve, tant que nous n’avons pas de données qui prouvent que cela améliore le comportement, les opinions et le sentiment de sécurité à l’école.

La présidente : Qu’avez-vous à dire au sujet de la question du sénateur Meredith quant au rôle des parents dans la justice réparatrice?

M. Patchin : Je crois moi aussi que les parents sont concernés. Selon moi, la clé à cet égard est que les parents de l’auteur présumé et ceux de la victime participent à tous les aspects du processus. Du point de vue du droit criminel, pour déterminer si c’est nécessaire d’adopter une mesure législative, il faut savoir si les parents ont fait preuve de négligence et s’ils savaient que leurs enfants posaient des gestes illégaux ou inappropriés et qu’ils les laissaient faire ou qu’ils ont fait mine de ne rien voir.

J’ai participé il y a plusieurs années à l’évaluation d’un programme sur la fréquentation scolaire aux États-Unis des enfants de niveau primaire, soit de six à huit ans. Certains de ces enfants manquaient de 20 à 25 p. 100 du calendrier scolaire. Si un enfant de six ou sept ans manque une journée d’école, il y a clairement une certaine influence parentale. Ce n’est pas comme s’ils se faufilaient par la porte d’en arrière pour aller jouer avec leurs amis. Si nous comprenons ce qui pousse ces enfants vers la cyberintimidation et que nous déterminons si les parents y sont pour quelque chose, nous pourrions déterminer s’il y a une responsabilité.

Le sénateur White : Merci de vos exposés. J’ai été heureux de vous entendre faire allusion à la justice réparatrice. Au Canada, la justice réparatrice fait partie du Code criminel depuis 1985 en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants. Ce n’est rien de nouveau, même si nous agissons parfois comme si ce l’était.

Ma question porte sur le prolongement en dehors du cadre scolaire. Il y a des affaires canadiennes concernant les droits de la personne qui ont déterminé que le milieu de travail inclut la vie familiale et même les activités privées comme des tournois de golf. Cela ne s’appliquerait-il pas de la même façon au milieu scolaire?

M. MacKay : C’est une très bonne analogie, et je suis d’accord avec le point de M. Patchin. Selon les avocats et les criminologues, je crois que la loi est relativement claire à ce sujet, à savoir que c’est le cas. Par contre, le problème est que ce n’est pas ainsi que c’est perçu par les écoles et les commissions scolaires. Cela semble être le cas au Canada, aux États-Unis et ailleurs. Le milieu scolaire a tendance à y résister, même si je crois que c’est l’état du droit dans

cases and the to *Tinker v. Des Moines* that Dr. Patchin referred to. There is also a Supreme Court case, here in Canada, the Malcolm Ross case, *Ross v. New Brunswick School Dist. No. 15*, that talks about the obligation to have safe schools, which means that you have to deal with matters outside of that.

One last obvious point: If a fight occurred and the fight was across the sidewalk — they stepped off school bounds and had a fight — no one would say, “Well the school cannot do anything about that because they stepped across the sidewalk. If they were on the school side, we could do something.” However, because the whole school watched them do it, they cannot do anything. Of course they could.

The same principle applies if it is cyberbullying.

Senator White: Maybe it will take a civil suit against a school board.

I have a point for our friend from the United States. If you wish, go to the NSRJ-CURA website. They have some excellent evidence. Every time you present, you mention research. They have excellent research on school-based programs for school justice and success.

Senator Ataullahjan: My question was kind of answered, but I would still like to ask it. In our hearings, we heard from the youth that a law against cyberbullying would not be effective simply because they do not believe that laws affect them. They rather supported measures that made the bully think about what they had done, such as educational programs or community service. We heard that again and again.

Would you both agree with this, based on your respective research? Would you recommend making cyberbullying a criminal offence?

Mr. MacKay: I will start off on that. I think there is a role for a Criminal Code provision that can deal with this. Similar to the situation with the schools and the school boards, I understand that a lot of police feel that the existing Criminal Code provisions are not adequate. Personally, as a legal analyst, I am not sure I agree with that. There are a number of things in terms of defamatory libel, intimidation, criminal harassment, assault — all kinds of things that can be applied — but sometimes there is an educational role.

For extreme cases, I think it is worth considering whether there should be some kind of a crime of cyberbullying. However, again I want to emphasize that the young people are partly right: If that were the only thing that happened, it would not be enough.

les affaires sur le milieu de travail et dans *Tinker v. Des Moines* à laquelle M. Patchin a fait référence. Il y a aussi une affaire de la Cour suprême du Canada, soit l'affaire Malcolm Ross, *Ross c. District scolaire n° 15 du Nouveau-Brunswick*, qui porte sur l'obligation d'avoir des écoles sécuritaires, ce qui veut dire qu'il faut aborder certains éléments externes.

Il reste un dernier point évident. S'il y a une bagarre de l'autre côté de la rue — les jeunes sont sortis du terrain de l'école et se sont battus —, personne ne dirait que l'école ne peut rien y faire, parce qu'ils sont de l'autre côté de la rue, mais qu'elle pourrait intervenir s'ils étaient sur le terrain de l'école. Cependant, parce que l'ensemble de l'école les a regardés se battre, les autorités ne pouvaient rien faire. C'est certain qu'elles peuvent intervenir.

C'est le même principe qui s'applique s'il s'agit de cyberintimidation.

Le sénateur White : Il faudra peut-être attendre une poursuite au civil contre une commission scolaire.

J'ai un commentaire pour notre ami américain. Si vous le voulez, visitez le site web de la NSRJ-CURA. On y trouve d'excellentes données. Chaque fois que vous venez témoigner, vous mentionnez la recherche. Cet organisme a d'excellentes recherches sur les programmes scolaires relativement à la justice et à la réussite en milieu scolaire.

Le sénateur Ataullahjan : Ma question a partiellement été répondue, mais je tiens tout de même à la poser. Lors de nos audiences, nous avons entendu des jeunes nous dire qu'une loi contre la cyberintimidation ne serait pas efficace, tout simplement parce qu'ils ne croient pas que les lois les touchent. Ils ont plutôt donné leur appui à des mesures qui font en sorte que l'auteur réfléchisse à ce qu'il a fait, comme les programmes de sensibilisation ou les travaux communautaires. Nous l'avons entendu encore et encore.

Selon vos recherches respectives, seriez-vous d'accord avec cela? Nous recommanderiez-vous d'ériger en crime la cyberintimidation?

M. MacKay : Je vais vous répondre en premier. À mon avis, une telle disposition dans le Code criminel aurait sa raison d'être. Tout comme les écoles et les commissions scolaires, je crois comprendre que beaucoup de policiers pensent que les dispositions actuelles du Code criminel ne sont pas adéquates. En ma qualité d'analyste juridique, je ne suis pas certain d'être d'accord avec cela. Il y a des éléments relatifs au libelle diffamatoire, à l'intimidation, au harcèlement criminel et aux voies de fait, soit des éléments qui peuvent être appliqués. Par contre, il y a parfois un aspect relatif à l'éducation.

Dans les cas extrêmes, je crois qu'il serait pertinent de nous demander si nous ne devrions pas ériger en crime la cyberintimidation. Cependant, j'aimerais encore une fois dire que les jeunes ont partiellement raison. Si c'était la seule mesure,

However, I think there are some cases that require it. Unfortunately some bullies and cyberbullies will not change their ways by being dealt with in a softer, more integrative way. Many will, but not all.

There are some really outrageous cases where something needs to be done. I will give a dramatic example. The task force in Nova Scotia was set up in part because of the very high profile and tragic suicides of three young women. Fairly recently, a person who was identified and tracked down actually said that he and his cross-Canadian group of 15 people successfully forced those young women to commit suicide — that they convinced them to commit suicide — and that they had other targets they were now pursuing.

The police investigated that and were able to track down the individual who put that on Facebook. They concluded, at least at this point, that there was nothing they could do. I find that shocking. That is both the RCMP and the local police saying they cannot deal with that within the existing structure. If that is true and if they cannot deal with that, then I say you need something to deal with that.

It is also one of those really disturbing comments that anyone would think that it is something to brag about on Facebook that you successfully convinced three young women to commit suicide and were now targeting others. You may have seen the bullying documentary, where they were after a young person who hanged himself in the United States. They showed up at school with nooses around their necks, claiming credit for this. There is that awful value system in the first place.

In those extreme cases, I am not sure restorative circles or approaches are enough. There is still a role for the criminal response, as well.

Mr. Patchin: I would agree. There are those rare cases where a criminal response might be necessary. As was mentioned, at least here in the United States we have criminal laws against harassment and assault and even felonious assault, even if there is not physical harm. There are a whole host of potentially civil remedies, but those are expensive to pursue.

On the extreme end, you do need criminal legislation. It also legitimizes the problem.

I also agree with the young people you spoke to. We know from decades of deterrence research in criminology that people in general, and teens especially, are not likely to be deterred or are not likely to refrain from criminal behaviour just because there is a law. I wrote a paper 12 years ago that basically asked kids whether it was likely they would get caught for smoking marijuana or doing various things. Then I asked whether they did those same things, thinking their behaviours would be based

ce ne serait pas suffisant. Toutefois, je crois que c'est nécessaire dans certains cas. Malheureusement, certains intimidateurs et cyberintimidateurs ne modifieront pas leur comportement si nous utilisons la manière douce axée sur l'intégration. Beaucoup le feront, mais ce ne sera pas le cas de tous.

Il y a des cas vraiment scandaleux où quelque chose doit être fait. Je vais vous donner un exemple dramatique. Le groupe de travail en Nouvelle-Écosse a en partie été créé à la suite des suicides très médiatisés et très tragiques de trois jeunes femmes. Assez récemment, une personne qui a été identifiée et traquée a en fait dit que lui et son groupe de 15 Canadiens de partout au pays ont réussi à forcer ces jeunes femmes à se suicider, qu'ils les avaient convaincues de le faire et qu'ils avaient maintenant d'autres personnes dans leur mire.

La police a lancé une enquête et a été en mesure de localiser la personne qui a publié cela sur Facebook. Elle a conclu qu'elle ne pouvait rien faire, du moins, pour le moment. Je trouve cela troublant. La GRC et le service de police local ont dit qu'ils ne pouvaient pas s'en occuper selon le cadre actuel. Si c'est vrai qu'ils ne peuvent pas s'en occuper, je suis donc d'avis qu'il nous faut trouver un moyen de pouvoir le faire.

C'est également l'un de ces commentaires très troublants dont les gens ressentent le besoin de se vanter sur Facebook, soit d'avoir réussi à convaincre trois jeunes femmes de se suicider et d'avoir d'autres victimes potentielles en vue. Vous avez peut-être visionné le documentaire sur l'intimidation, dans lequel des gens s'en prenaient à un jeune qui s'est finalement pendu aux États-Unis. Ils se sont présentés à l'école avec des nœuds coulants autour du cou et ils s'en attribuaient le mérite. Il y a un épouvantable système de valeurs en place.

Dans de tels cas extrêmes, je ne suis pas certain que les approches réparatrices suffisent. Des sanctions pénales ont également leur raison d'être.

M. Patchin : Je suis d'accord. Dans de rares cas, il pourrait être nécessaire d'en faire un acte criminel. Comme on l'a mentionné, nous avons, du moins ici, aux États-Unis, des lois pénales contre le harcèlement et les voies de fait, et même contre les voies de fait criminelles, même s'il n'y a pas de préjudice corporel. Il y a toute une gamme de recours civil possibles, mais les poursuites sont coûteuses.

Dans les cas extrêmes, des dispositions pénales sont nécessaires. Cela judiciarise également le problème.

Je suis d'accord aussi avec les jeunes à qui vous avez parlé. Nous savons, après des décennies de recherches criminologiques sur la dissuasion, qu'en général, une loi ne suffit pas à dissuader les gens, et surtout les adolescents, ou à faire cesser leur comportement criminel. Il y a 12 ans, j'ai rédigé un document dans lequel je demandais aux jeunes s'ils étaient susceptibles de se faire arrêter s'ils fumaient de la marijuana ou s'ils faisaient différentes choses. Je leur ai ensuite demandé s'ils faisaient ces

on their perceptions of whether they would be caught and punished, and there was no correlation whatsoever. They just did not think they would get caught or punished.

The last thing I want to see happen is the police march into these schools and handcuff these kids and drag them off and throw them in jail for their bullying behaviours, because the vast majority of these cases do not require that.

To think a little bit about what needs to happen, you need to think about what the target is after here. What is the target of the bullying or cyberbullying looking for? If I am being bullied or cyberbullied, it is simple what I want to happen, and that is that I want the bullying to stop. For some, that might mean some sanctions in school. For the bully, maybe the bully gets punished at home. Maybe it is the threat of legal response.

That is why I think we need a range of these things so that, ideally, you can start off at the lower end and hold the bullies accountable, make them aware that what they are doing is wrong — potentially illegal, but it is certainly immoral — and for a whole host of reasons they need to stop doing it. If they do not, and if they continue or if the behaviour increases, then you need to ratchet up the response, as well.

Kids tell me pretty much every day that the reason they do not tell adults about their experiences with cyberbullying is, one, they do not think it will work to stop the behaviours, but even worse, they think it will make matters worse for them in terms of more bullying or cyberbullying. We need to respond as adults in a way that gets those behaviours to stop.

Again, I am hopeful it will not be a criminal response in most cases. However, if you have tried everything within the lines or if it is a particularly egregious form of cyberbullying that perhaps does result in the death of a target, then perhaps criminal responsibility is appropriate.

Senator Ataullahjan: I have another question, Mr. MacKay. You mentioned in your report that the most important role models for children are their parents. Kids need to be provided digital training before using the Internet. However, as digital natives, they often have more knowledge than their parents. I have talked to parents who have children about cyberbullying, and quite often I am asked, “What is that?” It is amazing how many people are not aware that this is a big issue. It shows lack of conversation with children.

For the benefit of the parents watching this and hearing, and for our future report, what can parents do to promote safe Internet use, and what if they are unaware of the dangers that children face?

choses, en pensant que leur comportement serait influencé par le fait qu'ils croyaient ou non qu'ils se feraient arrêter et punir, mais il n'y avait aucune corrélation. Ils ne pensaient tout simplement pas se faire arrêter ou punir.

La dernière chose que je veux, c'est que la police entre dans ces écoles, passe les menottes à ces jeunes et les jette en prison parce qu'ils se sont livrés à de l'intimidation, car ce n'est pas nécessaire dans la majorité des cas.

Pour trouver la solution, il faut penser à ce que souhaite la victime. Que souhaite la personne qui est la cible d'intimidation ou de cyberintimidation? Elle souhaite tout simplement que l'intimidation cesse. Dans certains cas, cela peut se traduire par des sanctions à l'école. La personne qui commet des actes d'intimidation sera peut-être punie à la maison. Ou on utilisera peut-être la menace d'une action juridique.

C'est pourquoi il nous faut, à mon avis, un éventail de solutions afin qu'idéalement, on commence par tenir les personnes qui commettent des actes d'intimidation responsables, leur faire comprendre que ce qu'ils font est mal — cela pourrait être illégal, et c'est certainement immoral — et qu'ils doivent cesser de le faire pour toutes sortes de raisons. S'ils ne comprennent pas et continuent, ou si les gestes d'intimidation s'intensifient, alors on doit aussi accroître les mesures.

Des jeunes me disent presque tous les jours que la raison pour laquelle ils ne parlent pas aux adultes de leurs problèmes de cyberintimidation, c'est qu'ils ne croient pas que cela va faire cesser les comportements et, pire encore, qu'ils pensent que l'intimidation ou la cyberintimidation va empirer. Il nous faut intervenir en tant qu'adultes d'une façon qui mettra fin à ces comportements.

Encore une fois, j'espère que dans la plupart des cas, on n'aura pas à avoir recours à des dispositions pénales. Toutefois, lorsqu'on a tout essayé ou qu'il s'agit d'une forme particulièrement grave de cyberintimidation, qui entraîne peut-être le décès de la personne qui en est victime, alors la responsabilité criminelle pourrait être requise.

Le sénateur Ataullahjan : J'ai une autre question à vous poser, monsieur MacKay. Vous avez mentionné dans votre rapport que les modèles les plus importants dans la vie des enfants, ce sont leurs parents. Les jeunes doivent recevoir de la formation numérique avant d'utiliser Internet. Toutefois, puisqu'ils sont des natifs de l'ère numérique, ils ont souvent plus de connaissances que leurs parents dans ce domaine. Je parle de des parents de la cyberintimidation, et ils me demandent souvent de quoi il s'agit. Il est étonnant de voir combien de personnes ignorent qu'il s'agit d'un problème important. Cela signifie qu'ils ne parlent pas suffisamment avec leurs enfants.

Pour les parents qui nous écoutent, et pour notre rapport futur, pourriez-vous nous dire ce que les parents peuvent faire pour favoriser une utilisation sécuritaire d'Internet? Qu'arrive-t-il lorsqu'ils ne sont pas conscients des risques auxquels sont exposés les enfants?

Mr. MacKay: Again, that is a really important point. That is part of the difficulty. By and large, it is not that parents do not care and do not want to do something, but they often feel they do not know what to do. As you say, they do not know about cyberbullying and they do not know about the Internet. Certainly for me it was an education from a lot of younger people in our task force and working group about some of the websites and things that are out there.

One of our recommendations is that those parents need support; they need education programs. Many people could do that, but the schools would be one good place to start in terms of educating them about technology and the nature of the Internet, positive and negative. The Internet is a positive thing in many ways, but it does have its negative side. They need to be educated.

These students then need, at home as well as in school, to learn what we talk about and many others do: good digital citizenship. I am not sure they teach citizenship in schools anymore, though I think we do to some extent. Regardless, we also need digital citizenship in terms of what is a respectful and responsible way to behave online.

The other realization, through my exposure and immersion in the last year or so to this issue, is that it is in many ways a more important reality for youth than the nice, sunny world outside of us here that is the real world; the virtual, online world is as or more significant for many of them. The things they need to learn are how they behave, how they should behave, what is acceptable, and what is disrespectful.

It is the kind of thing, in a sense, that parents have always taught. In some ways, probably parents and adults — I would be a good example — are overstating the difficulty.

There are still basic things like respect, responsibility, and a sense of community and accountability. It is in a different medium and a different forum, but the same kind of good citizen, good human being lessons that we teach people are what we need to teach children about online. The point you quoted was that we would not think of having students drive cars without some kind of training, but we give them a computer and say “go.” We do nothing about some of the risks, dangers and appropriate use of that powerful instrument.

Mr. Patchin: It is not surprising to me that parents, as an issue, have come up here. In my view, that probably is the biggest challenge. We can develop laws and school policy, but it is hard to legislate parents to be good parents. The vast majority of parents are decent or good parents, but the 2 per cent or 5 per cent who are not good or decent parents are where we tend to see the problems.

Generally speaking to the majority, it is important in my view for parents to develop a positive relationship with their children so that the children feel comfortable talking with them about any

M. MacKay : Encore une fois, c'est un point très important. Cela fait partie du problème. De façon générale, ce n'est pas que les parents ne s'en soucient pas et ne veulent pas intervenir, mais souvent, ils ne savent pas quoi faire. Comme vous le dites, ils ne connaissent pas la cyberintimidation et l'Internet. Personnellement, j'ai beaucoup appris grâce à des jeunes de notre groupe de travail, qui m'ont parlé des sites web et des autres choses que l'on trouve sur Internet.

Nous recommandons notamment que les parents reçoivent du soutien; il leur faut des programmes éducatifs. Bien des gens pourraient les aider, mais pour eux, l'école constituerait un bon point de départ pour apprendre les rudiments de la technologie et les caractéristiques positives et négatives d'Internet. L'Internet est un outil positif à bien des égards, mais il a aussi son côté négatif. Ils doivent être informés.

Les élèves doivent ensuite apprendre, à la maison ainsi qu'à l'école, à être de bons citoyens numériques. Je ne sais pas si l'on enseigne encore la citoyenneté dans les écoles, même si je pense que nous le faisons à certains égards. Quoi qu'il en soit, nous avons aussi besoin de la citoyenneté numérique pour qu'ils sachent comment se comporter de façon respectueuse et responsable sur Internet.

Je me suis aussi rendu compte, grâce à mon expérience et à mon immersion dans ce domaine au cours de la dernière année, que c'est à bien des égards une réalité plus importante pour les jeunes que le monde beau et ensoleillé qui est à l'extérieur, le monde réel; pour bon nombre d'entre eux, le monde virtuel est tout aussi important, sinon plus. Mais il leur faut savoir comment ils se comportent, comment ils doivent se comporter, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

C'est le genre de chose, en un sens, que les parents ont toujours enseigné. À certains égards, les parents et les adultes — j'en suis un bon exemple — amplifient peut-être le problème.

Il existe encore des valeurs élémentaires comme le respect, la responsabilité et l'esprit de communauté et de responsabilisation. Le moyen et la tribune sont différents, mais nous devons enseigner aux enfants comment être de bons citoyens et de bons êtres humains sur Internet, tout comme nous l'enseignons aux gens. Vous avez dit qu'il serait pour nous impensable de laisser des étudiants conduire une voiture sans qu'ils aient reçu une formation, mais que nous leur donnons un ordinateur et les laissons se débrouiller. Nous ne faisons rien pour contrer les risques et les dangers et pour que les jeunes utilisent ce puissant outil d'une façon appropriée.

M. Patchin : Cela ne m'étonne pas que l'on parle ici des parents. À mon sens, il s'agit probablement du plus grand défi. Nous pouvons élaborer des lois et mettre en place des politiques dans les écoles, mais il est difficile d'obliger les parents à être de bons parents. La majorité le sont, mais ce sont les 2 ou 5 p. 100 qui ne le sont pas qui, pour nous, posent problème.

En général, je pense qu'il est important pour les parents de développer une relation positive avec leurs enfants afin que les enfants se sentent à l'aise de leur parler des problèmes auxquels ils

concerns they have, whether it is online or off-line — no doubt these days much of it is online — and not to sort of knee-jerk respond or react to any problems they might be facing.

Teens fear telling Mom that they are receiving mean text messages from someone at school because Mom will respond by taking away the cell phone so they do not receive any mean text messages. That just makes the problem worse because they no longer have their technology. It is important for parents to explain to their children that they will listen to the problem, will try to understand it and will respond in a way that is appropriate and hopefully helpful to the child.

It is important for parents to be involved in that technology as well. I meet with parents a couple times a week in different schools and tell them that they need to be online. If they have a child on Facebook, they need to be on Facebook. They tell me, “I do not have time for Facebook.” I tell them that if their child is on Facebook, they do not have time not to be on Facebook. They need to have a basic understanding of the technology, which the child can help with; and the parent can help the child to understand the basic common-sense rules of the road, such as not posting inappropriate pictures, your phone number, your address or any information that could be used to bully or harass you.

As Professor MacKay alluded to, it is about teaching these values, respect, integrity and doing the right thing, whether it is online or off-line. It does not matter where these things happen. As parents, we need to instill these values. The problem we are wrestling with is how to legislate that. How do you force parents to learn it? I did over 50 school presentations last year, and I did parent presentations in most of them. On average, about 15 or 20 parents showed up for the meetings. You can get the schools involved and you can create opportunities for parents to learn about these technologies and the problems, but unless their child is experiencing something like this, often they do not show up. It is a huge challenge; and I do not have an answer for that.

Mr. MacKay: I will add one point that was triggered by Dr. Patchin’s comments. The other important role for parents is as adult role models. The focus is on youth, but youth do not have a monopoly on bullying behaviour. Much of what they are doing is copying bad adult role models of bullying behaviour and, in some cases, parent behaviour. Parents have a responsibility to not act in a bullying fashion. If they go to a parent-teacher meeting and bully the teacher, that is what the child sees. I talk about the role model in the report, and there are some not very good adult role models. That is another important thing. You have to practise what you preach. Young people are perceptive. It is what you do, not what you say, that is significant.

sont confrontés, que ce soit en ligne ou hors ligne — il va sans dire que de nos jours, c’est surtout en ligne — et de ne pas réagir de façon irréfléchie à ces problèmes.

Les adolescents craignent de dire à leur mère qu’un élève de leur école leur envoie des messages textes méchants, parce qu’elle va leur enlever leur téléphone cellulaire afin qu’ils ne reçoivent plus ces messages. Cela ne fait qu’aggraver le problème, car ils n’ont plus accès à leur appareil. Il faut que les parents expliquent à leurs enfants qu’ils vont les écouter, essayer de comprendre leur problème et intervenir de façon appropriée et, idéalement, avantageuse pour eux.

Il est important pour les parents d’utiliser aussi cette technologie. Je rencontre des parents deux ou trois fois par semaine dans différentes écoles et je leur dis qu’ils doivent naviguer sur Internet. Si leur enfant a un compte Facebook, ils doivent eux aussi avoir un compte Facebook. Ils me disent qu’ils n’ont pas le temps; je leur réponds que si leur enfant utilise Facebook, ils ne peuvent se permettre de ne pas utiliser Facebook. Ils doivent avoir une connaissance de base de la technologie; leur enfant peut les aider à ce chapitre. Ils pourront à leur tour aider l’enfant à comprendre les règles de base du bon sens, comme de ne pas afficher des photos inappropriées, son numéro de téléphone, son adresse ou toute information qui pourrait être utilisée pour faire de l’intimidation ou du harcèlement.

Comme l’a dit M. MacKay, il est essentiel d’enseigner ces valeurs, le respect, l’intégrité et le bon comportement, que ce soit en ligne ou hors ligne. Peu importe où cela se passe. En tant que parents, nous devons leur inculquer ces valeurs. Le problème, c’est d’inclure cela dans une loi. Comment forcer les parents à faire cet apprentissage? J’ai présenté des exposés dans plus de 50 écoles l’an dernier, et dans la plupart, j’ai aussi fait des exposés pour les parents. En moyenne, de 15 à 20 parents sont venus aux rencontres. On peut faire participer les écoles et donner l’occasion aux parents d’apprendre ces technologies et les problèmes qui en découlent, mais à moins que leur enfant ait vécu une telle expérience, bien souvent, ils ne se présentent pas aux rencontres. C’est un défi colossal, et je n’ai pas de solution à ce chapitre.

M. MacKay : J’ajouterai un point pour faire suite aux observations de M. Patchin. Il y a un autre rôle important que les parents doivent jouer, soit celui de modèles adultes. Nous mettons l’accent sur les jeunes, mais ils n’ont pas le monopole de l’intimidation. Ils reproduisent souvent les mauvais comportements des adultes et, dans certains cas, des parents qui utilisent l’intimidation. Les parents ont la responsabilité de ne pas se comporter de façon intimidante. S’ils intimident l’enseignant lorsqu’ils assistent à une rencontre parent-enseignant, c’est ce que l’enfant retient. Dans le rapport, je parle de modèles auxquels s’identifier; il y a des adultes qui ne s’acquittent pas très bien de ce rôle. C’est un autre élément essentiel. Il faut prêcher par l’exemple. Les jeunes sont perspicaces. L’important, c’est ce qu’on fait, et non ce qu’on dit.

In a Canada-wide study it was found that the number one reason young people did not tell adults, including their parents, about being bullied or cyberbullied was not what you would think — it will get worse — but rather fear of losing access to the Internet. “If I tell my parents, they will tell me to disconnect and it will be gone.” Kids would rather put up with bullying than be disconnected from that important reality. The study was fairly recent, within the last two or three years. That was the number one reason. Ms. Wendy Craig and Ms. Debra Pepler did a Canada-wide study on why young people did not tell adults, including parents; and that response is outdated.

Senator Ataullahjan: In your study, you talk about talking to a grade 9 student who says that talking to parents about this kind of stuff is awkward; there is no point to it. They talk to peers instead who might not know how to deal with the situation.

One thing stood out for me as we near the end of this study: Children want their parents involved. You might be aware as you have been talking to children. The one thing we kept hearing was that they want their parents to be involved. What do we do? What recommendation could this committee make about parents being involved?

I have a comment about how instant everything is. My daughter was at a wedding. By the time she came home an hour and a half later, a picture had already been posted on Facebook, and about 10 people had commented on it. It shows how instant everything is these days.

Mr. MacKay: Exactly. On that last point, it is so true. They probably were sent out during the wedding, I suspect, which is how the world works.

Valuing the parent input is important, as we talked about earlier, and including them where appropriate. Probably the most important thing is to give them the tools. As Dr. Patchin said, I think the communication between the child and the parent online or off-line is really important. In some cases, they provide teachable moments. If something is happening online, you need to be able to have a conversation with them about that. To get to that stage, parents need the tools and the confidence to engage in that conversation and be on Facebook. They need to be comfortable enough with the technology at some level to be able to do that. That is a real issue and gap for parents. Somewhere, whether it is community services or provincial departments of education, I am not sure, someone is not providing that. It is not happening as much as it should happen for teachers, students and parents, in particular older parents. This is changing somewhat because the parents have grown up and are digital natives as opposed to digital immigrants, to use their language on the age basis; but there are still many people who are not comfortable with that and need to get that level of

Une étude pancanadienne a révélé que la principale raison pour laquelle les jeunes n’avaient pas aux adultes, y compris à leurs parents, qu’ils étaient victimes d’intimidation ou de cyberintimidation n’est pas celle que l’on croit, soit que cela va être encore pire; c’est plutôt la crainte de ne plus pouvoir avoir accès à l’Internet. Les jeunes pensent que s’ils le disent à leurs parents, ils devront se débrancher et ne pourront plus utiliser l’Internet. Les enfants préféreraient supporter l’intimidation plutôt que d’être privés de cette importante réalité. L’étude est assez récente; elle a été menée dans les deux ou trois dernières années. C’était donc la principale raison. Mmes Wendy Craig et Debra Pepler ont effectué une étude pancanadienne sur les raisons pour lesquelles les jeunes n’en parlaient pas aux adultes, y compris à leurs parents, et la réponse attendue ne tient plus.

Le sénateur Ataullahjan : Dans votre étude, vous parlez d’un élève de neuvième année qui disait que confier ce genre de chose à ses parents est gênant et ne sert à rien. Les jeunes préfèrent parler à leurs pairs, qui ne savent peut-être pas comment réagir à la situation.

Une chose est ressortie clairement pour moi dans cette étude : les enfants veulent la participation de leurs parents. Vous le savez sans doute, puisque vous avez parlé aux enfants. Ils ont dit à maintes reprises vouloir l’intervention de leurs parents. Que devons-nous faire? Quelle recommandation pourrions-nous formuler à ce sujet?

J’ai une petite anecdote qui montre à quel point tout est instantané de nos jours. Ma fille assistait à un mariage. Lorsqu’elle est revenue à la maison, une heure et demie plus tard, quelqu’un avait déjà publié une photo sur Facebook, et une dizaine de personnes avaient déjà laissé un commentaire. Cela montre à quel point tout est instantané.

M. MacKay : Exactement. C’est tout à fait vrai. Les photos ont probablement été envoyées durant la cérémonie; c’est ainsi que le monde fonctionne.

Comme nous l’avons dit tout à l’heure, il faut reconnaître la valeur de la participation des parents et les inclure lorsque c’est nécessaire. Le plus important, c’est probablement de leur donner les outils dont ils ont besoin. Comme l’a dit M. Patchin, la communication entre l’enfant et le parent est primordiale, que ce soit en ligne ou non. Dans certains cas, cela crée des moments propices à l’apprentissage. Si quelque chose se produit en ligne, il faut pouvoir en discuter avec les jeunes. Pour cela, les parents doivent avoir les outils et la confiance nécessaires pour engager la conversation et être présents sur Facebook. Il leur faut être suffisamment à l’aise avec la technologie pour le faire. C’est tout un défi pour les parents. J’ignore si ce sont les services communautaires ou les ministères de l’Éducation des provinces, mais quelqu’un quelque part ne fournit pas ces services. On ne les offre pas autant qu’on le devrait aux enseignants, aux élèves et aux parents, en particulier aux parents âgés. C’est en train de changer, car les parents ont grandi; ils sont des natifs plutôt que des immigrants du numérique et ils ont appris à utiliser leur langage en fonction de l’âge. Cependant, il y a encore bien des gens qui ne sont pas à l’aise

comfort. It does not mean they have to be as good at it as the children are, but they need to be able to have those conversations. Providing those supports is vital.

Emphasizing parental accountability is important because schools and police can go only so far. At the end of the day, parents have a vital role, as our report talks about, in children's attitudes, their behaviour and their conduct. The fact that it is online does not change that basic equation.

Mr. Patchin: I agree. The key is getting parents involved in the online lives of their children at an early age; but I do not know how you can do that. I do not have a quick and easy way except to suggest something as simple as marketing and showing them what powerful tools some of these technologies are. A good example is that many adults eventually get involved in different online technologies, social networking, for example. The fastest growing segment on some social networking sites, and Facebook in particular, are older people who did not want to get involved but are involved now and seeing some benefit to it. Maybe they need more encouragement in terms of learning the technology. We are in an interesting time because the parents in the next 10 to 15 years will have some basic technology skills. It will be interesting to see how that shapes their involvement in the lives of their kids and whether the behaviours are responded to more quickly.

The key is to get parents involved in the online lives of their kids. I just do not know how you, as a committee, can directly encourage that. That is the challenge.

Senator Harb: I heard both of you talking a bit about the changes to the criminal status, legislative or otherwise. It strikes me that it is almost like we are hitting a little bug with a sledgehammer. We are dealing with kids in grades 7, 8 and 9, mostly. We can change all the laws in the world, and they still do not apply to underage kids. It has to be something else, and that is specifically dealing with the tool.

We heard over and over again that in some cases those kids — the offender and the one who gets offended — are best friends. It seems to me that the tool is the problem. The Internet, the device itself, is what is causing the problem. What can we do specifically if we were to focus on trying to address the real trouble, the tool?

Mr. MacKay: First, I think you are right, although I guess I would change it a little bit. It is actually not the Internet that is the problem; it is how it is used. Nonetheless, the Internet is a good thing. Lawyers are bad about splitting hairs, so I apologize in advance. One small thing is that the Criminal Code actually applies, but it is applied in a different way through the Youth Criminal Justice Act. The penalties and structures are different. Nonetheless, that does not change the essence of your question.

dans ce domaine et qui doivent remédier à la situation. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent être aussi bons que leurs enfants, mais ils doivent pouvoir discuter de ces questions avec eux. Il est essentiel de leur fournir ce soutien.

Il est important de mettre l'accent sur la responsabilité parentale, car il y a des limites à ce que peuvent faire les écoles et la police. Au bout du compte, les parents ont un rôle vital à jouer, comme l'indique notre rapport, en ce qui concerne l'attitude, le comportement et la conduite des enfants. Le fait que cela se passe en ligne ne change rien à cette équation simple.

M. Patchin : Je suis d'accord. L'essentiel, c'est de faire participer les parents aux activités en ligne de leurs enfants dès leur jeune âge; mais je ne sais pas comment on peut le faire. Je n'ai pas de recette rapide et facile, sauf peut-être de les sensibiliser et de leur montrer à quel point ces technologies sont de puissants outils. Par exemple, beaucoup d'adultes en viennent à utiliser diverses technologies en ligne, comme les réseaux sociaux. Dans certains sites de réseautage social, dont Facebook, on constate que le segment qui croît le plus rapidement est celui des personnes âgées qui ne voulaient pas utiliser ces réseaux, mais qui en voient maintenant les avantages. Ils ont peut-être besoin de plus d'encouragement pour faire l'apprentissage de la technologie. Nous sommes à une époque intéressante, car les parents des 10 à 15 prochaines années auront des compétences de base en technologie. Il sera intéressant de voir comment cela façonnera le rôle qu'ils joueront dans la vie de leurs enfants et s'ils interviendront plus rapidement par rapport à leurs comportements.

La clé consiste à faire en sorte que les parents soient présents dans l'univers en ligne de leurs enfants. Je ne sais tout simplement pas comment le comité pourrait favoriser cela. Là réside la difficulté.

Le sénateur Harb : Vous avez tous les deux abordé légèrement la question des modifications à la nature criminelle, par une mesure législative ou autrement. Il me semble que c'est presque comme si on frappait un petit insecte avec une masse. Nous avons surtout affaire à des jeunes de septième, huitième et neuvième années. Nous pouvons modifier toutes les lois du monde, mais elles ne s'appliquent tout de même pas aux mineurs. Il faut faire autre chose, c'est-à-dire s'occuper de l'outil comme tel.

On a maintes fois entendu que dans certains cas, ces jeunes — le délinquant et la victime — sont d'excellents amis. Il me semble que le problème, c'est l'outil. C'est Internet, l'outil en soi, qui est la cause du problème. Quelles mesures précises pouvons-nous prendre pour nous attaquer à la source réelle du problème, c'est-à-dire l'outil?

M. MacKay : Premièrement, je pense que vous avez raison, mais j'apporterais une petite précision. En fait, le problème n'est pas Internet, mais la façon dont il est utilisé. Quoi qu'il en soit, Internet est une bonne chose. Les avocats ont la fâcheuse habitude de couper les cheveux en quatre, et je m'en excuse à l'avance. Il y a un petit détail. En fait, le Code criminel s'applique, mais il s'applique d'une autre façon, c'est-à-dire en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Les peines et les structures sont différentes. Toutefois, cela ne change en rien le fondement de votre question.

Going back to the Criminal Code point, the value is not just in applying the Criminal Code and having police officers go into schools, because hopefully that is rare, or having it apply. The criminal sanction is a blunt instrument. It is kind of taking a sledgehammer to kill a fly. Sometimes flies need to be killed, so it needs to be there sometimes.

The other part of a criminal law or any law is educational. In our laws — and the Criminal Code is a significant one — we make a statement about what is and is not acceptable behaviour. That is another reason why I have advocated in Nova Scotia putting some of this in the actual statute. Some other provinces have done this. It is a statement of significance if it is a statutory or Criminal Code statement, as opposed to a policy, guideline or something like that.

Students do not necessarily get that immediately. However, part of digital citizenship is being able to say abusing the Internet is such a serious thing that it is a criminal offence, and serious things can happen.

Let me give you a local example, although I am sure it has played out elsewhere. Around Christmas last year, a number of young people were texting nude pictures at a particular high school. One in five young women between 13 and 16 send nude or semi-nude pictures, which is a pretty shocking statistic in terms of dangers and what people need to be aware of.

This might be good or bad, but one of the things they did was bring the police into the school for an educational session. They pointed out that since the pictures they were sending were underage, they were engaging in distributing child pornography, which is a serious Criminal Code offence. They were shocked. I do not know if it is the total answer, but educate them about the fact that what they are doing is not appropriate, not respectful, all those kinds of things. You are also engaging in a serious Criminal Code offence by distributing. As soon as you send one underage picture to someone else, technically you are distributing child pornography and that is a serious crime. There is the educational value. You are right, we will not be using it in terms of locking people up, but the educational value is large.

Mr. Patchin: I think we have to set up a separate set of hearings on the whole sexting question, and child pornography, because that is a huge issue. I will not speak about the criminal statute, because Professor MacKay got it right, in my view. That is why need that element. It is a blunt tool and hopefully we use it rarely. I also think there is a role for explicit language in legislation — whether it is at the federal or provincial level — that

Pour revenir au Code criminel, l'important n'est pas seulement d'appliquer le Code criminel et de demander à des policiers d'aller dans les écoles — parce qu'il s'agit, espérons-le, d'une mesure rare — ou de faire en sorte qu'il s'applique. La sanction pénale est une mesure radicale qui, en quelque sorte, est comparable à utiliser une masse pour tuer une mouche. C'est parfois nécessaire; donc, il faut parfois que cette mesure existe.

L'autre aspect d'une loi pénale ou de toute autre loi est son volet éducatif. Dans nos lois — et le Code criminel est l'une des plus importantes —, nous indiquons ce qui est ou n'est pas un comportement acceptable. Voilà une autre des raisons pour lesquelles j'ai fait valoir, en Nouvelle-Écosse, que l'on devait inscrire cela dans la loi elle-même. Certaines provinces l'ont fait. On en souligne l'importance si c'est stipulé dans une mesure législative ou dans le Code criminel plutôt que dans une politique, des lignes directrices ou quelque chose du genre.

Ce n'est pas une chose que les élèves comprennent nécessairement d'entrée de jeu. Cependant, une des parties de la citoyenneté numérique, c'est d'être en mesure de dire qu'utiliser Internet de façon abusive est grave, à un point tel que cela constitue une infraction criminelle et que des choses graves peuvent se produire.

Permettez-moi de vous donner un exemple qui s'est produit à l'échelle locale, même si je suis certain que cela s'est produit ailleurs. L'an dernier, autour de la période des Fêtes, plusieurs jeunes d'une école secondaire ont envoyé des photos de nudité par message texte. Parmi les jeunes femmes de 13 et 16 ans, une sur cinq a envoyé des photos de nudité ou de nudité partielle, ce qui est une statistique plutôt surprenante lorsqu'on pense au danger que cela représente et à ce dont les gens doivent être au courant.

Cela pourrait avoir un bon ou un mauvais côté, mais l'une des mesures qui ont été prises a été de demander aux policiers de tenir une séance d'information à l'école. Les policiers ont indiqué aux jeunes qu'étant donné que les photos étaient des photos de mineurs, ils distribuaient de la pornographie juvénile, ce qui est une infraction grave au Code criminel. Ils ont été stupéfaits. Je ne sais pas si cela permet de résoudre complètement le problème, mais il faut les renseigner sur le fait que ce qu'ils font n'est pas convenable, que c'est un manque de respect, et cetera. La distribution constitue une infraction grave au Code criminel. Techniquement, dès que vous envoyez une photo d'un mineur à quelqu'un d'autre, vous distribuez de la pornographie juvénile, ce qui est un crime grave. Il y a la valeur éducative. Vous avez raison, nous n'y aurons pas recours pour emprisonner les gens, mais cela a une valeur éducative importante.

M. Patchin : Je pense que nous devons organiser une série de réunions distinctes sur la question des messages de nature sexuelle et de la pornographie juvénile, parce que c'est un très grave problème. Je n'aborderai pas la question de la nature criminelle, parce qu'à mon avis, M. MacKay a raison. Voilà pourquoi nous avons besoin de cet élément. Il s'agit d'un outil radical, et nous espérons y recourir rarement. Je pense aussi — tant à l'échelle

reminds or demonstrates to schools in Canada that they have the authority to intervene in these behaviours that happen away from school.

Here in the United States, a lot of states pass laws saying bullying and cyberbullying are bad, but they stop short. In my opinion, the most important thing is providing resources to those schools. They say schools need to deal with this problem, but they do not give them training, money, staff or additional resources to deal with it. There could be a role in legislation in that regard, in addition to the hopefully rarely used criminal statute.

Senator Harb: My final question deals with whether or not you have done any study to find out why is it we have this bell curve of grades 7, 8, and 9 where you have the majority of the cyberbullying happening. Suddenly it falls off after grade 10 and you do not see much of it before grade 7. I am thinking aloud here. Does it have anything to do with the fact that when you hit grade 6 you move to high school, you are not in the general population, and suddenly it becomes the survival of the fittest?

Mr. MacKay: It is an interesting Darwinian analysis; those most injured are already gone, which may be. One of the big impacts of bullying, apart from the extreme suicides and so on, is dropping out of school and bad academic performance. In fact, that is partly what is happening. They are dropping out and in some cases it is the bully as well as victim. That is some of it.

Nova Scotia may be a rarity on this, but we had an online survey of 5,000 people. The growing numbers were actually in the smaller areas. There are more elementary — junior high was still the most — comparatively than there used to be and more high school than there used to be. Maybe we are aberrant in that regard, but the curve was flattening out a bit in Nova Scotia.

I am not a psychologist on this, but apart from that I think it is partly the issue of belonging. Being part of the group is important throughout school, but probably nowhere as much as in junior high. At elementary other things are going on and in high school you have more of an identity and it is established. In some ways the need to be included, respected and to be part of that school community is probably greater at junior high.

I do not have any real statistics on that, but that might be the other reason. I think one of the most damaging aspects of bullying is that you are ostracized. You are already identified as being different on the outside, and we will reinforce it with bullying and cyberbullying, and others join in by liking the comment online.

fédérale qu'à l'échelle provinciale — qu'il convient d'utiliser un langage précis dans la loi qui rappelle ou indique aux écoles canadiennes qu'elles sont habilitées à intervenir si de tels comportements ont lieu ailleurs qu'à l'école.

Ici, aux États-Unis, beaucoup d'États adoptent des lois qui indiquent que l'intimidation et la cyberintimidation sont de mauvaises choses, mais en restent là. À mon avis, le plus important est de fournir des ressources à ces écoles. On dit que les écoles doivent s'attaquer à ce problème, mais on ne leur fournit pas la formation, l'argent, le personnel ou les ressources additionnelles pour le faire. La loi pourrait avoir un rôle à jouer à cet égard, en plus de la disposition sur la nature criminelle à laquelle il est à espérer qu'on aura peu recours.

Le sénateur Harb : Ma dernière question est la suivante : avez-vous fait des études pour savoir pourquoi nous avons une courbe normale pour les élèves de septième, huitième et neuvième années, où l'on retrouve la majorité des cas de cyberintimidation? On observe une diminution abrupte du nombre de cas après la 10^e année, et il y en a très peu avant la septième année. Je réfléchis à voix haute, en ce moment. Est-ce, d'une façon ou d'une autre, lié au fait que lorsqu'on arrive en sixième année, on entre au secondaire, en marge de la population générale, et que soudainement, c'est la loi du plus fort qui prévaut?

M. MacKay : C'est une analyse darwinienne intéressante; les blessés les plus graves sont déjà éliminés, ce qui est peut-être le cas. Parmi les répercussions importantes de l'intimidation — à l'exception des cas extrêmes de suicide, notamment —, il y a le décrochage et la baisse du rendement scolaire. En fait, ce n'est qu'une partie de ce qui se produit. Les élèves décrochent et, dans certains cas, c'est vrai tant pour la personne qui commet l'acte d'intimidation que pour la victime. C'est une partie de la réponse.

À cet égard, la Nouvelle-Écosse est peut-être l'exception à la règle, mais nous avons effectué un sondage en ligne auprès de 5 000 personnes. En réalité, les augmentations observées touchaient les extrémités de la courbe. Les élèves du premier cycle du secondaire étaient toujours les plus touchés, il y avait une augmentation chez les élèves du primaire et du secondaire. Nous sommes peut-être l'exception à la règle, mais la courbe semblait s'aplanir quelque peu en Nouvelle-Écosse.

Je ne suis pas un psychologue spécialiste de ces questions, mais cela mis à part, je pense que c'est partiellement lié à la question de l'appartenance. Faire partie du groupe est important tout au long du parcours scolaire, mais jamais comme au premier cycle du secondaire, probablement. Au primaire, il se passe d'autres choses, tandis qu'au secondaire, votre identité se précise et elle est bien établie. À certains égards, le besoin d'inclusion, de respect et d'appartenance à la communauté scolaire est probablement plus important au premier cycle du secondaire.

Je n'ai pas de statistiques réelles à cet égard, mais cela pourrait être l'autre raison. Je pense que l'une des répercussions les plus néfastes de l'intimidation est l'ostracisme. De l'extérieur, on vous considère déjà comme différent, et cela sera renforcé par l'intimidation et la cyberintimidation; d'autres se mettront de la

Bystanders support it and you are even more on the margins. While that is important all through, it is probably most important in junior high.

Mr. Patchin: I agree. I have posed that question to a lot of educators. What is it about grade 6, 7 and 8 students? There is more bullying, cyberbullying, and other problems. In fact, I posed the hypothesis that as technology expands to younger students, will we see more cyberbullying in fifth grade, fourth grade? A lot of the sixth, seventh and eighth grade educators I speak with — counsellors, teachers, principals — say, “No, it will always be sixth, seventh, eighth grade.” There is also something unique developmentally, biologically, chemically, psychologically about those students.

We see individuals targeted for bullying or cyberbullying because they are different or perceived to be different. There are so many changes going on during adolescence and particularly middle adolescence, where you can find just about anything to say that someone is different and it is us versus them. There are so many psychological and sociological reasons. It certainly speaks to the importance of early intervention and prevention programs. I speak to third and fourth graders about these issues all the time so hopefully when it does get into sixth, seventh and eighth grade it evens out the problems they might experience.

Senator Ataullahjan: I just realized one thing we have not touched on is that in Ontario you have parent councils and school advisory councils. As someone who was very involved with the parent council, if we felt a topic was important enough that other parents should hear we would organize a gathering and speak to the parents. Have you looked at anything like that, Professor MacKay? Is there anything like that in Nova Scotia?

Mr. MacKay: The closest to that is we have elected school boards, which do have parents on those. However, we also have PTAs or parent-teacher associations.

I forget exactly what form, but one of our recommendations about getting parents more involved in providing education was, in part, to work through those parent-teacher associations or parent associations, in particular, because they already have connections and relations with the school. There is a great deal of interest among those groups because they recognize that the need is there and that things need to be done. I think that that is a very useful vehicle to use where they exist.

partie en indiquant en ligne qu'ils aiment le commentaire. De simples observateurs donnent leur appui et vous êtes de plus en plus marginalisé. Bien que cela soit important en tout temps, ce l'est probablement encore plus au premier cycle du secondaire.

M. Patchin : Je suis d'accord. J'ai posé cette question à beaucoup d'éducateurs. Qu'y a-t-il de particulier par rapport aux élèves de sixième, septième et huitième années? Il y a plus d'intimidation, de cyberintimidation et d'autres problèmes. En fait, j'ai posé la question suivante : alors que l'usage de la technologie s'étend aux élèves plus jeunes, verrons-nous davantage de cyberintimidation en cinquième année, en quatrième année? Beaucoup d'éducateurs de sixième, septième et huitième années auxquels je parle — des conseillers, des enseignants, des directeurs — répondent que non, cela touchera toujours les élèves de sixième, septième et huitième années. Ces élèves ont aussi quelque chose d'unique sur le plan du développement et d'un point de vue, biologique, chimique et psychologique.

Nous voyons des gens être victimes d'intimidation ou de cyberintimidation parce qu'ils sont différents ou perçus comme tels. Pendant l'adolescence, et surtout pendant la phase intermédiaire de l'adolescence, il y a tellement de changements que l'on peut trouver à peu près n'importe quelle excuse pour dire qu'une personne différente, ce qui devient une question des uns contre les autres. Il y a tellement de facteurs d'ordre psychologique et sociologique. Cela souligne certainement l'importance des programmes de dépistage précoce et de prévention. Je parle toujours de ces problèmes aux élèves de troisième et quatrième années dans l'espoir que les problèmes qu'ils devront peut-être affronter en sixième, septième et huitième années, pourraient être aplanis.

Le sénateur Ataullahjan : Je viens de me rendre compte qu'un aspect dont nous n'avons pas parlé, c'est qu'en Ontario, il y a des conseils de parents et des comités consultatifs des écoles. J'ai participé activement à des conseils de parents. Lorsque nous pensions que le sujet était d'une importance telle que les autres parents devraient être au courant, nous organisons une réunion pour les informer. Avez-vous envisagé quelque chose de ce genre, monsieur MacKay? Y a-t-il quelque chose de ce genre en Nouvelle-Écosse?

M. MacKay : Ce que nous avons et qui s'en rapproche le plus, ce sont des conseils scolaires élus, auxquels participent des parents. Toutefois, nous avons aussi des associations de parents et d'enseignants.

Je ne me souviens pas exactement sous quelle forme, mais une de nos recommandations visant à inciter les parents à jouer un plus grand rôle dans l'éducation consistait, en partie, à travailler en collaboration avec les associations de parents et d'enseignants ou les associations de parents, en particulier, parce qu'elles avaient déjà des liens avec les écoles. Cela suscite beaucoup d'intérêt chez ces groupes parce qu'ils reconnaissent l'existence de ce besoin et de la nécessité d'agir. Là où on les a mis en place, je crois que ce sont des outils très utiles.

Often, I think that they feel marginalized, that they are not really part of the community that makes the decisions and deals with this.

Senator Meredith: Thank you, professor and doctor. I will just bring it home here to the fact that we are finalizing our report. We are about to start writing our report, and we are looking at Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child and the 13 comments on playing with the minds of our children and how we can protect them.

Dr. Patchin, you spoke of the United States having just sort of piecemeal legislation. There is not a coordinated effort to deal with cyberbullying.

My question is related to a national strategy. We talked about that with our previous witnesses. Would that national strategy come with some resources and a child commissioner who would then report to the government and request resources, on a yearly basis, to say, "Let us deal with this problem effectively?" We have seen the consequences of not dealing with it, and every jurisdiction is trying to deal with it in a piecemeal way. Would you support national strategies across the United States and across Canada, and would that include a commissioner of some sort with additional resources?

Mr. MacKay: If I could start off, I think that would be a really important role for your committee to play, to start that movement toward some sort of a national strategy. The summary that I have done of the provincial legislation, which is available to you, really emphasizes your point. There are a lot of good ideas, but it is very piecemeal. Some do it by policy; some do it in very different ways. For example, B.C. does not have very much in the way of legislation, but they dedicated \$2 million toward responding to issues of bullying and cyberbullying. Normally, provinces do not have enough resources, and I think a national strategy that would suggest some resources and dollars would be very important. The Nova Scotia government was pretty good at responding to my report in its early days, but those points that they are resisting are mostly the ones with big dollar figures attached, like hiring more counsellors, having more supports available or offering courses. I think that that resistance would be much less if someone said, "There is money to do that, and it is earmarked for that." You think of national daycare strategies or national health strategies and things like this where there needs to be both a statement nationally that this is an important matter for Canadians in every territory and province and some supports and resources there if you want to do it in your own way. I think that would be really important. I would completely support that.

The Chair: Dr. Patchin, do you have something like that in the United States?

Dans bien des cas, je crois qu'ils ont le sentiment d'être marginalisés, de ne pas vraiment faire partie du groupe qui prend les décisions et qui s'occupe de ces questions.

Le sénateur Meredith : Merci à vous deux. Je vais simplement établir un lien avec le fait que nous finalisons notre rapport et que nous sommes sur le point d'en commencer la rédaction; nous étudions l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et les 13 commentaires qui portent sur la manipulation psychologique de nos enfants et les mesures que nous pouvons prendre pour les protéger.

Monsieur Patchin, vous avez mentionné que les États-Unis n'ont, en quelque sorte, que des mesures législatives fragmentaires. Il n'y a pas d'effort concerté pour lutter contre la cyberintimidation.

Ma question porte sur une stratégie nationale. Nous en avons parlé avec nos témoins précédents. Dans le cadre de cette stratégie nationale, prévoit-on des ressources et la nomination d'un commissaire à l'enfance qui, chaque année, présenterait ensuite un rapport au gouvernement et demanderait des ressources afin de régler ce problème de façon efficace? Nous avons vu les conséquences qui découlent de l'inaction, et toutes les administrations tentent de régler les problèmes à la pièce. Seriez-vous favorable à l'adoption de stratégies nationales au Canada et aux États-Unis? De plus, cela inclurait-il la nomination d'un commissaire qui aurait des ressources supplémentaires?

M. MacKay : Je vais commencer, si vous le permettez. Je pense que le comité aurait un rôle très important à jouer par rapport à l'initiation d'un mouvement vers une sorte de stratégie nationale. Le résumé des mesures législatives provinciales que j'ai préparé pour vous, que vous pouvez consulter, met vraiment l'accent sur le point que vous avez soulevé. Il y a beaucoup de bonnes idées, mais c'est très fragmentaire. Dans certains cas, on a choisi d'avoir recours à des politiques; dans d'autres, on utilise des méthodes fort différentes. À titre d'exemple, la Colombie-Britannique n'a pas fait grand-chose du côté des mesures législatives, mais elle a réservé 2 millions de dollars pour la lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation. Habituellement, les provinces manquent de ressources, et je pense qu'une stratégie nationale qui prévoirait des ressources et du financement serait un élément très important. Au début, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a assez bien réagi à mon rapport, mais les points sur lesquels on tarde d'agir sont surtout ceux qui requièrent des fonds importants, comme l'embauche d'un plus grand nombre de conseillers, offrir plus de soutien ou offrir des cours. Je pense que la réticence serait moins grande si quelqu'un disait que l'argent pour le faire est là, que des fonds ont été réservés à cette fin. On n'a qu'à penser aux stratégies nationales sur la garde d'enfants ou aux stratégies nationales en matière de santé, notamment. Il est à la fois nécessaire d'affirmer à l'échelle nationale qu'il s'agit d'une question importante pour les Canadiens de chaque territoire et de chaque province, et que des mesures de soutien et des ressources sont offertes si une administration préfère se charger de ces questions à sa façon. Je pense que ce serait vraiment important. J'y serais entièrement favorable.

La présidente : Monsieur Patchin, avez-vous quelque chose de ce genre aux États-Unis?

Mr. Patchin: No, we do not, but I wish we did. I think the financial resources are, obviously, the most attractive aspect of that, but even more important than that are the knowledge, the access to the research, the best practices and the model policies. In some ways I feel like I am trying to do that because I go into all of these different schools across the United States and abroad, and they are asking me for help. "What does a model policy look like? What can we do in terms of prevention, response and research?" If only there were resources at the national level to organize this information in a way that could direct it. School districts, parents and communities are genuinely looking for help. If we could show them that we have money to implement this program and have done this program in X number of other school districts and cities and it has worked, I think school districts would be happy to do it, especially to pilot it for a year or two and then to take it on themselves. Once they see that it is working, they would be happy to take it. I think that from the standpoint of the buying power and legitimatizing the problem and, hopefully, the solution, it would be a great idea.

Senator Meredith: That would also relate to the international community as well. You talked about travelling abroad and finding that there is a hunger for this sort of coordinated effort to deal with this problem. We heard from Great Britain today, and, in their education act and other acts they empower teachers and administrators more. However, there is not that coordinated effort, and I think that that would go a long way to protecting the lives of our young people. That was more of a comment than anything else.

The Chair: My first question is on a children's commissioner. Our committee has, in many other reports, such as the sexual exploitation and children report, recommended that there be a national children's commissioner who could look at issues specifically faced by young people. May we have your comments, Professor MacKay? Then, we will go to Dr. Patchin to see if there is something like that in the United States.

Mr. MacKay: I think that that is an interesting idea, and I think it would be useful, partly as a kind of national presence and coordinating role as part of this national strategy. It would be very important, though, that there be resources to go with that. That there not only be a commissioner but also the resources to actually do something would be quite important.

Perhaps it is an obvious point, but perhaps part of that mandate should be First Nations education because there is clear federal jurisdiction with respect to First Nations education. I know that there was a protest on the Hill today with young students talking about a lack of schooling and quality education for First Nation students. Again, as Dr. Patchin said, there needs to be more study, but bullying and cyberbullying is certainly a big

M. Patchin : Non, mais ce serait bien, à mon avis. Je pense que les ressources financières représentent manifestement l'aspect le plus intéressant, mais les aspects qui le sont encore plus sont les connaissances, l'accès à la recherche, les pratiques exemplaires et les politiques modèles. À certains égards, j'ai l'impression que c'est ce que j'essaie de faire, parce que je vais dans les écoles partout aux États-Unis et à l'étranger, et on me demande de l'aide. « En quoi consiste une politique modèle? Que pouvons-nous faire au chapitre de la prévention, de l'intervention et de la recherche? » Si nous avions les ressources à l'échelle nationale, nous pourrions organiser ces informations de façon à pouvoir les cibler. Les arrondissements scolaires, les parents et les collectivités cherchent vraiment à obtenir de l'aide. Si nous pouvions leur démontrer que nous avons des fonds pour mettre en œuvre ce programme et que nous l'avons fait dans un nombre donné d'arrondissements scolaires et de villes et que cela a donné des résultats, je pense que les gens des arrondissements scolaires seraient heureux de le faire, surtout si, pendant un an ou deux, on l'offre sous forme de projet pilote avant qu'ils ne s'en chargent eux-mêmes. Lorsqu'ils verront que cela fonctionne, ils seront heureux de le faire. Je pense que ce serait une idée formidable, tant pour ce qui est du pouvoir d'achat que pour la reconnaissance du caractère légitime du problème et, espérons-le, de la solution.

Le sénateur Meredith : Ce serait aussi lié à la communauté internationale. Vous avez dit que vous êtes allé à l'étranger et que vous avez constaté qu'il y a un besoin pour ce genre d'effort concerté pour régler ce problème. Aujourd'hui, on nous a parlé de la Grande-Bretagne où la loi sur l'éducation et d'autres lois prévoient plus de pouvoirs pour les enseignants et les administrateurs. Toutefois, il n'y a pas cet effort concerté, et je pense que cela contribuerait grandement à protéger la vie de nos jeunes. C'était plus un commentaire qu'autre chose.

La présidente : Ma première question porte sur un commissaire à l'enfance. Dans beaucoup d'autres rapports, notamment dans le rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants, le comité a recommandé la création d'un poste de commissaire national à l'enfance qui se pencherait sur les problèmes propres aux jeunes. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez, monsieur MacKay? Ensuite, nous passerons à M. Patchin pour savoir s'il y a quelque chose de semblable aux États-Unis.

M. MacKay : Je crois que c'est une idée intéressante et qu'un commissaire serait utile, notamment pour assurer un genre de présence nationale et jouer le rôle de coordinateur dans le cadre de cette stratégie nationale. Il serait très important, par contre, de disposer de ressources pour l'accompagner. Il est très important qu'il y ait non seulement un commissaire, mais aussi les ressources pour vraiment faire quelque chose.

Cela peut paraître évident, mais peut-être qu'une partie de son mandat devrait être axé sur l'éducation des Premières nations, car il est clair que ce dossier relève du gouvernement fédéral. Je sais que des jeunes étudiants sont venus aujourd'hui sur la Colline pour manifester contre le manque de programmes de qualité offerts aux étudiants autochtones. Encore une fois, comme l'a dit M. Patchin, il faut qu'il y ait plus d'études, mais l'intimidation et

issue within First Nation schools and perhaps even more so when First Nation students off-reserve go to the regular schools, stand out as being different and are targeted for bullying. A commissioner should be for all children but should certainly include First Nations and perhaps other vulnerable groups who are particularly targeted by this.

Probably you would get a little provincial resistance, but you probably do not have to worry about that in the kind of recommendations that you make. That is partly why I mentioned the First Nations point as giving a national or federal jurisdiction to it.

Mr. Patchin: I do not think that we have anything like that here in the United States, or at least I cannot think of any one sort of person, cabinet member or anything who would be responsible for that. We do have a number of initiatives within different departments — the Department of Education and the Department of Health and Human Services — where they try to funnel some resources or grants.

There certainly would not be a shortage of work for a national children's commissioner. My concern would be there would be too many issues. You talk about bullying, cyberbullying, sexting and child exploitation; there is a laundry list of things. I would be worried that this person would be overwhelmed with information and obligations and responsibilities, but maybe starting with one person leading a group would be useful, especially if there are resources available that they could direct to known problems, using known or at least promising solutions.

Mr. MacKay: One other thought that occurred to me as sort of a federal link to that was the point that Senator Meredith made about the international obligations under Article 19. Collectively, Canada is responsible for its international obligations. The national level needs to take the lead on that, and there are a number of conventions, obviously including Rights of the Child and a number of things like child exploitation, that have international obligations. One aspect of a very large role for this person might be to look at the extent to which Canada is living up to its international obligations and assisting the provinces, who are ultimately responsible for things within their jurisdiction, in also living up to these international obligations. The First Nations element and the international element might give you a kind of federal hook to this, which otherwise would look very much like property and civil rights in the provinces.

The Chair: When we started this evening, I think one or both of you spoke about the triangle — education, law and prevention. I have been thinking about this triangle. Is it equal — one third, one third, one third? Where would your emphasis be? From what I am

la cyberintimidation sont assurément des questions importantes dans les écoles autochtones et peut-être plus encore lorsque les étudiants autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves fréquentent les écoles normales et deviennent des cibles parce qu'ils sont différents des autres. Le mandat du commissaire devrait englober tous les enfants, mais il devrait bien sûr tenir compte des Premières nations et peut-être d'autres groupes vulnérables particulièrement à risque.

Probablement que vous verriez un peu de réticence de la part des provinces, mais vous n'avez probablement pas à vous en faire compte tenu du genre de recommandations que vous formulez. C'est en partie la raison pour laquelle j'ai mentionné les Premières nations, pour donner à la question une dimension nationale ou fédérale.

M. Patchin : Je ne crois pas que nous ayons quelque chose du genre aux États-Unis, ou du moins aucun type de personne, de membre du Cabinet ou autre qui aurait cette responsabilité ne me vient à l'esprit. Il existe un certain nombre d'initiatives dans divers ministères — celui de l'Éducation et celui de la Santé et des Services à la personne — où ils essaient de canaliser des ressources ou des subventions.

Un commissaire national à l'enfance ne manquerait sûrement pas de travail. Je craindrais plutôt qu'il ait trop de dossiers à traiter. On parle de l'intimidation, de la cyberintimidation, du sexting et de l'exploitation des enfants; il y a toute une liste de sujets. Je craindrais que cette personne ne soit dépassée par les informations, les obligations et les responsabilités, mais peut-être qu'il serait utile de commencer avec une personne à la tête d'un groupe, en particulier si on dispose de ressources que l'on pourrait consacrer à des problèmes connus en optant pour des solutions connues ou du moins prometteuses.

M. MacKay : Une autre idée qui m'a traversé l'esprit comme type de lien fédéral avec cela a été le point que le sénateur Meredith a fait valoir concernant les obligations internationales prévues à l'article 19. Collectivement, le Canada doit honorer ses obligations internationales. C'est l'échelon national qui doit mener le bal, et il existe un certain nombre de conventions, dont, évidemment, la Convention relative aux droits de l'enfant, et un certain nombre de questions comme l'exploitation des enfants, qui sont assorties d'obligations internationales. L'une des responsabilités très étendues de cette personne pourrait être de déterminer dans quelle mesure le Canada honore ses obligations internationales et aide les provinces, qui sont, au bout du compte, responsables des programmes dans leurs administrations, à aussi honorer ces obligations internationales. L'élément Premières nations et l'élément international pourraient vous donner un angle fédéral dans ce dossier qui, autrement, aurait vraiment l'air d'une question de propriété et de droits civils dans les provinces.

La présidente : Lorsque nous avons commencé ce soir, je crois que l'un de vous a parlé du triangle — éducation, droit et prévention, ou peut-être même que vous en avez tous les deux parlé. Je pense depuis un moment à ce triangle. Est-il régulier — un tiers,

hearing from you — and this is why I am testing this with you — is that education and prevention would be the major part, and law would figure in extreme cases. Have I interpreted you wrong?

Mr. MacKay: No, you have not interpreted me wrong. However, you are right that it is that sort of triangle and it would not be totally equal. They are integrated. I see law as also being educational and making a policy statement, and it has a preventive element. I do not see them as entirely separate; that is perhaps the only qualification I would make. If I had to make choices myself, the intervention prevention is the most important one because it is always better to prevent these negative impacts and to prevent suicides, dropouts and academic failures. It is a money and support thing.

Effective interventions would be the largest segment of the triangle to me. Law and education might be about equal for the other two. I do not know if that works as a triangle. I am obviously not a mathematician, but in any event that would be the way that I would kind of prioritize it.

I know our time is getting short, but Dr. Patchin made a point about evidence. There is something that a lot of schools told us. There are all these useful programs out there, and every year they send us hundreds of programs, but we do not have the time to investigate them. Therefore, the number one criteria that we set out in our report as a recommendation is having evidence-based results, or at least promising results. Certainly we need more access to that. Providing access or a clearing house to this kind of information could be a national role, as Dr. Patchin said.

What are the evidence-based effective programs? My triangle would be a little lopsided — maybe it is a quadrangle or something else.

The Chair: My expert says it is isosceles.

Mr. Patchin: I see it more as a pyramid with the intervention and the prevention at the bottom — the bulk — and the law at the top. There are many layers the person would have to go through before the weight of the law played down on them.

The criminal law side is relatively easy; it is easy to pass a criminal law. The more challenging issue is one that we have grappling with most of our time here: the resources and the money, because those education and prevention efforts cost money and time in terms of knowing what works.

I believe it is a comprehensive approach with a lot of tools and resources. No one magic bullet will solve this problem, so we need to take a comprehensive approach to it.

un tiers, un tiers? Sur quoi mettriez-vous l'accent? D'après ce que je vous ai entendu dire — et c'est la raison pour laquelle je teste mon hypothèse avec vous — est-ce que l'éducation et la prévention en seraient les éléments dominants, et le droit ne serait présent que dans les cas extrêmes. Ai-je mal interprété vos propos?

M. MacKay : Non, vous n'avez pas mal interprété mes propos. Cependant, vous avez raison de dire qu'il s'agit de ce type de triangle et qu'il ne serait pas totalement régulier. Ils sont intégrés. À mon sens, le droit est aussi éducatif, il fait un énoncé de principe et il contient un élément préventif. Je ne les perçois pas comme étant entièrement distincts; c'est peut-être la seule distinction que je ferais. Si je devais choisir, je dirais que l'intervention préventive est la plus importante, car il vaut toujours mieux prévenir les répercussions négatives et les suicides, le décrochage et les échecs scolaires. C'est une question d'argent et d'appui.

Les interventions efficaces représenteraient la partie la plus importante du triangle selon moi. Le droit et l'éducation occupent, quant à eux, une place à peu près égale. Je ne sais pas si cela constitue un triangle. De toute évidence, je ne suis pas mathématicien, mais quoi qu'il en soit, c'est ainsi que j'établirais la priorité.

Je sais qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps, mais M. Patchin a abordé la question de la preuve. Il y a quelque chose que beaucoup d'écoles nous ont dit. Il existe bien des programmes utiles, et chaque année, ils nous en envoient des centaines, mais nous n'avons pas le temps de les examiner. En conséquence, la première recommandation que nous formulons dans notre rapport est d'avoir des résultats fondés sur des données probantes, ou du moins des résultats prometteurs. Il est clair que nous avons besoin d'un meilleur accès à ce type d'informations. Comme l'a mentionné M. Patchin, le fait de donner accès à ce type de renseignements ou à un centre d'échange d'informations pourrait être un rôle national.

Où sont les programmes efficaces fondés sur des données probantes? Mon triangle serait un peu inégal — peut-être que c'est un quadrangle ou autre chose.

La présidente : Mon expert dit qu'il s'agit d'un triangle isocèle.

M. Patchin : Je le vois plus comme une pyramide avec les éléments intervention et prévention à la base — la plus grande partie — et le droit au sommet. Une personne aurait à traverser plusieurs strates avant que le poids du droit pèse sur elle.

L'aspect droit pénal est relativement facile; il est facile d'adopter une loi pénale. La question la plus épineuse est celle qui a occupé la majeure partie de notre réunion : les ressources et l'argent, car les efforts éducatifs et préventifs sont coûteux et il faut du temps pour déterminer ce qui fonctionne.

Je crois qu'il s'agit d'une approche exhaustive assortie de bien des outils et des ressources. Comme il n'existe pas de formule magique pour régler ce problème, nous devons privilégier une approche exhaustive à son égard.

The Chair: My last question is on the human rights. We are the Human Rights Committee, and we are looking at this from the human rights framework.

Professor MacKay, under recommendations 20 and 23 of the task force report, you envisioned a role for the Nova Scotia Human Rights Commission, dealing with cyberbullying, both as a potential partner in educational awareness raising and as a possible forum for resolving bullying and cyberbullying issues and complaints. Recommendation 23 also recommends that a protocol be developed jointly between the Nova Scotia Human Rights Commission and the Department of Education on how to handle the restorative approaches.

Could you explain more fully what potential role the Nova Scotia Human Rights Commission could fill in dealing with cyberbullying?

Mr. MacKay: I am glad you asked that question because I think that is a really promising area for the law. The Criminal Code, as we have discussed, is a last resort sanction and a pretty blunt instrument. However, human rights commissions have a lot of potential to assist with this issue.

There are used extensively in Australia, so there is a model to look to in terms of what Australia has done on that. The critical provision is harassment on prohibited grounds. As we have discussed today and I am sure you have discussed in other meetings, frequently the targets of bullying and cyberbullying are those who are vulnerable and different. It is not exclusively prohibited grounds, but certainly sexual orientation is big, Aboriginal origin, race, gender — we could go down the list. All those kinds of things are major target groups among the top groups.

When we did our youth focus groups and online survey, the number one identifying factor for those being bullied was being different, in particular looking or behaving differently. That can be race or a number of things. There is a great deal of overlap on that.

Most importantly why I think it is a promising alternative and why I suggest the protocol is that they have a range of ways to respond: You can have a full-scale investigation and a tribunal if it is extreme, but you can have restorative approaches, mediation, education, et cetera. There is a range of different kinds of things that human rights commissions can do.

Perhaps most importantly, in terms of accessibility, in most cases, you do not have to pay money to use the resources of the human rights commission. Therefore, if you are a child or parent

La présidente : Ma dernière question porte sur les droits de la personne. Nous sommes le Comité des droits de la personne, et nous étudions la question dans l'optique du cadre des droits de la personne.

Monsieur MacKay, dans le contexte des recommandations 20 et 23 du rapport du groupe de travail, vous avez envisagé un rôle pour la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, s'agissant de la cyberintimidation, tant à titre de partenaire potentiel dans les efforts de sensibilisation éducative qu'à titre de forum éventuel pour régler les questions d'intimidation et de cyberintimidation et les plaintes s'y rapportant. La recommandation 23 préconise aussi l'élaboration d'un protocole conjoint entre la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Éducation sur la façon de gérer les approches réparatrices.

Pouvez-vous mieux nous expliquer le rôle que pourrait jouer la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse dans la lutte contre la cyberintimidation?

M. MacKay : Je suis ravi que vous me posiez la question, car je crois qu'il s'agit d'un domaine très prometteur en droit. Le Code criminel, comme nous l'avons mentionné, est un instrument assez brutal qu'on invoque en dernier recours. Cependant, les commissions des droits de la personne ont beaucoup de potentiel pour aider à régler cette question.

On les utilise énormément en Australie, alors il existe un modèle sur lequel se fonder pour savoir ce qui a été fait là-bas à ce sujet. La disposition essentielle est celle du harcèlement comme motif de distinction illicite. Comme nous en avons discuté aujourd'hui, et je suis sûr que vous en avez parlé dans le cadre d'autres réunions, il arrive souvent que les intimidateurs et les cyberintimidateurs s'en prennent aux personnes vulnérables et différentes. Il ne s'agit pas de motifs de distinction illicite exclusifs, mais il est clair que l'orientation sexuelle est un facteur de taille, de même que l'origine autochtone, la race, le sexe — et la liste continue. Ce sont tous des groupes cibles importants parmi les principaux groupes.

Lorsque nous avons mené nos consultations auprès des jeunes et notre enquête en ligne, le premier facteur qui faisait qu'une personne était victime d'intimidation était sa différence, notamment dans son apparence ou son comportement. Cela peut être une question de race ou d'un certain nombre d'autres points. Il y a beaucoup de chevauchements à cet égard.

Par-dessus tout, la raison pour laquelle je pense qu'il s'agit d'une solution de rechange prometteuse et pour laquelle je suggère le protocole, c'est qu'ils offrent une gamme de façons d'intervenir. Il peut s'agir, par exemple, d'une enquête en bonne et due forme et d'un tribunal dans les cas extrêmes, mais aussi d'approches réparatrices, de médiation, de sensibilisation, et cetera. Il y a une gamme de démarches différentes que les commissions des droits de la personne peuvent emprunter.

L'élément peut-être le plus important s'agissant de l'accessibilité est que, dans la plupart des cas, les ressources de la Commission des droits de la personne ne sont pas payantes. En conséquence, si vous

who does not have the resources to go to court or to pursue the legal avenue, you can go to a human rights commission where the investigators and staff there will act on your behalf. That is a very promising alternative.

As a final point on this, I note that in Ontario's definition of bullying, they refer within their definition to a number of grounds that include all of the human rights ones plus some others as examples of the kinds of things that might well be bullying.

The overlap between the human rights area — this is my last comment — is very analogous to sexual harassment. There are many analogies between bullying harassment and sexual harassment, including the fact it needs to be repeated, that there is a power imbalance, and that very often the defence is "I did not know it was problematic" with the response being "Well, you ought to have known."

There is already a lot of good law on sexual harassment that could be applied in the context of other forms of harassment that include bullying and cyberbullying.

The Chair: Do you see a role for the human rights commission working with schools to resolve disputes between students?

Mr. MacKay: Yes, I would. Part of the protocol that I would see would involve a great deal of flexibility, perhaps even just having people go in and talk. We had three different presentations to our task force from the different parts of the human rights commission: the intervention group, the education group and the investigation group. They talked about the roles that they could play.

I think the Canadian Human Rights Commission could also play a role here, although I was going to suggest expanding section 13, but I guess that will be up to the senators now. I believe section 13 has gone through third reading in the House and been eliminated from the Canadian Human Rights Act, which is the hate speech —

The Chair: It is Bill C-304.

Mr. MacKay: Yes, regarding section 13 of the Canadian Human Rights Act. I think that there would be potentially a role short of what might be seen as a kind of hate speech for cyberbullying or bullying speech, as well, being controlled in a human rights process, which does not criminalize it. The hate provisions of the Criminal Code I think have only successfully been used once in Canadian history, and have been tried a few other times.

êtes un enfant ou un parent qui n'a pas les ressources nécessaires pour aller devant les tribunaux ou intenter une action en justice, vous pouvez vous rendre à une commission des droits de la personne où les enquêteurs et le personnel feront une démarche en votre nom. C'est une solution de rechange très prometteuse.

Pour terminer, je remarque que dans sa définition de l'intimidation, l'Ontario évoque un certain nombre de motifs, à savoir tous ceux qui se rapportent aux droits de la personne en plus de certains autres, comme exemples des types de comportements qui pourraient constituer de l'intimidation.

Les chevauchements entre les aspects des droits de la personne — c'est mon dernier commentaire — rappellent beaucoup le harcèlement sexuel. Il existe de nombreuses analogies entre l'intimidation et le harcèlement sexuel, dont le fait que l'acte doit se répéter, qu'il existe un déséquilibre dans le rapport de force et qu'il arrive souvent que la défense invoquée soit : « Je ne savais pas que cela posait problème » et que la réponse donnée soit : « Eh bien, vous auriez dû le savoir. »

Il y a déjà des dispositions législatives efficaces en matière de harcèlement sexuel qui pourraient s'appliquer dans le contexte d'autres formes de harcèlement, dont l'intimidation et la cyberintimidation.

La présidente : Envisagez-vous un rôle que la Commission des droits de la personne jouerait auprès des écoles pour régler les différends entre étudiants?

M. MacKay : Oui, je l'envisage. Une partie du protocole que je préconise permettrait une très grande souplesse, par exemple simplement faire en sorte que les personnes viennent et parlent. Dans le cadre de notre groupe de travail, nous avons assisté à trois présentations différentes de la Commission des droits de la personne, celles du groupe d'intervention, du groupe de sensibilisation et du groupe d'enquête. Ils ont parlé des rôles qu'ils pourraient jouer.

Je crois que la Commission canadienne des droits de la personne aurait aussi un rôle à jouer, même si j'allais suggérer que l'on élargisse l'article 13, mais je crois que cela reviendra maintenant aux sénateurs. Je crois que l'article 13 a fait l'objet d'une troisième lecture à la Chambre et a été retranché de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Il porte sur le discours haineux...

La présidente : Il s'agit du projet de loi C-304.

M. MacKay : Oui, en ce qui concerne l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Je crois que cet article pourrait jouer un rôle en faisant de la cyberintimidation et de l'intimidation des types de discours haineux, mais moins sérieux, qui seraient traités dans le cadre d'un processus de défense des droits de la personne, mais qui ne constitueraient pas des crimes en tant que tels. Selon moi, les dispositions du Code criminel en matière de discours haineux n'ont été utilisées qu'une seule fois avec succès dans l'histoire canadienne, et elles ont été invoquées à quelques autres occasions.

There is a role for commissions and maybe also a role for the Canadian Human Rights Commission at that level, as well, particularly online. In terms of the Internet, jurisdiction over the Internet crosses borders; it is more of a federal jurisdiction, so that might be helpful, as well. There is something to think about there.

Senator Meredith: Professor MacKay, you talked about Canada's obligations and whether we are meeting them on the international stage. That is of concern to me and I am sure other senators around this table. Could you comment on that and your perspective? Where are we at? Are we 60 per cent there? What else do we have to do to ensure that we are adhering to Article 19?

Mr. MacKay: I think there is quite a lot to be done, actually. I think there was an earlier Senate report under Senator Andreychuk. I presented that one in Halifax one time. I believe it was on international obligations and on the extent they were or were not being met. There is some improvement, but there is still a lot of room to go.

In relation to Article 19 on safe schools and things like bullying and cyberbullying, I think we have a long way to go, for the very reasons we have been talking about, largely coming back to accountability. No one is really tasked with being responsible for that. Schools say, "If it is off school premises, it is not us." Police say, "We do not have the actual basis in the Criminal Code." Parents say, "We do not know enough."

Whoever is responsible at the end of the day, Canada as a nation state has committed itself internationally, and morally and legally, to saying it should be, among other things, high on our priority list to look after the safety of our children. If you are not safe in school, how can you learn and advance? You cannot, really.

I think we have made progress, but there is a long way to go. Another important role that this committee could have is in really emphasizing that this national strategy and some of the things that you suggest might move us closer to fulfilling that obligation.

The Chair: Dr. Patchin, do you have any last words to add to your presentation?

Mr. Patchin: No, except to say that ever since I started this work over 10 years ago I have viewed Canada as ahead of the curve in dealing with cyberbullying. In fact, many of the first media inquiries I got were from people in Canada in 2003 and 2004. I think you should take advantage of that position and try to be progressive and experiment with some things that appear promising. As well as, you could spread the wealth in terms of the knowledge that you are gaining through this enterprise because the worldwide stage definitely could learn from some of what you are doing.

Les commissions et peut-être aussi la Commission canadienne des droits de la personne ont des rôles à jouer à cet échelon, notamment en ligne. Les compétences s'agissant d'Internet traversent les frontières; c'est plutôt un domaine de compétence fédérale, alors cela pourrait être utile aussi. Il y a ici matière à réflexion.

Le sénateur Meredith : Monsieur MacKay, vous avez parlé des obligations du Canada et vous vous êtes demandé si nous les honorions sur la scène internationale. Cette question me préoccupe et je suis sûr qu'il en est de même pour d'autres collègues autour de cette table. Pourriez-vous nous donner votre perspective à cet égard? Où en sommes-nous? Avons-nous atteint 60 p. 100 de notre objectif? Que devons-nous faire d'autre pour nous assurer de respecter l'article 19?

M. MacKay : Je crois qu'il y a beaucoup à faire, en fait. Je crois qu'un rapport sénatorial a été publié à ce sujet sous l'égide du sénateur Andreychuk. Je l'ai présenté à Halifax à un moment donné. Je crois qu'il portait sur les obligations internationales et sur la mesure dans laquelle elles étaient ou non honorées. Il y a eu des améliorations, mais il reste encore beaucoup à faire.

Pour ce qui est de l'article 19 sur les milieux scolaires sûrs et les actes comme l'intimidation et la cyberintimidation, je crois qu'il nous reste beaucoup à faire, pour les mêmes raisons que nous avons évoquées, en gros pour des raisons de responsabilité. Personne n'est vraiment chargé d'en être responsable. Les écoles disent : « Si cela se passe à l'extérieur de l'école, nous ne sommes pas responsables. » De leur côté, les policiers disent : « Il n'y a pas de disposition à cet égard dans le Code criminel. » Quant à eux, les parents disent : « Nous n'avons pas suffisamment d'informations. »

Quel que soit le responsable au bout du compte, en tant qu'État-nation, le Canada s'est engagé aux plans international, moral et légal à dire que la question d'assurer la sûreté de nos enfants devrait être une grande priorité, entre autres, sur notre liste. Si vous n'êtes pas en sécurité à l'école, comment pouvez-vous apprendre et avancer? En fait, vous ne pouvez pas.

Je crois que nous avons réalisé des progrès, mais qu'il nous reste beaucoup de chemin à faire. Un autre rôle important que pourrait jouer le comité serait celui d'insister sur le fait que cette stratégie nationale et certains des points que vous suggérez pourraient nous rapprocher de notre objectif d'honorer cette obligation.

La présidente : M. Patchin, avez-vous quelques remarques à ajouter à votre exposé avant de terminer?

M. Patchin : Non, sauf pour dire que depuis que j'ai commencé ce travail il y a plus d'une dizaine d'années, j'ai considéré que le Canada était en avance sur les autres pour ce qui est de composer avec la cyberintimidation. En fait, la plupart des premières questions que j'ai reçues des médias en 2003 et 2004 provenaient de Canadiens. Je crois que vous devriez tirer parti de cette position et tenter d'être progressifs et de mettre au banc d'essai certaines solutions qui semblent prometteuses. Vous pourriez aussi diffuser les vastes connaissances que vous tirez de cette entreprise, car le reste du monde aurait décidément quelque chose à apprendre de certaines de vos démarches.

The Chair: Dr. Patchin, you are a very busy person and you came not only once, but twice. We very much appreciate your input.

Professor MacKay, it is the same. You both have done us a great service. To end our study with your remarks makes this a very special day for us. It has been a long day, but it feels like we have just started with all the information you gave us. Thank you very much.

Senators, as you know, this is the end of our study, subject to the good recommendations that Senator White made. If we are able to get witnesses on those suggestions, we will try to hear from them before we adjourn for the summer, when our writers will write the report. We will have a draft in late September for review. Please look at the suggestions that Gary made on the kind of report we should have.

Thank you for your patience.

(The committee adjourned.)

La présidente : Monsieur Patchin, vous êtes quelqu'un de très occupé et vous êtes venu non pas une fois, mais bien deux. Nous vous savons gré de votre contribution.

Monsieur MacKay, cela vaut aussi pour vous. Vous nous avez tous deux rendu un fier service. De pouvoir terminer notre étude par vos remarques rend notre journée très spéciale. Elle a été longue, mais nous avons l'impression de ne faire que commencer avec tous les renseignements que vous nous avez donnés. Merci beaucoup.

Chers collègues, comme vous le savez, nous avons terminé notre étude, sous réserve des bonnes recommandations que le sénateur White a formulées. Si nous sommes capables de faire venir des témoins sur ces suggestions, nous essaierons de les entendre avant de suspendre nos travaux pour l'été; nos rédacteurs profiteront de la relâche pour rédiger le rapport, dont nous pourrons étudier l'ébauche fin septembre. Je vous prierais de jeter un coup d'œil aux suggestions que Gary a formulées concernant le type de rapport que nous devrions avoir.

Merci de votre patience.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, June 11, 2012 (10 a.m. meeting)

Anti-Bullying Alliance:

Lauren Seager-Smith, Coordinator (by video conference).

Childnet International:

Will Gardner, Chief Executive Officer (by video conference).

Stop Bullying Now:

Stan Davis, Co-researcher, Youth Voice Project (by video conference).

Monday, June 11, 2012 (11 a.m. meeting)

As individuals:

Cyberbullying Witness 1;

Cyberbullying Witness 2;

Cyberbullying Witness 3;

Cyberbullying Witness 4;

Cyberbullying Witness 5;

Cyberbullying Witness 6;

Cyberbullying Witness 7;

Cyberbullying Witness 8;

Cyberbullying Witness 9.

Monday, June 11, 2012 (afternoon meeting)

Congress of Aboriginal Peoples:

Jenna Burke, National Youth Policy Coordinator.

Jer's Vision:

Jeremy Dias, Director and Founder.

Nova Scotia Department of Education:

Don Glover, Director, Student Services Division, Public School Branch (by video conference);

Rola AbiHanna, Guidance Consultant, Student Services Division (by video conference).

Monday, June 11, 2012 (evening meeting)

Dalhousie University:

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law.

University of Wisconsin-Eau Claire:

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Center (by video conference).

TÉMOINS

Le lundi 11 juin 2012 (séance de 10 heures)

Anti-Bullying Alliance :

Lauren Seager-Smith, coordonnatrice (par vidéoconférence).

Childnet International :

Will Gardner, président-directeur général (par vidéoconférence).

Stop Bullying Now :

Stan Davis, corechercheur, Youth Voice Project (par vidéoconférence).

Le lundi 11 juin 2012 (séance de 11 heures)

À titre personnel :

Cyberintimidation témoin 1;

Cyberintimidation témoin 2;

Cyberintimidation témoin 3;

Cyberintimidation témoin 4;

Cyberintimidation témoin 5;

Cyberintimidation témoin 6;

Cyberintimidation témoin 7;

Cyberintimidation témoin 8;

Cyberintimidation témoin 9.

Le lundi 11 juin 2012 (séance de l'après-midi)

Congrès des Peuples Autochtones :

Jenna Burke, coordonnatrice, Politique nationale de la jeunesse.

Jer's Vision :

Jeremy Dias, directeur et fondateur.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse :

Don Glover, directeur, Division des services aux élèves, Direction des écoles publiques (par vidéoconférence);

Rola AbiHanna, conseillère en orientation, Division des services aux élèves (par vidéoconférence).

Le lundi 11 juin 2012 (séance du soir)

Université Dalhousie :

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich.

University of Wisconsin-Eau Claire :

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation (par vidéoconférence).